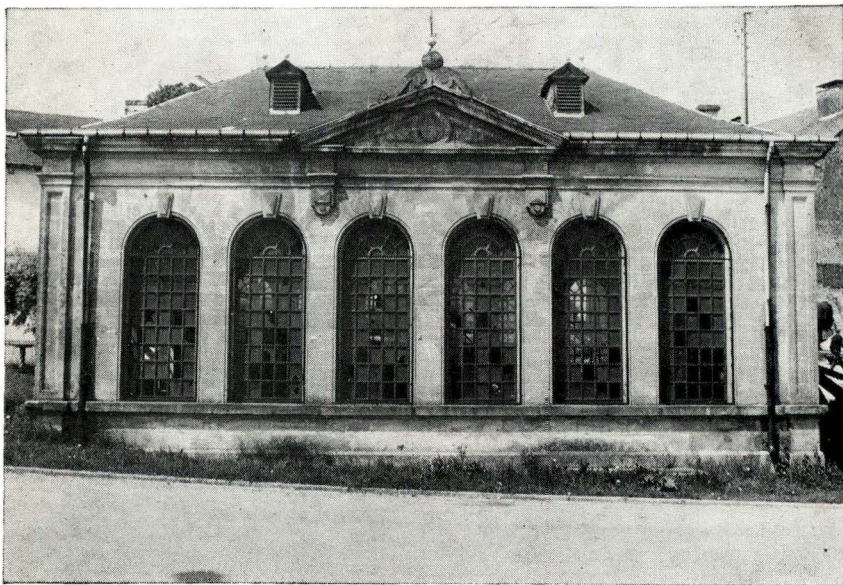


ANNALES  
DE  
L'INSTITUT  
ARCHEOLOGIQUE  
DU LUXEMBOURG  
ARLON

---

Tome CV — Année 1974



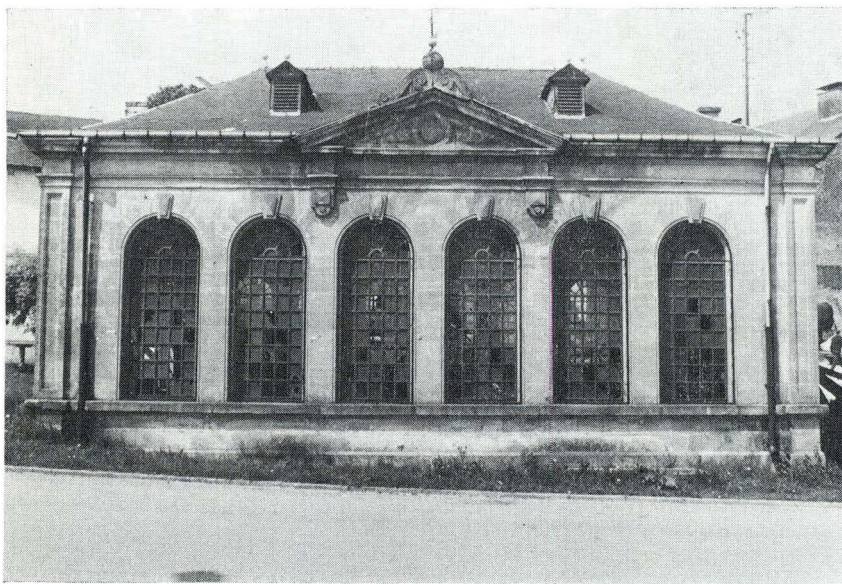
IZEL. — Le lavoir d'allure monumentale.

Georges MATAGNE. — Les Fontaines de la Province de Luxembourg.

ANNALES  
DE  
L'INSTITUT  
ARCHEOLOGIQUE  
DU LUXEMBOURG  
ARLON

---

Tome CV — Année 1974



IZEL. — Le lavoir d'allure monumentale.

Georges MATAGNE. — Les Fontaines de la Province de Luxembourg.

## Préface

L'étude de Monsieur Georges Matagne sur les « Fontaines dans la province de Luxembourg » est intéressante à un double titre.

Elle l'est d'abord parce qu'elle traite d'un sujet architectural caractéristique du Luxembourg ; ensuite parce que la personnalité de l'auteur ajoute à son étude un intérêt tout particulier.

Il n'est pas fréquent qu'un octogénaire soit animé par la passion de vivre au point de ne manquer pratiquement aucun concert à Bruxelles, à 200 Km de son domicile ; au point de « ramper » dans les marais pour photographier une renoncule ; au point d'écrire 157 pages à la fois minutieuses et plaisantes sur les vestiges de la vie d'autrefois.

De mon enfance au pays de la Semois, j'ai gardé le souvenir précis des lavandières de Poupehan, qui blanchissaient le linge fin de Sedan. C'est un détail que n'a pas omis de rappeler Monsieur Matagne, parmi tous les échos et les souvenirs qui foisonnent dans son livre.

Les fontaines et les lavoirs constituent les premiers captages d'eau que les hommes aient aménagés. Les simplifications modernes ont permis une alimentation en eau plus directe pour les maisons, ce qui entraîne la désaffection à l'égard d'un lieu utile de rencontre et d'échanges d'opinions.

Il est dommage que cette désaffection vis-à-vis du lieu s'accompagne d'un manque d'intérêt pour l'architecture du bâtiment. Or, dans presque chaque cas, ces petits édifices avaient la modestie et l'équilibre qui sont l'essence de l'architecture rurale.

Je souhaite qu'on respecte ces lavoirs et ces fontaines, soit qu'on les affecte à quelque autre usage, soit simplement qu'on les conserve pour leur valeur et leur qualité propres.

Je souhaite aussi que ces captages d'eau nous rappellent la nécessité d'économiser et d'enmagasiner l'eau, dans des proportions très supérieures à ce qui a été fait jusqu'ici.

C'est une nécessité dont le Luxembourg n'a pas encore assez pris conscience.

J'espère vivement que cette étude connaîtra une large diffusion, et qu'elle entraînera, selon les vœux de son auteur, le souci de la conservation des fontaines et lavoirs dans le Luxembourg.

Maurice BRASSEUR,  
*Gouverneur du Luxembourg.*

A mon épouse  
dont la sollicitude discrète et constante  
vaut plus qu'une collaboration.

Georges MATAGNE.

Les Fontaines de la Province  
de Luxembourg.

## I

# Essai de recherches documentaires sur les fontaines.

## Introduction

La matière que le présent travail essaie d'approcher n'a guère suscité d'intérêt jusqu'à présent, car il semble n'exister aucun écrit consacré à l'étude ou à la description des lavoirs publics et des abreuvoirs de la province de Luxembourg.

La même indifférence affecte du reste les installations similaires répandues dans le Namurois méridional.

Un sort identique semble avoir été réservé aux lavoirs pourtant intéressants qui se rencontrent partout en Lorraine française.

Notre excellent ami Georges ANDRE a bien voulu prendre la peine de dépouiller à notre intention les publications du Musée de la Vie Wallonne et de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie ; il dut reconnaître que son travail n'avait abouti qu'à un résultat décevant, pour ne pas dire négatif.

A quoi faut-il attribuer ce qu'on pourrait considérer comme une lacune dans la recherche archéologique ?

Reconnaissons tout d'abord, en toute équité, que les lavoirs publics occupent, dans la hiérarchie des bâtiments anciens, une place incontestablement plus modeste que de belles maisons séculaires, que de vénérables habitations patriciennes, que de remarquables édifices lourds d'un passé historique.

Il serait cependant injuste de les condamner à sombrer totalement dans l'oubli car, bien qu'il s'agisse d'aménagements appelés à répondre avant tout à des besoins utilitaires, on est frappé par le soin qui a été consacré à leur édification, par le raffinement qui se manifeste dans le choix des matériaux employés et, dans les cons-

tructions les plus évoluées, par le bon goût architectural de leur conception.

Rappelons d'autre part que, pendant de nombreuses générations, les occupations rurales de nos ancêtres ont été centrées autour des points d'eau, qui répondaient à une triple, mais primordiale préoccupation : le ravitaillement en eau potable, le lessivage du linge, l'abreuvement des bestiaux.

Pour placer la description des « fontaines » dans son ambiance, il importera donc de situer ces aménagements dans le cadre de la contribution qu'ils ont apportée à la vie rurale de jadis et, par conséquent, d'évoquer sommairement l'existence qu'ont menée, pendant de nombreuses générations et jusqu'au début de notre siècle, nos ancêtres campagnards.

Les habitants des petites villes étaient du reste, ne l'oublions pas, confrontés à des difficultés comparables à celles qu'éprouvaient les populations des villages de cultivateurs et de bûcherons.

En corrélation avec les considérations qui précèdent, il se recommandera enfin d'entourer de quelques précisions le rôle primordial qu'ont joué les points d'eau dans le domaine de la localisation des implantations humaines.

\*  
\*\*

La première idée du présent travail découle d'une initiative de Mademoiselle A. MAES, inspecteur général honoraire à la Banque Nationale de Belgique, qui, au cours d'une visite en Gaume, s'intéressa à l'apparition caractéristique des lavoirs de nos villages et suggéra l'élaboration d'un article qui leur soit consacré, à l'intention de la Revue du Personnel de la Banque Nationale de Belgique, dont elle était à l'époque rédacteur en chef. Le texte, qui parut dans B.N.B. 28—9-10 : sept. - oct. 1972, estimait souhaitable que la conservation d'un certain nombre de lavoirs parmi les plus caractéristiques soit assurée afin de réagir contre la banalisation désespérante du milieu rural. A ce titre, nos conclusions retinrent l'attention bienveillante de la Commission Royale des Monuments et des Sites avec le concours de laquelle la procédure de classement a déjà été entamée pour un certain nombre de lavoirs choisis parmi les plus intéressants.

L'Institut Archéologique du Luxembourg nous fit l'honneur de prêter intérêt à la documentation que nous avons rassemblée à



cette fin, et nous lui sommes particulièrement reconnaissant de s'être offert à en assurer la publication dans ses Annales.

\*  
\*\*

Nous tenons à nous acquitter d'un devoir agréable en témoignant notre reconnaissance aux nombreuses personnes qui, à des titres divers, ont bien voulu nous prêter leur assistance pour nous faciliter les multiples recherches auxquelles nous avons dû nous astreindre pour mettre notre documentation au point.

Nous remercions MM. Pierre STANER et Jacques DUVI-GNEAUD d'avoir attiré sur nos premiers travaux l'attention de la Commission Royale des Monuments et des Sites qui a réagi en nous mettant en quelque sorte dans l'obligation agréable de persévérer.

Nous sommes reconnaissant à M. Roger PETIT d'avoir épaulé notre travail de sa grande expérience et de son inépuisable servia-bilité ; M. R. HANNICK nous a lui aussi aimablement assisté dans nos recherches aux Archives de l'Etat.

Nous devons beaucoup à M. Paul REGINSTER, Ingénieur Principal des Eaux et Forêts, qui a eu l'amabilité de faire procéder par les services relevant de sa compétence à un inventaire des abreuvoirs et des lavoirs encore en place dans la partie septentrionale de la Province. Il nous a épargné de multiples déplacements.

Nous ne pourrions assez remercier M. Arsène GEUBEL pour l'intérêt agissant dont il a bien voulu entourer notre travail ; ses conseils éclairés et amicaux nous ont apporté une aide précieuse.

Nous ont rendu service également : Mme la Comtesse d'AN-SEMBOURG, MM. Paul LOUETTE, Jacques DOLO, le Dr. F. CLE-MENT, mes amis G. PIERRARD et G.-H. PARENT, A. KENSIERE, J. DAUPHIN, l'Abbé C. LESENFANTS, curé de Compogne, le regretté Nicolas KERGER, la sœur Pierre-Louis, M. R. ARNOULD, Di-recteur-adjoint à l'administration des Douanes et Accises, Melle Ber-the HEINEN, le Comte Ferdinand d'URSEL, MM. Guy ALBARRE, le Dr. LIEFFRIG, Roger DANLOY, SCHOPPACH-BIRCHEN, Henri GRA-TIA, Charles LAMBERT, Guido HOSSEY, et nous risquons d'en ou-blier !

De nombreuses administrations communales ont également été mises à contribution ; elles ont satisfait à nos demandes avec dili-

gence et serviabilité. Nos démarches ont rencontré un accueil particulièrement attentif auprès de Mme L. RENARD, bourgmestre de Lavacherie, de MM. les bourgmestres Ch. SIMON à Arlon, L. COLLARD à Auby, B. HALBARDIER à Habay-la-Neuve, J. ARNOULD à Nollevaux, Ph. d'HOFFSCHMIDT à Noville, le colonel F. HAUFERLIN à Sainte-Marie-Chevigny, E. KAUTEN à Tintange, J. GODINACHE à Tohogne et J. DECOLLE à Vance ; et de MM. les secrétaires communaux A. PONCELET à Awenne, J. PIERRET à Corbion et à Sugny, A. DAMIEN à Dohan et à Herbeumont, P. LEVIEUX à Grand-Halleux, A. THIERY à Halanzy, B. BODSON à Hollange, J. BASTIN à Houffalize, A. COULON à Les Hayons et à Noirefontaine, M. RASQUIN à My, M. KRIER à Nothomb, J. GOMREE à Saint-Vincent, M. ROBLAIN à Suxy, J. COLLARD à Termes, R. MAGNETTE à Thiaumont, E. DUBRULLE à Villers-devant-Orval, J. GEORGES à Villers-la-Bonne-Eau, J.-M. CENNE à Wardin et R. FLAMANT à Witry.

N'oublions pas de nous souvenir enfin des multiples interlocuteurs de tous âges et de toutes conditions sociales que nous avons mis à contribution dans les villages au hasard des rencontres et des nécessités de nos enquêtes. Tous ont mis l'amabilité la plus empressée à répondre avec pertinence et avec précision aux questions qui nous intéressaient. Quelques-uns d'entre eux se sont imposé pour nous aider des dérangements importants et prolongés.

Que tous ceux qui nous ont assisté à un titre quelconque soient assurés de la reconnaissance que nous leur conservons.

## La localisation des implantations humaines autour des points d'eau.

### *Aperçu général.*

Sans vouloir nous aventurer dans le domaine de la géographie appliquée, nous n'hésitons pas à constater que, dans des régions accidentées comme la nôtre, la situation des points d'eau a joué un rôle déterminant dans la localisation des implantations humaines.

Quelle que soit l'influence exercée par d'autres facteurs, tels le climat local, la fertilité du sol, l'orientation, la proximité de voies de communication, il semble qu'on puisse difficilement contester que la recherche du voisinage des sources a pesé de façon prépondérante en l'occurrence.

« L'homme s'est installé de préférence sur le plateau, près des sources, à la naissance d'un vallon <sup>1</sup>. L'implantation des villages varie... ; il n'y a guère qu'un point commun, la présence de l'eau, source, ruisseau ou rivière » <sup>2</sup>.

Il est probable que la localisation des agglomérations humaines autour des points d'eau s'est conjuguée avec la pratique ancestrale de l'assolement triennal pour déterminer la forte concentration de l'habitat qu'on observe dans la province de Luxembourg. Sans doute cette concentration est-elle en corrélation avec une réglementation provinciale édictée pendant la première moitié du XIXe siècle <sup>3</sup>, mais il va sans dire que cette réglementation n'a pu être aussi strictement observée ni perpétuer son influence de façon aussi marquante jusqu'à nos jours que parce qu'elle corroborait un état de choses lié aux contingences naturelles que nous venons d'évoquer.

Remarquons incidemment que dans les régions plates de la Belgique, où l'établissement de l'homme n'est tributaire que de la nappe phréatique sous-jacente qu'il lui est possible d'atteindre à peu près partout <sup>4</sup> par le creusement de puits de faible profondeur, l'habitat est dispersé à l'extrême ; le contraste est frappant avec la situation observable dans la province de Luxembourg.

A première vue donc, il semble incontestable que, dès les temps les plus reculés, l'homme s'est trouvé sous la dépendance étroite de la présence de l'eau.

Rappelons que nombre de sources furent des lieux de cultes d'origine païenne.

Sous Thiaumont, à gauche du chemin de Nobressart, existe une source intarissable appelée Heidenbrunnen (source des païens) <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Maurice COSYN, *Guide, Vallée de l'Ourthe*, Bruxelles, p. 41.

<sup>2</sup> *Province de Luxembourg*, Saint-Hubert, 1973, p. 31.

<sup>3</sup> Une ordonnance de 1826 renouvelée par un règlement provincial de 1847 portait interdiction de construire sans autorisation préalable des habitations isolées ; le rayon d'éloignement par rapport aux maisons agglomérées, fixé d'abord à 1.000 mètres, a été ramené à 500 mètres en 1847 (Louis VERHULST, *La Lorraine Belge*, Bruxelles, 1920, dans les Mémoires de l'Académie Royale de Belgique).

<sup>4</sup> sauf dans les Polders !

<sup>5</sup> C.L., t. II, p. 293.

La fontaine Nassonia, arrosant le lieu appelé Frydier (Freyer) vers lequel MONON fut envoyé par l'ange, existe encore près de Nassogne, sous le nom de fontaine de Saint-Monon <sup>6</sup>. Il est possible, selon CARNOY, que GRANNUS, le dieu celtique protecteur des sources, ait inspiré l'étymologie populaire de Grapfontaine (Granni fontana) <sup>7</sup>.

Dans le même ordre d'idées, on peut se demander, après M. Edmond P. FOUSS, si un rapprochement ne s'indique pas entre la présence à Villers-sur-Semois d'une magnifique pierre à quatre dieux dans le chevet de l'église et celle d'une source aménagée en fontaine publique à proximité des soubassements de l'entrée de la même église. Remarquons cependant que M. Joseph Mertens considère que la pierre à quatre dieux pourrait provenir d'Etalle <sup>8</sup>.

Paul SEBILLOT fait allusion à « l'antique croyance, non encore complètement éteinte, qui faisait de chaque source le séjour d'une divinité <sup>9</sup>. Le culte des fontaines était solidement établi et très populaire dans les Gaules lorsque les apôtres commencèrent à y prêcher l'Évangile. Ils essayèrent de le détruire en comblant les sources ou en démolissant les petits monuments que les païens avaient élevés au-dessus. Suivant J.G. BULLIOT et THIOILLIER, à l'époque où Saint-Martin prêcha le christianisme, les sources étaient un accessoire obligé des oratoires ruraux de la Gaule et ces derniers, ainsi que les fontaines qui les avoisinaient le plus souvent, étaient le but de pèlerinages publics ou isolés, mais incessants » <sup>10</sup>. De manière générale, il semblerait que les missionnaires n'aient pas essayé de déconsidérer les fontaines comme ils l'ont fait pour d'autres lieux témoins d'un culte païen ; ils seraient parvenus sans trop de difficultés à leur donner un vernis chrétien en les désignant sous les noms de saints <sup>11</sup>.

\* \*

En ce qui concerne la localisation des installations humaines, nous passerons successivement en revue, de façon très succincte, les

<sup>6</sup> C.L., t. V, p. 575.

<sup>7</sup> Arsène GEUBEL, dans *Ardenne et Famenne, 10-1*, 1967.

<sup>8</sup> *La Chaussée Romaine de Reims à Trèves*, Pays Gaumais, 17<sup>e</sup> année, 1956, p. 91.

<sup>9</sup> SEBILLOT, *le Folklore de France*, t. II, p. 192.

<sup>10</sup> SEBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 217.

<sup>11</sup> SEBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 187.

éléments de la documentation que nous avons pu rassembler sur les rapports qui semblent exister entre les problèmes de l'eau et le choix des emplacements des refuges fortifiés préhistoriques, des établissements gallo-romains, des abbayes, des ermitages, des châteaux-forts et finalement de maints villages.

Pour ne pas sortir du cadre du présent travail, ni dépasser les intentions qui l'animent, nous nous contenterons de reproduire dans les lignes qui suivent la simple énumération des éléments de documentation disponibles en l'occurrence.

*Refuges fortifiés en forme d'éperons barrés.*

Les considérations très spéciales qui imposaient l'adoption de certains sites susceptibles d'être aménagés en refuges défensifs permettaient très rarement d'y associer la présence de l'eau de source.

A Montauban cependant (commune de Buzenol) existent en bordure du refuge trois sources d'une eau très pure : elles donnent naissance aux ruisseaux générateurs des formations de tuf calcaire qui garnissent une partie des pentes de l'endroit. C'est certainement pour en garantir dans toute la mesure du possible la disposition aux occupants du refuge qu'on a établi une première ligne de défense à l'altitude, relativement basse par rapport à celle du plateau, qui correspond au replat caractéristique de l'affleurement de la marne au niveau de la surface topographique, affleurement qui détermine précisément la venue en surface des eaux débitées par les trois sources en cause. Mais selon un témoignage recueilli, il y a une dizaine d'années, par M. Edmond P. FOUSS auprès d'un octogénaire, il aurait existé en outre, pour des motifs bien compréhensibles de sécurité, un puits sur le plateau supérieur, dans la dernière enceinte du refuge proprement dit.

En règle générale, c'est bien à la solution du creusement de puits qu'on recourait lors de l'aménagement d'éperons fortifiés.

Au Cheslain d'Ortho, refuge du Bas-Empire, on a découvert deux citernes au cours de fouilles effectuées en 1958 et 1959 <sup>12</sup>. « Au-delà des débris de la porte se présente une plaine allongée... On y rencontre d'abord un puits rond qui fut comblé ; plus loin à droite est un enfoncement qui paraît avoir été un réservoir pour

---

<sup>12</sup> *Ardenne et Famenne, XII/I, 1972, p. 53.*

les eaux de pluie ; plus avant est un puits de trente pieds de large, taillé dans le roc, comblé jusqu'à vingt pieds de la superficie et contenant encore de l'eau »<sup>13</sup>.

Au Cheslé, près de Bérisménil (commune de Samrée), il se « trouve aussi un puits rempli de pierres »<sup>14</sup>.

Au Buchelbuch, Kasselknep ou Hasselknep, sous Bonnert, une excavation profonde, le fameux « trou des Chats » (Katzenloch), se trouve juste à l'emplacement où dans les autres camps est creusée la citerne ou le puits. Selon un témoignage recueilli avant 1879, plusieurs vieillards dignes de foi assuraient avoir encore vu, dans leur jeunesse, les margelles du puits reposant sur des assises de pierres taillées . . . et avoir vu démolir ces ruines pour en utiliser les pierres<sup>15</sup>. Au sujet du même site, le P. GOFFINET avait cependant écrit bien antérieurement : « quant au large trou qu'on y montre et qu'on qualifie d'ancien puits, il n'est, m'a-t-il paru, ni puits, ni ancien »<sup>16</sup>.

#### *Etablissements de l'époque romaine.*

Au nord d'Awenne existe un lieu-dit nommé Bouse-Fontaine, où se trouve une source qui ne tarit jamais ; les vestiges épars aux alentours seraient ceux d'un cimetière ancien, proche d'une bourgade terrienne ou d'un camp romain<sup>17</sup>.

Les nombreux sites agréables qu'offre le territoire de Tintigny, la fertilité du sol, *l'abondance des eaux*, la proximité de la voie impériale, justifient pleinement la prédilection marquée des vainqueurs romains pour cet endroit. Divers lieux-dits portent des traces évidentes d'établissements romains<sup>18</sup>. Villemont -villa montis- établissement romain à destination présumée de simple maison de plaisance, était situé dans un frais vallon . . . arrosé de sources vives<sup>19</sup>.

<sup>13</sup> C.L., t. V, p. 534.

<sup>14</sup> PIMPURNIAUX, *Guide du Voyageur en Ardenne*, p. 177.

<sup>15</sup> B.I.A.L., F. LOES, compte-rendu de l'excursion du 16 août 1909 au Kasselknep, 44, 1909, p. 351.

<sup>16</sup> C.L., t. II, p. 229.

<sup>17</sup> C.L., t. VIB, p. 1053.

<sup>18</sup> C.L., t. III, p. 751.

<sup>19</sup> C.L., t. III, p. 753.

Situé au pied de la hauteur couronnée par l'antique château de Diedenbergh (c-à-d. Thiaumont), Lotttert renferme *une abondante source d'eau vive* qui aura très probablement été utilisée pour alimenter des bains à l'usage des habitants de cette demeure <sup>20</sup>. A la Heidenbrunnen, on a découvert un hypocauste et des vestiges romains <sup>21</sup>.

Des débris de poteries, de tuiles et de briques, tous de facture romaine, jonchent le sol autour des substructions d'une villa agricole située sur un mamelon qui, au sud-ouest de Villers-la-Loue, dégorge ses eaux d'infiltration sous la ferme de GRIHIR <sup>22</sup>.

Dans un rapport sur des fouilles à Héblon, territoire de Werpain, commune de Hotton ( $\pm$  1849), J.-B. GEUBEL mentionne à diverses reprises l'existence, à proximité de Ti-Château, dans un site riche en vestiges de l'époque romaine, d'une source abondante sortant de la montagne, la fontaine de Thot, ainsi que la présence, sur la hauteur nommée Brérenne, couverte des mêmes débris que le champ du Héblon, du puits à Moeris, où jaillit encore une fontaine qui se perd dans un canal <sup>23</sup>.

Une source d'eau très féconde jaillit en forêt d'Anlier à cinquante pas des vestiges du Vieux Moustier (Misbour), établissement gallo-romain probablement détruit par les Huns <sup>24</sup>.

L'abbé LOES, originaire de Nobressart, rapporte que la villa Hecksang, située à l'origine de la Droh-Attert, était pourvue d'eau pure par un tuyau de plomb qui partait de la source jaillissant à côté <sup>25</sup>. Les vestiges de l'époque romaine sont particulièrement nombreux aux sources et dans la vallée supérieure de l'Attert <sup>26</sup>. Des substructions se trouvent à une vingtaine de mètres d'une des sources de la Droch Attert, d'autres à quelque deux cents mètres de la même source, vers l'aval <sup>27</sup>.

<sup>20</sup> C.L., t. II, p. 291.

<sup>21</sup> C.L., t. II, p. 193.

<sup>22</sup> C.L., t. III, p. 403.

<sup>23</sup> C.L., t. V, pp. 131 à 135.

<sup>24</sup> Extrait du tome IX des *A.I.A.L.*, dans *C.L.*, t. VIA, pp. 78 à 82.

<sup>25</sup> F. LOES, *Les établissements romains dans les environs d'Arlon*, *A.I.A.L.*, 40, 1914 p. 80.

<sup>26</sup> R. SERET, *Un site de l'époque romaine à Nobressart : Résultats des fouilles effectuées en 1962*, dans *B.I.A.L.*, 38/4, 1962, p. 61.

<sup>27</sup> *op. cit.*, p. 64.

A Nassogne, dans le pré des Romains, on a trouvé une fontaine murée et de nombreux vestiges de l'époque romaine <sup>28</sup>.

Entre la Corne-du-Bois-des-Pendus et la Folie, sur le territoire de Martelange, à quelques pas de la frontière du Grand-Duché de Luxembourg et de la commune de Perlé, une petite dépression donne naissance à un ruisseau nommé la Mertzel. Sur la droite de ce filet d'eau se trouvait une villa gallo-romaine qui fut fouillée entre 1928 et 1932 <sup>29</sup>.

\*  
\*\*

Parfois une certaine distance séparait le point d'émergence de l'eau de l'établissement qui en était tributaire.

A Fauvillers, un hypocauste et un bain de l'époque romaine étaient desservis par un aqueduc souterrain creusé dans le roc, ayant environ quatre pieds de hauteur, qui semble être très long, à en juger par la qualité de l'eau qu'il amène et qu'on ne trouve que de l'autre côté du village <sup>30</sup>.

Hargimont est bâti sur l'emplacement d'une ancienne villa romaine qui était plutôt un château-fort ; l'eau manquant sur la colline, on y avait pourvu en réunissant les sources du bois de l'Hôpital dans un aqueduc souterrain qui communiquait avec la villa <sup>31</sup>.

\*  
\*\*

A défaut d'eau de source, certains établissements romains étaient alimentés par des puits.

Du temps de TITUS, 10<sup>e</sup> empereur romain, il existait un château à Toernich, à un demi-kilomètre de la route de Virton. Non loin des ruines de ce château se trouve un puits... <sup>32</sup>

A Battincourt, sous Halanzy, l'ancien château, de construction romaine, fut détruit en 1167. Il n'en reste plus, comme dernier vestige, que le puits recouvert situé dans le Gravengart, qui fut l'emplacement du château <sup>33</sup>.

---

<sup>28</sup> *C.L.*, t. V, p. 575.

<sup>29</sup> *Le Pays de Habay*, 52, février 1975.

<sup>30</sup> *C.L.*, t. IV, p. 181.

<sup>31</sup> *C.L.*, t. V., p. 109.

<sup>32</sup> *C.L.*, t. II, p. 301.

<sup>33</sup> *C.L.*, t. II, p. 472.



A Weyler, commune d'Autelbas, le propriétaire d'un jardin dans lequel on trouve, paraît-il, beaucoup de briques romaines à une certaine profondeur disait qu'un vieux puits (probablement romain) existait dans le même jardin <sup>34</sup>.

Terminons en mentionnant une ancienne construction, de datation incertaine, mise au jour au Vieux Moustier, à Hotton, vers 1850, où fut découvert un puits qui n'a pas été exploré <sup>35</sup>.

\*  
\*  
\*

Nous signalons enfin une curieuse évocation d'un site probablement moins ancien, relevant du territoire de la commune d'On, où sont singulièrement associés à la présence de l'eau de source, ponctuée avec insistance, l'habitat, la dévotion chrétienne et l'activité industrielle : « l'industrie du fer a régné . . . sur divers points du thier des Celles et de la banlieue, à côté de sources et de cours d'eau . . . Sur les hauteurs de ce thier s'élevaient au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle, au plus tard, quatre édifices dont les trois premiers étaient destinés au culte chrétien . . . Une source d'eau très généreuse jaillit à quelques pas en amont de l'un de ces édifices, la cella dite Musty-en-Javingle . . . A vingt-cinq pas de la cella dite Moustafa, à côté d'une source d'eau, on rencontre de nombreux résidus de l'industrie du fer ; ils occupent l'espace d'un demi-hectare . . . Une fournaise était en activité à la naissance du petit vallon voisin de la cella dite Moustaviet appelé le Foy, à côté d'une source d'eau » <sup>36</sup>.

*Abbeyes.*

« Des religieux bénédictins, sortis de la Calabre en Italie, cherchaient un lieu solitaire où . . . ils pussent travailler plus sûrement à leur sanctification. Ils vinrent par la Lorraine sur les confins de la forêt d'Ardenne, et là ils trouvèrent une vallée déserte, entourée de trois montagnes, au milieu d'un bois fort épais, et arrosée de fontaines . . . ». C'est ainsi que, citant BERTHOLLET, Victor JOLY narre l'arrivée sur place des fondateurs de l'Abbaye d'Orval <sup>37</sup>.

<sup>34</sup> C.L., t. II, p. 189.

<sup>35</sup> C.L., t. V., p. 124.

<sup>36</sup> Abbé Cés. SULBOUT, curé de Strainchamps, dans les *A.I.A.L.*, t. IX, p. 200 ; communication reprise dans C.L., t. V., pp. 161 à 169.

<sup>37</sup> Victor JOLY, *Les Ardennes*, tome II, p. 12.

A Rochefort, l'abondante source de la Tridaine, située à proximité de l'abbaye Saint-Remy, alimente en eau potable l'abbaye, sa brasserie et la commune de Rochefort <sup>38</sup>.

A Clairefontaine, sur le territoire d'Autelbas, le couvent auquel a succédé le village a reçu son nom à cause de la limpidité des eaux d'une source jaillissant au milieu de la cour de l'abbaye ; c'était une fondation cistercienne datant de 1216 et détruite en 1794 <sup>39</sup>.

A Saint-Hubert, le cloître de l'ancienne abbaye donne sur une vaste cour carrée au milieu de laquelle sont des bassins et des fontaines de marbre où l'eau jaillit abondamment <sup>40</sup>.

### *Ermitages.*

Une source, actuellement captée, émerge à proximité de l'ancien ermitage du Bonlieu (commune d'Ethe), où on venait déjà prier en 1050 et où un sanctuaire nouveau fut érigé en 1943.

A Harre, « dans l'endroit sauvage où se trouve l'église Saint-Antoine, qui est à l'est de Fays . . . , à proximité d'une source qui ne tarit jamais, existait dès le 14e siècle, paraît-il, un ermitage » <sup>41</sup> qui a subsisté jusqu'en 1850. L'ermite, qui était un religieux du Val-Saint-Lambert, vivait d'aumônes et d'honoraires de messes ; il était en même temps l'instituteur des enfants des villages voisins. Saint-Antoine fut érigé en église en 1842 <sup>42</sup>.

Sur le territoire de Nassogne, la fontaine Nassonia déjà mentionnée p. 14 se trouve entre l'église, l'ancienne collégiale et l'ermitage du saint anachorète <sup>43</sup>.

### *Châteaux-forts.*

Il semble pratiquement inconcevable qu'une émergence de source puisse apparaître aux endroits escarpés et rocheux que courent habituellement les châteaux-forts d'altitude.

<sup>38</sup> R.P. Albert van ITERSON, *Parcs Nationaux*, XX/1, 1965, p. 5.

<sup>39</sup> *C.L.*, t. II, p. 181.

<sup>40</sup> *C.L.*, t. VIB, p. 985.

<sup>41</sup> *C.L.*, t. V., p. 339.

<sup>42</sup> *C.L.*, t. V., p. 342.

<sup>43</sup> *C.L.*, t. V., p. 575.

Et cependant, à Beaumont, on montre un point d'eau à l'étage inférieur de la tour Salamandre, qui constitue avec la poterne toute proche le dernier vestige des fortifications anciennes de la ville, tandis qu'à Laroche on remarque au centre d'une vaste cour du château féodal une sorte de citerne dont la capacité est évaluée à 200 mètres cubes et dont l'alimentation serait assurée, prétend-on, par une source située au Dester, près de la chapelle Sainte-Marguerite.

On peut néanmoins considérer qu'il était de règle que l'approvisionnement en eau des occupants des forteresses bâties sur roc ait été recherché par le creusement de puits à travers le massif rocheux.

La présence d'un puits dans une enceinte fortifiée n'est généralement renseignée dans la littérature que lorsqu'une anecdote s'y rattache ou qu'un détail particulier le justifie.

Le puits du château-fort de Bouillon est signalé dans le Guide COSYN de la Semois inférieure <sup>44</sup>.

Il y a également un puits dans les ruines du château de Laroche.

A Neufchâteau, A. GEUBEL et L. GOURDET signalent <sup>45</sup> que « le grand puits couvert d'un toit conique, au milieu de la cour, a subsisté jusqu'en 1843, mais complètement délabré ».

Pour Herbeumont, nous empruntons ce qui suit à la description des ruines du château-fort par Victor JOLY <sup>46</sup> : « à gauche apparaît l'orifice du puits taillé dans le roc vif qui, pour atteindre le niveau de la rivière, devait avoir une profondeur immense . . . ». L'exploration de ce puits est actuellement en cours.

A Latour, le puits n'existe plus depuis l'installation d'un dancing dans les ruines.

Il y eut à Chassepierre un château-fort dont l'emplacement est toujours reconnaissable ; l'intérieur de l'enceinte est transformé en jardins. On découvre encore dans ces jardins un dernier reste de muraille, une cave du vieux château . . . ; « au centre se trouve un

---

<sup>44</sup> p. 11 et 13 ; des modifications récentes ont créé autour de ce puits des accès qui n'ont certainement pas existé naguère.

<sup>45</sup> *Histoire du Pays de Neufchâteau*, p. 101.

<sup>46</sup> *op. cit.*, t. I, p. 252.

puits dont l'eau n'a plus guère qu'un pied de profondeur et au-dessus duquel la voûte est percée d'une ouverture carrée qui paraît avoir été destinée à livrer passage à une pompe »<sup>47</sup>.

Dans le château de Durbuy existent deux percements en profondeur dont l'un atteint le niveau de l'Ourthe ; bien que la destination de ces percements ne puisse plus être établie avec certitude, le Comte Ferdinand d'URSEL considère comme probable que l'une de ces descentes ait dû servir naguère d'accès à la rivière pour y puiser de l'eau.

En dehors de la province de Luxembourg, le Tchestai d'Orchimont (du IXe ou Xe siècle), situé à l'extrême pointe du promontoire occupé par cette localité, fut détruit complètement en 1635 par les Français ; on combla le puits<sup>48</sup>.

Toujours dans le Namurois, nous avons photographié un puits dans les ruines de Montaigle, à Falaën.

Le château de Bouvignes fut détruit en 1554. « En 1858, le propriétaire du terrain remarqua que la neige fondait au pied du donjon : c'était l'emplacement du puits, qui avait 60 mètres de profondeur »<sup>49</sup>.

Le puits situé dans les ruines de Poilvache à Houx est remarquable par ses dimensions<sup>50</sup>. Le baron E. de VINCK, propriétaire du site, écrivait à ce sujet ce qui suit : « En 1434, . . . Jean de HEINSBERG, prince évêque de Liège, se joignit aux Dinantais et aux Hutois pour assiéger la forteresse . . . Après cinq jours de lutte, un boulet alla s'abattre contre une muraille dont les débris se renversèrent dans le grand puits, le comblèrent en partie, si bien que les eaux en furent troublées au point que les assiégés durent se rendre »<sup>51</sup>. Cet épisode historique démontre péremptoirement que la présence d'un puits dans l'enceinte est indispensable aux défenseurs d'une fortification établie sur roc.

---

<sup>47</sup> C.L., t. III, p. 873.

<sup>48</sup> Th. DELOGNE, *L'Ardenne Méridionale Belge*, p. 169.

<sup>49</sup> Maurice COSYN, *Guide de la Vallée de la Meuse*, p. 44.

<sup>50</sup> *Parcs Nationaux*, IV/2, 1949 : photo de couverture, et p 39.

<sup>51</sup> *Parcs Nationaux*, XIII/2, 1958, p. 80.

Dans le Grand-Duché, Victor JOLY mentionne, à Larochette, « la partie du château où se trouve le puits . . . »<sup>52</sup>, et à Bourscheid « un puits creusé dans le roc à trois cents pieds de profondeur qui donnait à la garnison les eaux de la Sûre . . . »<sup>53</sup>.

\*  
\*\*

Il serait superflu et fastidieux d'allonger cette liste de références et de citations, car il semble inéluctable qu'un puits ait dû exister dans toutes les fortifications d'altitude.

Par contre, les châteaux de plaine se trouvaient sous la dépendance étroite de la proximité de points d'eau.

A Malempré, « un château s'élevait . . . non loin de la fontaine Pilate dont il portait le nom ; les derniers murs de ce château ont été démolis en 1884 »<sup>54</sup>.

Signalons concernant la commune de Tenneville « la découverte des fondements d'un ancien château faite en 1847 au lieu-dit Au-dessus de l'Aunai. Ce château . . . aurait été habité par de HIN-ROWE ou HINROIE ; une source située à peu de distance de là porte encore ce nom »<sup>55</sup>.

En ce qui concerne Juseret, « les habitants de cette localité décimée par la peste qui a sévi au 17<sup>e</sup> siècle ont été attirés par le château Le Monceau et ont construit quelques mètres plus bas un nouveau village . . . ». Le château est situé au nord de Juseret, au pied d'une colline et entre deux sources qui ont servi probablement autrefois à remplir les fossés du château<sup>56</sup>.

En 1910, au château de Gomery, commune de Bleid, on a « déménagé le vieux puits qui se trouvait à gauche de la porte d'entrée, mais on l'a heureusement remplacé dans l'ancienne ouverture du pont-levis »<sup>57</sup>.

Nous n'oserions affirmer, bien que ce soit probable, que tous ces châteaux de plaine soient des fortifications.

---

<sup>52</sup> *op. cit.*, t. II, p. 261.

<sup>53</sup> JOLY, *op. cit.*, t. II, p. 193.

<sup>54</sup> *C.L.*, t. V, p. 354 et 355.

<sup>55</sup> *C.L.*, t. V, p. 567.

<sup>56</sup> *C.L.*, t. VIA, p. 127.

<sup>57</sup> A. PETIT, *Gomery, Son château, ses seigneurs*, dans *Le Pays Goumois*, 23, 1962, p. 12.

*Site médiéval.*

A Grand-Halleux, au lieu-dit « A l'Sathe », à proximité d'une « dépression un peu fangeuse d'où sort un filet d'eau, indispensable à l'habitat », des membres du Cercle Segnia mirent au jour en 1966 des vestiges d'un site médiéval qui semble avoir été occupé de 1210 à 1360 <sup>58</sup>.

*Villages.*

On relève dans les Communes Luxembourgeoises d'Emile TANDEL de nombreux passages où les auteurs de notices consacrées aux communes, généralement des instituteurs, ponctuent nettement le rapprochement qui semble s'imposer entre l'établissement de l'habitat humain et l'existence de points d'eau, qu'on appelait communément « sources d'eaux vives » dans le style de l'époque.

Il en était ainsi, entre autres, pour Sampont (Hachy) <sup>59</sup>, Heinsch <sup>60</sup>, Messancy <sup>61</sup>, Wolkrange <sup>62</sup>, Meix-le-Tige <sup>63</sup>, Chassepierre <sup>64</sup>, Muno <sup>65</sup>, Châtillon <sup>66</sup>, Saint-Vincent <sup>67</sup>, Waha <sup>68</sup>, Noirefontaine <sup>69</sup>, Arville <sup>70</sup> et Carlsbourg <sup>71</sup>.

L'eau a joué un rôle tel dans l'implantation de l'habitat que le nom lui-même des villages évoque fréquemment la fontaine ou la source qui fut à l'origine de la localité. Dans son ouvrage *Les noms de lieux de la Belgique*, Auguste VINCENT énumère les villages belges qui rentrent dans cette catégorie. La province de Luxembourg

---

<sup>58</sup> *Ardenne et Famenne*, XII/1, 1972, pp. 37 à 45.

<sup>59</sup> *C.L.*, t. I, p. 248.

<sup>60</sup> *C.L.*, t. II, p. 262.

<sup>61</sup> *C.L.*, t. II, p. 317.

<sup>62</sup> *C.L.*, t. II, p. 490.

<sup>63</sup> *C.L.*, t. II, p. 497.

<sup>64</sup> *C.L.*, t. III, p. 867.

<sup>65</sup> *C.L.*, t. III, p. 1052.

<sup>66</sup> *C.L.*, t. III, p. 462.

<sup>67</sup> *C.L.*, t. III, p. 686.

<sup>68</sup> *C.L.*, t. V, p. 193.

<sup>69</sup> *C.L.*, t. VIA, p. 629.

<sup>70</sup> *C.L.*, t. VIB, p. 1044.

<sup>71</sup> *C.L.*, t. VIB, p. 777.

y figure en bonne place. On y trouve les villages d'Arbrefontaine, de Bellefontaine, de Menufontaine (Fauvillers), de Noirefontaine, d'Harfontaine et Warmifontaine (Grapfontaine), de Fontenaille (Mont) et de Fontenoille, le plus typique étant Villers-la-Bonne-Eau.

Rappelons aussi, dans le même ordre d'idées, qu'à Nassogne, la vieille fontaine Nassonia, qui existe toujours sous le nom de fontaine de Saint-Monon, se trouve entre l'église et l'ancien ermitage, au centre de l'agglomération.

\*  
\*\*

Mentionnons encore qu'il est assez fréquent que les descriptions des vestiges de sites qui étaient auparavant habités relèvent la présence de sources dans ces sites.

En voici un ou deux exemples :

Dans la commune de Bihain, « à l'endroit où était situé jadis le village de Fraiture, existe un étang alimenté par une fontaine qui ne tarit jamais, la fontaine Saint-Hilaire. Cette fontaine paraît sortir d'un amas de décombres, dans un vallon bien abrité par les éminences environnantes. On y a retrouvé une cave et les assises d'une habitation, voire même des sommes d'argent assez importantes enfouies dans le sol » <sup>72</sup>.

« Quand on va de Tintigny à Saint-Vincent par la route qui longe la propriété de Villemont et l'ancien bois de Chênois, on trouve, au sortir du village à gauche, le lieu-dit La Prêle... Sans les documents historiques <sup>73</sup> qui ont conservé le nom du village, il ne resterait plus aucun vestige de son existence. Si, quittant La Prêle, on prend le chemin de couture qui se détache de la route au tournant de la Fontaine la Dame, on arrive bientôt à la Petite Tintigny » <sup>74</sup>.

\*  
\*\*

Clôturons ainsi cette longue énumération, qui illustre fort bien la corrélation frappante qu'on observe généralement entre la localisation des installations humaines et la présence des points d'eau.

---

<sup>72</sup> *C.L.*, t. IV, p. 157.

<sup>73</sup> datant de 1207 à 1600 (*C.L.*, t. III, p. 724).

<sup>74</sup> *C.L.*, t. III, p. 723.

Il importe cependant de remarquer que cette corrélation n'est pas absolue. Certains villages combinaient les prélèvements aux sources avec l'utilisation de pompes alimentées par des puits. Il semblerait même que certaines localités se soient assurées leur approvisionnement en eau exclusivement par le creusement de puits. Nous en reparlerons dans la seconde partie de cet exposé. Ce procédé semble avoir été communément adopté à Erezée, à Nassogne et dans certains villages environnants. Dans certaines régions, il existait de très nombreux puits privés. L'interprétation des situations actuellement observables est parfois très difficile, car l'avènement de la distribution d'eau à domicile a rapidement effacé les vestiges des modes d'existence antérieurs.

Observons encore que certaines implantations d'habitats ont dû être boiteuses au point de vue qui nous occupe. « Avant l'établissement de la distribution d'eau, c'est-à-dire avant 1870, Muno eut souvent à souffrir des sécheresses qui privaient d'eau potable ce peuplé village. Il existait une fontaine-puisard au quartier de Colaux, mais la source en est très faible et se tarissait. Dans les années de sécheresse, comme 1842, 1846, etc, les trois puits publics - le grand puits, celui de la rue d'Enfer et celui de la rue de Cugnon - ne fournissaient presque plus d'eau . . . » <sup>75</sup>.

Il est probable que des situations semblables se présentaient dans d'autres villages. Il est possible qu'elles aient été la conséquence de modifications subies par le régime hydrique ou par le niveau des nappes aquifères postérieurement aux installations humaines, mais elles illustraient de façon marquante les difficultés que soulevait un peu partout, au cours du siècle dernier, le souci de pourvoir en eau potable de bonne qualité les populations de nos régions rurales.

Nous en reparlerons plus loin.

## L'eau et la vie rurale de jadis.

L'eau joua un rôle essentiel dans la vie campagnarde d'autrefois.

Le villageois devait s'approvisionner en eau potable, abreuver son bétail et lessiver son linge. Simples en apparence, ces opérations

---

<sup>75</sup> C.L., t. III, pp. 1056 et 1057.



nécessitaient l'utilisation d'un matériel approprié et le recours à des aménagements collectifs dont il n'est pas sans intérêt de faire une description sommaire, ne serait-ce que pour empêcher que ces témoins d'un mode d'existence séculaire ne tombent totalement dans l'oubli, victimes d'une évolution rapide du progrès qui a eu pour conséquence leur désaffectation.

#### *Approvisionnement en eau potable.*

Pour ramener à domicile l'eau potable qu'on allait chercher aux sources, aux fontaines publiques, aux abreuvoirs, aux pompes ou aux bornes des distributions d'eau, on se servait généralement, naguère, du porte-seaux, appelé également « gorge » ou « joug à porteur ».

Ce dispositif était en usage dans la plupart des pays d'Europe septentrionale. Peu répandu en France cependant, il était communément utilisé en Belgique romane, sauf en Gaume et dans le pays de Neufchâteau.

Il est décrit de façon concordante dans le *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*<sup>76</sup> et dans le tome I des *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*. Cette dernière publication en donne la description suivante : « simplement taillé dans un bloc de bois, il porte une échancrure destinée à recevoir la nuque du porteur, tandis que la partie creusée s'adapte aux épaules ; les chaînes, rivées aux deux bouts, supportent les seaux, qui se trouvent ainsi placés aux deux côtés du porteur ».

Dans son beau travail intitulé « *Les noms du porte-seaux en Belgique romane* », Louis REMACLE reprend et affine ces notions. Pour n'en retenir que l'essentiel, il précise que ce dispositif est « plus qu'un simple instrument de portage à l'épaule ; c'est un portoir-balance qui répartit la charge en même temps sur les deux épaules et sur la nuque et qui permet de l'équilibrer »<sup>77</sup> ; de plus, « il tient . . . à distance des hanches et des cuisses les fardeaux gênants, par exemple deux seaux remplis d'eau »<sup>78</sup>.

<sup>76</sup> Tome VIII, 1934.

<sup>77</sup> *op. cit.*, p. 55.

<sup>78</sup> FELLER, Notes, 1912, p. 346, repris par REMACLE, *op. cit.*, p. 55

L'usage généralisé « du porte-seaux paraît être un fait récent . . . ; peut-être ne remonte-t-il pas plus haut que la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle » <sup>79</sup>.

L'eau ramenée à domicile était conservée dans une grande jarre en terre vernissée, où elle restait longtemps fraîche. On conçoit aisément que dans de telles conditions l'utilisation de l'eau ait été réduite au strict minimum indispensable en ces temps qui ne nous reportent qu'à une soixantaine d'années dans le passé.

Mentionnons incidemment que le porte-seaux était utilisé également pour le transport de paniers, de cruches ou du lait de traite.

#### *Abreuvement des bestiaux.*

Avant que le bétail ne soit, comme actuellement, abreuvé automatiquement à l'étable ou dans la pâture, l'obligation de faire boire les animaux à intervalles réguliers était une des tâches astreignantes du villageois.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, durant la belle saison, sous le régime de la vaine pâture ou des prés non clôturés alors en vigueur, cette mission incombait naturellement au gardien du troupeau, qui était, selon les cas, le herdier communal ou un membre de la famille du fermier, généralement un enfant ou une personne âgée. La surveillance des animaux devait alors être assurée de façon permanente. Réminiscence de ces temps révolus, nous avons encore vu, entre les deux guerres, dans un village ardennais, une vieille femme gardant ses bêtes, assise sur un tabouret devant un rouet qu'elle actionnait, son chien couché à côté d'elle.

Nous décrirons succinctement, dans la dernière partie de ce travail, les endroits où le bétail allait se désaltérer, ainsi que les installations éventuellement aménagées à ces emplacements. Disons tout de suite que c'est dans ce domaine que les méthodes archaïques ont le plus longtemps survécu au progrès, puisqu'on en retrouve, maintenant encore, des survivances en maints endroits.

#### *Lessivage du linge.*

Les lessives représentaient jadis des opérations laborieuses, importantes dans la vie des ménages. Elles étaient beaucoup plus espa-

---

<sup>79</sup> REMACLE, *op. cit.*, p. 78.

cées qu'actuellement ; dans chaque ménage on pratiquait généralement une lessive de printemps et une lessive d'automne.

Il était courant que plusieurs ménagères prêtent leur collaboration pour en assurer l'exécution, qui nécessitait souvent deux ou trois journées de travail.

La veille du jour choisi on se réservait habituellement l'utilisation du lavoir pour le lendemain. A Neufchâteau, au siècle dernier, un membre de la famille montait la garde toute la nuit à la fontaine de la Kikaine. A Saint-Mard, on s'assurait de la même façon la disposition de la fontaine Saint-Martin pour le jour suivant. Il en allait de même ailleurs encore sans doute. A Post, un drap était étendu et fixé par des pierres sur le fond du lavoir. Ce mode original de réservation était scrupuleusement respecté.

On préparait le linge en le plaçant dans une grande cuvelle ayant la forme d'un tonneau. On déposait ensuite sur le tout une manne contenant des cendres de bois de hêtre enfermées dans une pièce d'étoffe spéciale qu'on dénommait la « cendrière », dont le rôle consistait à empêcher que les cendres ne s'infiltrèrent dans le linge par les mailles de la manne. On versait ensuite de l'eau bouillante qui, à travers les cendres, filtrait dans les couches de linge. L'opération était généralement renouvelée plusieurs fois ; elle se pratiquait au lavoir quand c'était possible, et ainsi s'explique la présence dans maints lavoirs de vestiges d'appareils de chauffage rudimentaires raccordés à une cheminée.

Nous devons une précision supplémentaire à l'amabilité de la Comtesse d'Ansembourg à qui une personne âgée a certifié qu'avant de fixer la date de la lessive, on surveillait la floraison des saponaires dont on faisait usage pour laver le linge.

On achevait la lessive au bord de l'eau ou au lavoir.

Il est notoire qu'une animation bruyante et pittoresque régnait dans les lavoirs publics. MM. A. Geubel et L. Gourdet les décrivent comme étant des endroits fort fréquentés. « Les lavandières y agitaient les battoirs en cadence avec les coups de langue » ! D'après L. VERHULST (op. cit., p. 11), « les femmes épuisaient au lavoir la chronique cancanière de l'endroit au bruit cadencé des battoirs frappant le linge humide ». Toujours d'après L. VERHULST, à Ecouvies, localité frontalière française, un farceur aurait badigeonné sur la façade du lavoir les mots « Chambre des Députés » !

Le transport du linge vers le lavoir se pratiquait selon les moyens de l'époque : on utilisait suivant les distances à parcourir et suivant l'importance des lessives le petit panier en osier tenu sous le bras, la manne portée par deux personnes, la brouette, la charrette à chiens ou le chariot. Comme, dans bien des cas, les lavoirs se trouvaient en contrebas des localités, beaucoup de lavandières ont gardé le souvenir pénible du retour à domicile par la montée avec la charge de linge encore humide.

Certains villages, Poupehan, Corbion, d'autres encore peut-être, s'étaient fait une spécialité de la lessive pratiquée pour une clientèle habitant la région de Sedan. Une grande partie de la population de Poupehan s'en était fait une véritable occupation professionnelle <sup>80</sup>. Nous devons à l'amabilité de notre ami Roger DANLOY les renseignements très circonstanciés que voici : « Avant la guerre 14-18, Poupehan était un village réputé pour la qualité de son eau et toutes les femmes de Poupehan étaient lavandières. Toutes les semaines, les hommes allaient en convoi de charrettes à Sedan ; ils se groupaient pour diminuer les formalités douanières et pour disposer de plusieurs chevaux, ce qui leur permettait de dételer ou atteler deux ou trois bêtes afin de franchir les raidillons sans peine. La quasi totalité du linge fin de Sedan était blanchi à Poupehan. C'est pour cette raison qu'il existe tant de haies au village : en effet, le linge était mis à sécher et blanchir sur les haies. La grande plaie de Poupehan était l'apparition de « mouchettes noires » qui souillaient les linges étalés pour sécher. La guerre a interrompu les voyages à Sedan. Entretemps, cette ville s'est équipée et les lavoirs modernes sont apparus. Poupehan s'est reconverti dans la culture du tabac, qui était déjà amorcée avant 1914 ».

Le séchage du linge sur les haies devait se pratiquer bien ailleurs qu'à Poupehan. Au hasard des témoignages recueillis un peu partout, nous avons appris qu'il en était ainsi, en tout état de cause, à Habay-la-Vieille et à Saint-Mard également.

Avant la première guerre, il était fréquent de voir à Neufchâteau et dans les villages environnants des ménagères s'affairant à leur lessive en plein air, au bord de l'eau courante. Dans leur *Histoire du Pays de Neufchâteau*, MM. A. GEUBEL et L. GOURDET précisent qu'elles « battaient leur linge sur une longue planche fixée sur la rive

---

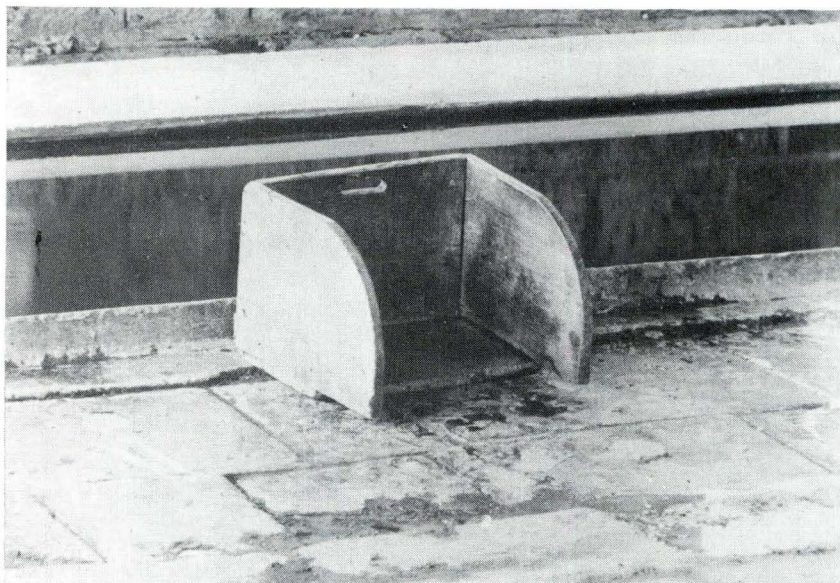
<sup>80</sup> Cette activité est évoquée dans *C.L.*, t. VIA, p. 658.

au niveau de l'eau. On trouve de ces lavoirs au chemin de la scierie YUNGERS, à la tannerie GERARD, au pont du Faubourg, sous le moulin du Terme ». Les nombreux témoignages recueillis portent à croire que cette manière de lessiver existait en de nombreux endroits, plus peut-être en Ardenne qu'en Gaume. Librement pratiquée dans les localités qui, comme Neufchâteau, possédaient un lavoir public bien équipé, elle se présentait bien souvent aussi comme une solution de fortune et de pis-aller à laquelle la population était acculée lorsqu'elle ne disposait d'aucune autre possibilité.

*La Chronique des Amis du Musée de la Vie Wallonne* (1961) décrit un matériel de lavandière composé « d'un agenouilloir, baquet de bois rectangulaire, ouvert sur un de ses longs côtés, dans lequel les femmes s'agenouillaient au bord de la rivière ou du lavoir, d'une planche fixée sur quatre pieds rudimentaires, dont deux plus courts que les autres afin de donner à la planche l'inclinaison voulue pour y poser le linge à battre au fil de l'eau, et d'une palette à battre taillée dans une pièce de bois, le manche formant corps avec le battoir ».

Lorsqu'une planche était aménagée à demeure sur la berge de la rivière, le matériel utilisé se réduisait, bien entendu, à l'agenouilloir et au battoir.

\*  
\*\*



Agenouilloir.

Quête de l'eau potable aux fontaines, complications pour l'abreuvement des animaux, lessives au bord de l'eau ou au lavoir public, tels étaient les éléments composant le cadre rude et incommode, mais aussi hautement pittoresque, dans lequel l'existence rurale de nos ancêtres s'est trouvée confinée pendant bien longtemps.

## Quelques particularités des sources de la Province.

### *Sources pétrifiantes.*

Nous intitulerons ainsi, selon la mode française, les nombreuses formations de tuf calcaire observables dans la partie gaumaise du Luxembourg méridional. On les baptise « travertins » en langage scientifique, « crons » en jargon de naturalistes et « crânières » en patois local.

Le phénomène est engendré par le ruissellement d'une eau riche en bicarbonate de calcium le long de pentes où prolifère jusqu'à l'étouffement une association végétale calcicole inféodée à un support formé par une mousse mucilagineuse. Toutes les caractéristiques de ce milieu très spécial contribuent à encourager la cristallisation rapide du carbonate de calcium qui ne tarde pas à constituer des masses considérables évoluant vers leur fossilisation. « Devant un cron », s'exclame M. Edmond FOUSS, « on contemple la nature en gésine, on assiste à la naissance d'un rocher » ! Ce curieux phénomène géologique actuel, dont nous évitons intentionnellement d'approfondir les aspects scientifiques, aboutit à la formation de masses considérables de calcaire fossilisé, qu'on observe en très grand nombre dans le pays de Gaume et dont les exemplaires les plus remarquables sont situés à Montauban (Buzenol) et à Lahage (Bellefontaine). La pierre qui les constitue est légère et résistante et a été couramment employée dans la construction des maisons gaumaises.

### *Sources d'eaux minérales.*

Charles Joseph CLEMENT (1816-1886), ingénieur du Corps des Mines attaché à la province de Luxembourg, est l'auteur d'un intéressant « *Mémoire sur les sources minérales de l'Ardenne Belge* » (1861). Il constate, après d'autres auteurs, que notre région ne renferme point d'eaux thermales et que les eaux froides et gazeuses qui

y émergent sont toutes groupées vers l'extrémité nord-est de la contrée, où elles forment une bande s'étendant depuis Marenne jusqu'à Spa.

Ch. CLEMENT consacre tout spécialement son mémoire à l'étude des sources minérales, ou réputées telles, que recèle le sol de l'Ardenne luxembourgeoise.

Nous y relevons :

- a) la source de Hourt (commune de Grand-Halleux), située en bordure de la Salm, sur un terrain communal, ainsi que la présence de dégagements de bulles d'acide carbonique dans la Salm, à proximité de la source de même qu'un peu plus en aval ;
- b) la source de Laidloiseau (commune de Mormont) ;
- c) la source du Bois du Pays, que l'auteur n'a pas visitée ;
- d) la source du Bois communal de Marenne ;
- e) deux autres sources, situées respectivement près de Lignièrès (commune de Roy) et à Mont (commune de Wardin).

Dans les Communes Luxembourgeoises <sup>81</sup>, E. TANDEL confirmait l'existence à Hourt d'émergences d'eaux dont CLEMENT avait reconnu la parfaite qualité. Ces sources sont encore actives actuellement. L'une d'elles se trouve sur un terrain acquis par la s.a. L'Acide Carbonique Pur. L'autre, située sur un terrain communal, a fait l'objet, dès 1954, d'un travail de captage dirigé par le Service Technique Provincial. Ce travail considérable semble couronné de peu de succès. Un édicule a été construit de manière à permettre aux amateurs de recueillir de l'eau, mais aucune industrialisation n'a été entreprise. L'origine très ancienne des lieux a été mise en lumière par la découverte, au cours des fouilles préliminaires au captage, de monnaies romaines datant d'environ 85 ans avant notre ère, que les ouvriers se sont partagées entre eux, de telle sorte qu'il ne reste aucune trace de cette trouvaille. D'autres sources existent maintenant encore dans le voisinage ; elles sont très visibles dans la Salm où certaines d'entre elles bouillonnent fortement. Aucune exploitation ne peut en être envisagée, l'Acide Carbonique Pur, actionnaire des Eaux de Spa, ayant fait reconnaître le périmètre comme zone protégée par la loi.

---

<sup>81</sup> t. IV, p. 207.

Plusieurs sources d'eau ferrugineuse très acidulée existent sur le territoire de Harre. L'une d'entre elles, réputée de longue date pour le traitement de toutes les affections des voies digestives, était déjà mentionnée dans un acte de 1656, déposé aux Archives Paroissiales de l'église Saint-Antoine toute proche. Les étrangers venaient alors en grand nombre « boire les Pouhons ». La source a été captée en 1886 et l'exploitation en est assurée depuis lors <sup>82</sup>. Elle n'a cessé de se poursuivre favorablement jusqu'à l'heure actuelle.

E. TANDEL confirme les informations fournies par Ch. CLEMENT, auxquelles il se réfère du reste fréquemment, en relevant l'existence de sources réputées pour la qualité de l'eau qu'elles débitent au Pouhon, au sud-est de Lignièrès, une section de Roy <sup>83</sup>, au Pré des Pouhons, un lieu-dit de Mormont <sup>84</sup>, ainsi qu'au Grand Pouhon et au Petit Pouhon, dont les eaux ferrugineuses sont captées pour alimenter les habitants de la commune de Marenne sur le territoire de laquelle ces pouhons sont situés <sup>85</sup>.

Mentionnons encore, d'après TANDEL, une source d'eau salée au nord de Redu, dans les bois de la Durhée <sup>86</sup>, un Grand Pouhon à Ménil-Favay, une section de Hotton, dont l'eau se couvre, paraît-il, d'une matière épaisse et gluante pendant la nuit <sup>87</sup>, une source à l'endroit d'Izier que les anciens appelaient Poon Digier <sup>88</sup> et une émergence d'eau ferrugineuse à Halanzu, à laquelle une croyance régionale qu'on associait de façon biscornue au nom de la localité prêtait certaines vertus curatives <sup>89</sup>.

La plupart de ces renseignements remontent à la fin du XIXe siècle.

A l'heure actuelle, six sources dont les produits sont reconnus administrativement comme eaux minérales sont exploitées dans la province. Elles sont situées respectivement à Fisenne, une section

---

<sup>82</sup> *C.L.*, t. V, pp. 343/4.

<sup>83</sup> *C.L.*, t. V, p. 177.

<sup>84</sup> *C.L.*, t. V, p. 358.

<sup>85</sup> *C.L.*, t. V, p. 151.

<sup>86</sup> *C.L.*, t. VIB, p. 1.348.

<sup>87</sup> *C.L.*, t. V, p. 129.

<sup>88</sup> *A.I.A.L.*, II, p. 206, repris dans *C.L.*, V, p. 270.

<sup>89</sup> *C.L.*, t. II, p. 462.



de Soy, à Harre, à Bande, à Mellier, à Clairefontaine, une dépendance d'Autelbas, et à Meix-devant-Virton. Nous les mentionnons dans l'ordre décroissant de l'importance de la production des établissements qui en assurent l'exploitation.

\*

\*\*

Les sources présentes dans la province semblent n'avoir jamais retenu sérieusement l'attention du corps médical et aucune d'entre elles n'a été aménagée en station thermale. Si nos souvenirs sont exacts, une seule tentative aurait été mise sur pied dans ce sens, il y a une trentaine d'années, à Saint-Antoine près de Harre ; elle n'aurait été couronnée d'aucun succès.

Il n'y a non plus dans la province rien qui puisse se comparer à cette curieuse « fontaine de Spa », ancienne dépendance du château de Mariemont, près de La Louvière, où une source dont le peuple vantait séculairement les vertus fut restaurée en 1739 par l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante générale des Pays-Bas : située depuis le début du siècle dans le jardin d'agrément d'une guinguette, au milieu d'une grande piscine carrée, une grosse pierre de taille quadrangulaire, aux arêtes arrondies, surmontées d'une couronne archiducal, débite goutte à goutte le breuvage jadis si apprécié, dans un cadre de plus en plus délaissé <sup>90</sup>.

#### *Sources guérissantes ou miraculeuses.*

« Le rôle des fontaines dans la légende est très considérable, et on constate souvent le respect ou la crainte qu'elles inspirent en raison de leur origine merveilleuse ou des personnages qui y président ou qui même y ont leur demeure ; en réalité, aucune des forces de la nature n'est l'objet de croyances aussi variées, d'observations plus nombreuses. Le peuple est encore persuadé que beaucoup de sources peuvent exercer une réelle influence sur les éléments, sur la destinée et les affections des êtres, sur la santé ou la maladie des hommes ou des animaux ; on les consulte comme des espèces d'oracles, ou on va accomplir sur leurs bords des rites et des actes que nous sommes loin de connaître tous » <sup>91</sup>.

<sup>90</sup> Touring Club de Belgique, *La Louvière et le Centre, 50 promenades pédestres*, 1918, p. 127.

<sup>91</sup> SEBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 216.

« Suivant une croyance ancienne, et encore très répandue, des actes accomplis sur les eaux mêmes des fontaines, ou dans leur voisinage immédiat, peuvent modifier le cours des éléments, et surtout provoquer la pluie et les orages. Cette croyance est tellement enracinée que le clergé, convaincu sans doute qu'il essaierait en vain de la détruire, a dû parfois, pour lui donner tout au moins un vernis chrétien, se mettre à la tête de processions faites aux sources réputées, depuis un temps immémorial, pour mettre fin à une période de sécheresse, plus rarement à une période pluvieuse. Quelquefois, les processions se rendent à certaines sources à l'époque des Rogations <sup>92</sup>, parce que les gens du pays sont persuadés que cette visite exerce sur les récoltes une heureuse influence » <sup>93</sup>.

\*  
\*

Dans toutes les régions, on rencontre des sources dont les eaux ont la réputation de posséder des vertus curatives ou miraculeuses. Ces sources sont l'objet d'une véritable ferveur et c'est presque solennellement, avec recueillement, que les personnes souffrantes s'y rendent pour boire l'eau qui est censée guérir. D'ailleurs, certaines de ces sources sont le lieu de pèlerinages lorsqu'un sanctuaire renommé se trouve dans les parages de la source. La conviction religieuse et la croyance superstitieuse s'intègrent alors en une dévotion populaire profondément ancrée dans les moeurs.

La province de Luxembourg n'est pas en reste à cet égard.

A Villers-la-Bonne-Eau, la tradition attribue à l'eau de la fontaine Sainte-Barbe une vertu merveilleuse pour la guérison de certains maux. Elle est surtout employée avec succès, prétend-on, dans le traitement de l'impétigo dont sont affectés parfois les jeunes enfants au moment de la croissance. Assez étrangement, la fontaine se trouve dans une petite chapelle située à l'intérieur du cimetière de la localité.

A Marcourt, l'ermitage de Saint-Thibaut est le but d'un pèlerinage : les éclopés gravissent le sentier et grimpent à l'ermitage, espérant un miracle. « A quelque distance dans les bois se trouve une fontaine en grand honneur et vénération parmi les pèlerins. La source est ombragée par un frêne . . . Le frêne, la source sacrée et le pè-

---

<sup>92</sup> L. de NUSSAC, *Les Fontaines en Limousin*, pp. 15, 21, 28.

<sup>93</sup> SEBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 223.

lerinage ne sont-ils pas les derniers vestiges d'un culte païen dont le souvenir s'est perdu en se transformant ? »<sup>94</sup>. Actuellement encore, le pèlerinage a lieu les premiers samedis de mai et de septembre ; les participants semblent confondre en une vénération commune l'ermitage et la source.

A Bras, sur la hauteur, la fontaine de Lhommal, une des sources de la Lhomme, se trouve à côté d'une chapelle dont la Vierge passe pour miraculeuse et à laquelle les habitants des communes voisines se rendent en pèlerinage le 8 septembre de chaque année<sup>95</sup>. Réputée, dit-on, pour les affections des yeux, la source a été rustiquement aménagée au fond d'une petite dépression emmurée.

A Lavacherie, près des ruines très mal conservées du « cheslain », château qui était situé au sommet d'une côte, une chapelle dédiée à la Bonne-Dame de Sainte-Ode fut de tout temps un lieu de pèlerinage<sup>96</sup>. Au pied de la chapelle, l'eau d'une source considérée comme miraculeuse coule dans une vasque de métal en forme de coquille. Les gens de la région souffrant des yeux invoquent la Bonne-Dame et utilisent l'eau à laquelle ils attribuent des vertus curatives. Le pèlerinage a été remis en honneur, il y a quelques années déjà, par le Syndicat d'Initiative de la localité. La légende attachée à cette fontaine est évoquée p. 41.

A Suxy, les malades, et notamment ceux atteints de fièvres, se rendaient à la fontaine de Saint-Thibaut, qui se trouvait à proximité d'un prieuré, et buvaient de l'eau dans l'espoir d'en obtenir un soulagement<sup>97</sup>. Le prieuré a été démoli en 1883. La fontaine, toujours généreuse même pendant les étés les plus secs, est située à proximité du village, non loin du cimetière, dans une dépression bordant la route vers Les Fossés. Elle alimente dans le village un lavoir encore fréquenté par quelques habitués. Elle n'est plus visitée et n'est plus l'objet d'aucune dévotion.

TANDEL signale à Bertogne une chapelle érigée dans un bois en l'honneur de Saint-Goset ou Saint-Gosay, au pied de laquelle se

---

<sup>94</sup> J. CHALON, *les Arbres fétiches de Belgique*, cité par Maurice COSYN, *Guide, Vallée de l'Ourthe*, p. 33.

<sup>95</sup> *C.L.*, t. VIB, p. 1056.

<sup>96</sup> *C.L.*, t. VIB, p. 1082/3.

<sup>97</sup> *C.L.*, t. VIA, p. 224 ; J. BRION, *Suxy, Une Clairière dans la Forêt*, Notes Historiques.

trouve une espèce de fontaine <sup>98</sup> et à Noville, à une demi-lieue de Foy, un bois portant le nom de Saint-Gaussai dans lequel il y a une fontaine dont les eaux jouissent, dit-on, de propriétés miraculeuses <sup>99</sup>. Un rapprochement de ces deux informations s'imposait, d'autant plus que les deux communes sont contiguës. L'abbé LESENFANTS, curé de Compogne, a bien voulu préciser que la chapelle de Saint-Gosset dépend de sa paroisse et qu'elle est située à la limite de Bertogne sur le territoire de Noville, non loin de Vaux, une section de cette dernière commune, et à proximité des étangs de Fazonne, commune de Longchamps. M. Ph. d'Hoffschmidt, bourgmestre de Noville, confirme ces renseignements et précise que la dénomination cadastrale de l'endroit est « la taie Hez ». La source qui existait à proximité de la chapelle est tarie. Un pèlerinage a encore lieu régulièrement le mardi qui suit le premier dimanche de mai et le 8 septembre.

\*  
\*\*

Il y a aussi des sources qui ont la réputation d'être salutaires aux animaux. A Laneffe (province de Namur), le lavoir situé au centre de ce petit village est placé sous la protection de saint Eloi. En 1895, la Confrérie de Saint-Eloi y a placé une niche avec une statuette de son patron. En juin, le jour de la translation des reliques de saint Eloi, les chevaux des environs sont amenés au lavoir et on leur fait boire de l'eau de la source.

Un rapprochement semble s'imposer avec l'existence près de Hamipré d'une source très ancienne où l'eau sort d'une vasque naturelle à la base d'un pan de schiste portant des traces d'aménagements patinées par le temps. Selon une tradition conservée dans certaines familles de Hamipré, saint Eloi, très vénéré dans la localité, serait passé près de la fontaine et y aurait fait boire son cheval. On attribue à l'eau de cette fontaine des vertus curatives en ce qui concerne les maux des yeux <sup>100</sup>.

\*  
\*\*

« Quelquefois la spécialité attribuée à une fontaine se rattache à un bienheureux qui a souffert d'un mal analogue à celui dont

<sup>98</sup> C.L., t. IV, p. 152.

<sup>99</sup> C.L., t. VI, p. 583.

<sup>100</sup> Cercle « Terre de Neufchâteau », bulletin d'information n° 3, janvier 1972, pp. 8/9.

on vient demander la guérison. Les habitants de Mettet, dans la province de Namur, portent le sobriquet de Jobins à cause d'une fontaine placée sous la protection de Saint-Job, où se rendent en pèlerinage un grand nombre de personnes affligées d'ulcères » <sup>101</sup>.

« Il y avait à Liège, rue Mère Dieu, une fontaine dans laquelle les mères allaient rincer le linge de leurs nourrissons pour les préserver des maladies de l'enfance » <sup>102</sup>.

Parfois les témoignages d'attachement populaire dont une fontaine est entourée se poursuivent pendant longtemps bien que la vénération de l'eau ait perdu sa raison d'être.

A Harnoncourt, une statue de Saint-Roch était singulièrement adossée au mur du fond du lavoir. Elle était l'objet d'une dévotion fervente dont l'origine est difficile à établir, mais qui fut certainement renforcée lors de l'épidémie de peste qui terrassa les trois quarts de la population de la Gaume en 1636 et à laquelle les habitants de Harnoncourt échappèrent grâce, croit-on, aux vertus de l'eau de la source



Harnoncourt. — La cérémonie traditionnelle du chapelet récitée le 15 août à la fontaine Saint-Roch.

<sup>101</sup> J.-Th. de RAADT, *Les Sobriquets des Communes Belges*, p. 189.

<sup>102</sup> Alfred HAROU, *Revue des Traditions Populaires*, t. XIX, p. 497, dans SEBILLOT, *op. cit.*, p. 274.

de Saint-Roch, située sur une hauteur à proximité du village. Tous les ans, le 15 août, après le salut célébré à l'église paroissiale de Rouvrois située à un kilomètre de Harnoncourt, les assistants se rendaient, sans souci de procession et sans prêtre, vers le lavoir, garni pour la circonstance de fleurs et de bougies, afin d'y réciter le chapelet et les litanies de Saint-Roch <sup>103</sup>. Nous avons assisté à cette curieuse manifestation en 1962. Après l'installation à Harnoncourt de la distribution d'eau à domicile, l'administration communale fit cadénasser l'entrée du lavoir et entassa à l'intérieur de celui-ci, au-dessus des bacs restés en place, un fatras indescriptible de débris de boiseries qui l'encombraient lamentablement. C'est dans ce décor pitoyable que, par respect des habitudes, quelques personnes du voisinage se livrèrent pendant peu d'années, devant la porte entre-baillée pour la circonstance, à une caricature de ce qui fut, de temps immémorial, une touchante tradition. La récente démolition du lavoir porta le coup de grâce à toute velléité de perpétuation de ces coutumes vénérables.

\*  
\*\*

« Ceux qui viennent au bord des sources demander une grâce ou implorer une guérison semblent souvent penser que leurs vœux auront d'autant plus de chances d'être exaucés qu'ils les auront accompagnés de présents. C'est probablement une survivance de l'usage d'en offrir au génie de la fontaine, à l'époque où chacune passait pour être la demeure d'une divinité aquatique, ou tout au moins pour être visitée et protégée par quelque petit dieu rustique <sup>104</sup>. C'est ainsi qu'en maints endroits des pièces de monnaies sont jetées dans les bassins des sources dont les personnes souffrantes attendent un soulagement.

#### *Folklore des sources.*

« En sortant de Nassogne par la route de Forrières, on passe à côté de la Pépinette, fontaine que Pépin-le-Bref fit sortir de terre, d'un coup de lance » <sup>105</sup>.

« Quelques fontaines ont été déplacées ou tarées à la suite du manque de charité des gens du lieu où elles étaient situées : le bon

---

<sup>103</sup> d'après E.P. FOUSS, *Le Pays Gaumais*, 1962.

<sup>104</sup> SEBILLOT, *op. cit.*, p. 291.

<sup>105</sup> C.L., t. V, p. 575, et Alfred HAROU, *Mélanges de Traditionnisme en Belgique*, p. 92.

Dieu passant par Grand Han demanda un verre d'eau à une femme qui venait remplir sa cruche à la fontaine, mais elle le lui refusa durement, ne sachant pas qui il était ». Le bon Dieu la punit en transférant la fontaine à Ouffet <sup>106</sup>.

« A Mussy-la-Ville coule un petit ruisseau dont l'eau guérit les maladies ophtalmiques. Le cours d'eau étant souvent à sec, les paysans disent que c'est pour punir les incrédules, qui viennent y puiser de l'eau sans croire à sa vertu salutaire, que la fée gardienne de la fontaine la fait tarir » <sup>107</sup>.

Près de Lavacherie, sainte Ode ayant dû s'enfuir du monastère attaqué par des malfaiteurs fut repoussée de la maison où, transie de froid, elle demandait asile. Le sort punit tous les occupants de cette maison en les frappant de cécité. Secourable, sainte Ode aurait donné un coup sur le rocher pour en faire jaillir une source dont l'eau se révéla miraculeuse et fit retrouver la vue aux membres de la famille peu charitable.

A Orval, où jadis la fontaine Mathilde était couverte, la pieuse comtesse, conduite près de la source qui fournissait la seule boisson admise à la table des religieux à cette époque, laissa par mégarde son anneau nuptial s'échapper dans l'eau de la fontaine. Désespérée, elle adressa un vœu à la Vierge Marie et aussitôt l'anneau apparut au-dessus des grains de sable soulevés par la source. Le souvenir de ce miracle se perpétue dans le nom de Val d'Or et dans l'écu armorié portant une bague sortant de l'onde. Certains auteurs font intervenir un poisson rapportant l'anneau <sup>108</sup>.

« Saint Gengout ayant des doutes sur la vertu de sa femme, qu'il avait laissée seule pour guerroyer, eut une vision où un ange lui désigna une fontaine située à Chaseul, en l'engageant à demander à la châtelaine de plonger le bras dans son eau ». Nul mal ne lui arriverait si elle était innocente. Le lendemain, l'épouse retira le bras

---

<sup>106</sup> Alfred HAROU, *Revue des Traditions Populaires*, t. XIV, p. 158, dans SEBILLOT, *op. cit.*, p. 191.

<sup>107</sup> HAROU, *Mélanges de Traditionnisme*, p. 94, et SEBILLOT, *op. cit.*, p. 187.

<sup>108</sup> d'après Joseph REMISCH, *La Semois et ses affluents, Le Luxembourg Méridional*, 3e édition, p. 106.

de la source « couvert de plaques violettes et noires », accusatrices de l'infidèle. Saint Gengout alla s'enfermer dans un ermitage <sup>109</sup>.

Il existe à Hondelage, dans la voie en impasse conduisant au bureau de poste, un petit puits de faible profondeur d'où émerge généreusement une eau très pure canalisée vers un double abreuvoir en pierre calcaire. Comme nous nous étonnions de la présence de grosses pierres dans ce puits, les gens de la localité prétendent que la source s'assèche dès qu'on débarrasse l'excavation des pierres qui l'encombrent ; ils assurent qu'il suffit, par contre, d'y jeter une ou deux grosses pierres pour que l'eau revienne abondamment.

#### *Fontaines aux noms curieux.*

En divers endroits de la province se rencontraient des sources qu'on dénommait, très singulièrement, fontaines des malades.

Il y en avait deux à Marche, un peu en dehors de la localité en direction de Hotton. Alfred HAROU croit pouvoir avancer que « la fontaine des malades à Marche servit à guérir les pestiférés » <sup>110</sup>. E. TANDEL considère comme plus probable qu'on portait les pestiférés hors de la ville, près des fontaines, pour qu'ils ne communiquent pas la maladie à ceux qui n'en étaient pas atteints ; on agissait du reste de la sorte avec les lépreux <sup>111</sup>. On observe actuellement encore à Marche une source appelée fontaine des Malades ; elle est située dans une prairie en bordure de la route vers Hotton.

A Tintigny, aux confins de Saint-Vincent, au lieu-dit l'Oasis, se trouvait une autre fontaine des Malades qui devait son nom aux grandes vertus curatives de ses eaux <sup>112</sup>. Cette fontaine n'existe plus et la source qui l'alimentait a été captée pour approvisionner la commune de Saint-Vincent.

A Saint-Léger, place de Choupa, un petit lavoir à ciel ouvert porte, lui aussi, le nom de fontaine des Malades. L'installation est restée en service jusqu'à présent ; les bonnes gens croient au pouvoir curatif de ses eaux ferrugineuses et viennent en chercher dans des flacons.

\*  
\*\*

<sup>109</sup> d'après SEBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 253.

<sup>110</sup> *Mélanges de Traditionnisme en Belgique*, p. 92.

<sup>111</sup> *C.L.*, t. V, p. 24.

<sup>112</sup> *C.L.*, t. III, p. 686.



« A deux kilomètres de Sibret, vers le nord, on remarque une fontaine qui porte le singulier nom de fontaine des morts ; ce nom lui serait venu de ce qu'anciennement les morts du village de Senon-champs, au nord de Sibret, étaient enterrés à Mande-Sainte-Marie et que le prêtre venait ordinairement jusqu'à la fontaine à la rencontre du convoi » <sup>113</sup>. C'était une simple source, sans aucun aménagement ; depuis bien longtemps elle a donné naissance à un étang d'un are environ.

Appellation plus macabre encore, à Houffalize il y avait une fontaine du bourreau. La potence s'élevait à cet endroit ; sa mission terminée, le bourreau se lavait les mains à la fontaine <sup>114</sup>.

#### *Une anecdote historique.*

Aux confins du territoire de Bande, la fontaine au Stock est située à un endroit où se rejoignent les domaines de cinq grandes seigneuries, à savoir Bande, Moines, Freyr, Nassogne et Grune. On raconte que le jour de la Saint-Hubert les cinq seigneurs - pour Bande c'était le mayeur - s'y donnaient rendez-vous, mangeaient et trinquaient ensemble sans sortir de leurs domaines respectifs. C'est un point très élevé d'où la vue est étendue <sup>115</sup>.

#### *Fontaines ornementales.*

Nous ne dirons que quelques mots des fontaines érigées dans le seul but d'apporter une contribution à l'embellissement d'un quartier. Ces édicules ne rentrent pas dans le cadre de notre sujet.

Généralement, c'est dans les villes qu'on rencontre ces monuments. Certains d'entre eux commémorent une célébrité (Pierre-Joseph REDOUTE à Saint-Hubert) ou un héros (Pierre PONTHER à Marche) originaire de la localité.

A partir du XIXe siècle, on admirait à Liège de nombreuses fontaines publiques et privées abondamment pourvues d'eaux limpides. L'alimentation généreuse de ces fontaines leur était assurée par les « areines » ou galeries d'assèchement des houillères. Pour plus de détails à ce sujet, on consultera utilement le beau travail de BUCHET

<sup>113</sup> C.L., t. IV, p. 606.

<sup>114</sup> Maurice COSYN, *Guide, Vallée de l'Ourthe*, p. 54.

<sup>115</sup> C.L., t. V, p. 587.

et EVRARD intitulé « *L'Eau Potable à travers les âges* », réalisé sous le patronage de la Compagnie Générale des Conduites d'Eau <sup>116</sup>.

Une carte-vue utilisée en 1915 représente le Jet d'Eau de Tigny, où, au milieu d'une grande vasque circulaire, se dressait une colonne métallique galbée portant deux bassins superposés au centre desquels jaillissait le jet d'eau. Il existait aussi un jet d'eau à Lignières, commune de Roy. Ces fontaines ont disparu.

Le bassin circulaire avec colonne métallique centrale supportant une coupe, qu'on appelle prosaïquement à Ochamps l'abreuvoir, s'apparente étroitement à ces installations qui ont cessé d'exister.



Ochamps. — Fontaine d'allure monumentale.

Bien qu'elle soit située en dehors des limites de la province, nous estimons devoir une mention à la curieuse fontaine en belle pierre calcaire de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui mérite d'être admirée en bordure de la petite place, coquette et arborée, de Mariembourg. Un beau bassin circulaire porte en son centre un gros pilier quadrangulaire orné d'un mufler de lion sur chacune de ses faces. Un dispositif étrange, où se remarque surtout un grand volant qu'on actionnait par une manivelle, assurait naguère l'ascension de l'eau.

<sup>116</sup> pp. 128 et suivantes.

On observe à Tintigny une construction singulière, mais sans grand caractère, qui fut érigée en 1882 en matériaux étrangers à la région, selon des conceptions qui ont voulu ignorer les traditions de la Gaume. C'est la fontaine aux lions où on est parvenu à insérer ingénieusement un lavoir à ciel ouvert, inaccessible aux bestiaux, dans un monument ornemental. En examinant cette réalisation étrange, on est plus étonné que séduit.

Mentionnons encore, pour terminer, le monument bizarre qui stupéfia Victor JOLY lorsqu'il arriva à Bouillon. Il le comparait à une « bouture de la pyramide de Chéops »<sup>117</sup> ! Haute d'une vingtaine de pieds, cette curieuse fontaine, qui était située à l'entrée de la rue de la Maladrerie, avait la forme d'un obélisque. Bien qu'elle ait été conçue dès 1815, sous le très court règne du dernier duc de Bouillon, elle ne fut réalisée qu'en 1832. On ignore la date de sa démolition<sup>118</sup>.

## Le souci de l'eau potable au XIX<sup>e</sup> siècle.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le problème du ravitaillement en eau potable de la population luxembourgeoise ne cessa de préoccuper sérieusement les milieux officiels.

Il importe d'essayer de bien mettre en lumière la nature et l'ampleur des difficultés qu'il fallait tenter de résoudre.

Rappelons tout d'abord que le Luxembourg est la province belge dont la population est la moins dense.

De plus, bien qu'elle soit très groupée dans chaque centre, cette population déjà peu étoffée s'éparpille entre un nombre très considérable de localités généralement fort distantes les unes des autres.

« Tout en ne comprenant que 205 communes, le territoire luxembourgeois est cependant occupé par 614 groupes d'habitants »<sup>119</sup>.

De prime abord, cette situation fait supputer la nécessité d'engager des dépenses très considérables à répartir entre un grand nom-

<sup>117</sup> JOLY, *op. cit.*, t. I, p. 103/4.

<sup>118</sup> Renseignements obligeamment communiqués par le Dr Clément.

<sup>119</sup> *A.E.*, G.P. 1044B.

bre de petites installations dispersées, la nature très accidentée du profil rendant en outre difficile l'alimentation en eau d'un certain nombre de localités.

\*  
\*\*

Quantitativement, les besoins en eau potable auxquels il fallait s'efforcer de répondre étaient appelés à varier en fonction de la population et du cheptel bovin.

Le nombre d'habitants de la province progressa de façon continue et régulière pendant tout le XIXe siècle <sup>120</sup> :

1831	160.762
1836	167.800
1846	186.178
1856	193.753
1866	199.910
1876	204.201
1885	214.760
1896	216.144

L'accroissement est considérable, il atteint pour la période recensée (65 ans) l'ordre de grandeur de 34,4 %.

Au XXe siècle, la population de la province n'augmenta pratiquement plus : il y avait dans le Luxembourg 216.848 habitants le 31 décembre 1961, contre 216.144 en 1896.

Quant à l'élevage, il est notoire qu'il a toujours atteint dans notre province un niveau beaucoup plus important que dans les autres régions du pays. « Pratiqué en grand, il s'avère en Ardenne sans proportion avec le nombre des habitants et les ressources du pays » <sup>121</sup>. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, il reposait essentiellement sur l'exploitation à outrance de la lande, de la bruyère et de la forêt. De vastes étendues de landes appartenaient aux communes et étaient livrées au régime de la vaine pâture. Sous la conduite du herdier, les troupeaux collectifs se rendaient souvent très loin des villages, pour compenser par la longueur des parcours la faible qualité du broutage.

---

<sup>120</sup> Extr. *Annuaire Statistique de la Belgique*, t. XXVIII, 1897, p. 50-51 ; renseignements communiqués par M. Roger PETIT.

<sup>121</sup> HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais*, t. I, p. 120.

On ne possède que des renseignements sporadiques concernant l'importance de l'élevage au XVIIIe siècle. Le mouton, admirablement adapté à la fréquentation de la lande, groupait jadis des effectifs beaucoup plus nombreux que ceux du gros bétail. Au fur et à mesure que les méthodes d'amendement des sols permirent, à partir du milieu du XIXe siècle, de consacrer à la culture des surfaces de landes laissées auparavant à l'abandon, l'élevage du monton déclina sans rémission : pour l'ensemble de l'Ardenne belge, le nombre de bêtes tomba de 154.018 en 1846 à 100.619 en 1866 et à 28.255 en 1895 <sup>122</sup>.

La reconversion progressive des landes de bruyères en terres cultivables pesa également, quoique dans une moindre mesure que pour le mouton, sur l'importance de l'effectif des bêtes à cornes. D'après P. ROUSSEAU et coll. <sup>123</sup>, le cheptel bovin évolua comme suit dans notre province :

1846	134.000
1866	123.000
1880	142.000
1895	123.000
1910	158.000
1929	142.000
1950	186.000
1958	246.000.

Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, après diverses fluctuations, le nombre de têtes de bétail recensées pour l'ensemble de l'Ardenne belge <sup>124</sup> confirme cette régression : le cheptel bovin s'est ramené de 117.599 têtes dénombrées en 1846 à 110.441 en 1895.

Par la suite, l'importance de l'élevage se redressa, d'abord sous le régime hollandais, puis après 1930, pour atteindre en 1958 un volume double de celui qu'il avait en 1895.

..

Comment les autorités responsables répondirent-elles, au siècle dernier, aux besoins en eau potable de populations alors en sérieux accroissement et d'un cheptel lourdement étoffé ?

<sup>122</sup> G. HOYOIS, *op. cit.*, t. I, p. 170.

<sup>123</sup> *La Province de Luxembourg*, p. 195.

<sup>124</sup> HOYOIS, *op. cit.*, p. 170.

Certes, d'importants travaux furent réalisés : on installa dans un grand nombre de lieux habités des lavoirs publics, des abreuvoirs et des distributions d'eau ; nous en donnerons un aperçu moins sommaire dans les pages qui suivent. Force est de reconnaître, néanmoins, que des réalisations considérées comme indispensables ont été souvent limitées en importance ou même radicalement empêchées à cause de l'insuffisance notoire des moyens dont disposaient les communes.

En consultant l'*Exposé de la situation administrative de la Province de Luxembourg*, on y relève, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, des doléances réitérées au sujet des montants dérisoires des subsides alloués par l'Etat <sup>125</sup> et par la Province <sup>126</sup> pour l'exécution de travaux d'hygiène, parmi lesquels figuraient non seulement les constructions de fontaines et de lavoirs publics et l'installation de distributions d'eau, mais aussi les déplacements de cimetières situés au milieu des agglomérations ainsi que l'établissement d'égouts et de filets d'eau. Pratiquement livrées à leurs propres ressources, la majeure partie des localités rurales ne pouvaient entreprendre les travaux d'assainissement les plus indispensables faute d'être suffisamment secondées <sup>127</sup>. Les conséquences de l'insuffisance des moyens financiers dont disposaient les communes étaient encore aggravées par une particularité de la loi communale en vertu de laquelle, par une survivance de l'époque féodale où les localités formaient autant de villages séparés, les hameaux sectionnaires des communes s'administraient distinctement et établissaient chacun leur budget. Il en résultait que certaines sections disposaient d'abondantes ressources dont elles n'avaient pas l'emploi, alors que d'autres sections ne possédaient pas les moyens de réaliser des travaux qui s'avéraient pourtant urgents et indispensables <sup>128</sup>.

En tout état de cause, on n'a exécuté dans la province en 1880 des travaux d'hygiène que pour une somme de frs 71.547, tan-

---

<sup>125</sup> Frs 150.000 annuellement à répartir par parts égales entre les neuf provinces.

<sup>126</sup> Frs 8.200 annuellement vers 1878, frs 22.794 en 1882, frs 11.640 en 1883, frs 28.264 en 1884, frs 3.272 en 1885, frs 4.112 en 1886, etc...!

<sup>127</sup> *Exposé...*, 1878, I, p. 128.

<sup>128</sup> Dr. G. DUFORT, 58e monographie, 1909, p. 243.

dis que les dépenses, elles aussi insuffisantes, faites annuellement pendant les neuf années précédentes s'étaient élevées à frs 179.515 <sup>129</sup>.

Les conséquences de ce lamentable état de choses sont flagrantes. En 1867, on signalait déjà qu'il restait des lacunes à combler dans un certain nombre de localités où il avait fallu, surtout en période de sécheresse, limiter au strict nécessaire la quantité d'eau mise à la disposition des habitants, de telle sorte que les règles élémentaires de l'hygiène ne pouvaient être que difficilement respectées <sup>130</sup>. La même année, dans le cadre de l'enquête décrétée par le Gouvernement à la suite de l'épidémie de choléra qui avait semé l'inquiétude dans la population en 1866, on avait dressé l'inventaire des ressources en eau potable de la province. 40 localités ne possédaient pas de fontaine ; six autres n'avaient ni fontaines, ni puits publics ; la fontaine de Chiny était en partie altérée ; les abreuvoirs et les lavoirs de Toernich étaient en mauvais état ; il y avait peu d'eau en été à Habay-la-Neuve ; et les eaux étaient insalubres à Rochehaut.

Le nombre de lavoirs était considéré comme « fort loin d'être suffisant » ; on estimait nécessaire d'installer au moins autant de lavoirs qu'il n'en existait déjà. Parmi ceux en place, la moitié au moins laissaient beaucoup à désirer : on s'était servi pour les construire du premier ouvrier venu, sans étude ni plan préalable, dans le seul but d'avoir un bac à laver avec le moins de dépense possible <sup>131</sup>. Plus tard, les commissaires-voyers furent chargés de prendre ce service en main et de l'organiser plus rationnellement.

La situation ne s'était certainement pas améliorée en 1880 : une enquête menée dans le sud de la province (cantons voyers d'Arton-Messancy, d'Etalle, de Florenville et de Virton) relevait 94 villages dotés de lavoirs couverts, 28 pourvus de lavoirs à ciel ouvert et 19 totalement privés d'installations semblables, à défaut de sources convenables, précisait-on dans quelques cas <sup>132</sup>.

\* \*

---

<sup>129</sup> *Exposé . . .*, 1881, I, p. 129.

<sup>130</sup> *A.E.*, G.P. 1044B.

<sup>131</sup> *A.E.*, dossier G.P. 1044A.

<sup>132</sup> *Exposé de la Situation Administrative de la Province de Luxembourg*, année 1880 ; 1881, II, p. 88.

Dans de telles conditions, il était courant de faire un rapprochement entre les carences auxquelles nous venons de faire allusion et la situation sanitaire dans la Province.

L'état de santé de la population luxembourgeoise était loin d'être parfait. Il est facile de s'en convaincre en consultant les rapports de la Commission Médicale, qui étaient publiés annuellement dans l'*Exposé*.

Avant d'en donner un bref aperçu, rappelons que, dans chaque province, la Commission Médicale avait dans ses attributions non seulement la situation sanitaire, mais aussi tout ce qui se rattachait à l'hygiène publique, cette dernière rubrique englobant entre autres choses tous les travaux ayant pour objet l'approvisionnement des habitants en eau potable. Les rapports des commissaires-voyers concernant l'aménagement de fontaines, de lavoirs, d'abreuvoirs et de distributions d'eau étaient annexés au rapport de la Commission Médicale. Afin de permettre à cette dernière de mieux faire face à ses responsabilités, qui comportaient des prestations pour lesquelles les médecins ne cessaient de mettre en doute leur compétence, elle a été réorganisée par arrêté royal en date du 31 mai 1880 : à ce Collège, qui était composé exclusivement de docteurs en médecine, on a adjoint un ingénieur, un architecte et les commissaires d'arrondissement, de manière à en former ainsi un véritable comité de salubrité publique.

D'après les témoignages indiscutables que constituent les rapports consciencieusement établis chaque année par la Commission Médicale, il est incontestable qu'il survenait dans le Luxembourg de nombreuses épidémies (croup, typhus, variole, rougeole, dysenterie, scarlatine, etc . . .) ; le choléra a sévi en 1866.

La fréquence des affections épidémiques qui touchaient la population de la Province ressort péremptoirement des renseignements ci-après extraits de l'*Exposé* (1875) :

Epidémies.

Missions et rapports médicaux faits par les membres de la Commission Médicale du Luxembourg pendant les années 1857 à 1874 inclusivement :



<i>Années</i>	<i>Nombre</i>	<i>Années</i>	<i>Nombre</i>
1857	10	1866	32
1858	8	1867	néant <sup>133</sup>
1859	21	1868	12
1860	8	1869	4
1861	16	1870	10
1862	10	1871	18
1863	10	1872	6
1864	3	1873	4
1865	13	1874	3 <sup>133</sup>

Dans de telles conditions, on comprend parfaitement que les pouvoirs publics se soient efforcés, dans toute la mesure de leurs moyens malheureusement très étriqués, de promouvoir l'amélioration des conditions dans lesquelles l'eau potable était mise à la disposition des habitants.

Les milieux scientifiques furent appelés à apporter leur contribution à l'oeuvre entreprise. Rappelons d'abord le travail déjà cité de l'ingénieur CLEMENT, son *Mémoire sur les Sources Minérales de l'Ardenne Belge*.

Plus près de nous, le monumental travail de VAN DEN BROECK, MARTEL, et RAHIER intitulé *Les Cavernes et les Rivières Souterraines de Belgique*, tout en présentant une étude très fouillée de la géologie et de la géomorphologie des massifs calcaires, porte en filigrane le souci d'établir la distinction précise qui s'impose entre les sources vraies, émanant de terrains meubles et perméables, et les résurgences des formations calcaires qui ne sont que la réapparition en surface d'eaux suspectes, perdues temporairement dans des ruisseaux souterrains <sup>134</sup>.

D'où le sous-titre « Etudes Spéléo-Hydrologiques sur les Calcaires... » figurant en pleine page en tête de chacun des deux volumes.

---

<sup>133</sup> L'existence d'aucune maladie épidémique n'a été signalée au cours des années 1867 et 1874. Les trois missions de 1874 sont relatives à l'hygiène publique.

<sup>134</sup> Notons, à toutes fins utiles, que ce travail ne concerne notre Province que pour une dizaine de communes, situées dans la région de la Famenne : Durbuy, Hampteau, Heyd, Hotton, Izier, My, On, Soy, Villers-Sainte-Genrude et Wéris.

D'où aussi le patronage dont S.A.R. le Prince Albert de Belgique a honoré l'ouvrage avec l'espoir qu'il fasse « accomplir un pas décisif à la question capitale des eaux potables » <sup>135</sup>.

Dans l'avant-propos de ce magistral ouvrage, l'un des auteurs tint à préciser que c'était sous l'impulsion directe de la clairvoyante insistance de S.M. le Roi Léopold II que les initiateurs de la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, fondée à Bruxelles en 1887, avaient « tenu à diriger les travaux de cette société dans la voie féconde de la géologie appliquée et tout spécialement dans celle de l'étude des eaux alimentaires » <sup>136</sup>.

Le Roi des Belges n'avait cessé, avec la sagacité qui le caractérise, d'attirer l'attention sur l'importance des graves et bientôt angoissants problèmes d'intérêt public liés à la question des eaux alimentaires <sup>137</sup>.

En 1882, il avait doté d'un prix de 25.000 francs un concours dont l'objet était de rechercher les meilleurs moyens à mettre en oeuvre pour pourvoir abondamment les grandes villes de la Belgique en eau potable de la meilleure qualité <sup>138</sup>.

« Installer partout l'eau potable fut une préoccupation constante de Léopold II et il se rendait souvent à l'inauguration des distributions » <sup>139</sup>.

La sollicitude inquiète dont les plus hautes autorités du Pays entouraient les problèmes de l'eau potable et les doléances qui, nous l'avons dit, s'exprimaient un peu partout à ce sujet, traduisaient les insuffisances d'un programme de réalisations qui était incontestablement trop peu développé.

Et cependant, nous l'avons acté aussi, des efforts considérables avaient été déployés pour remédier à une situation qui ne cessa d'être préoccupante.

Nous ne pouvons négliger de passer en revue les aspects positifs de la question.

---

<sup>135</sup> Lettre du 1er avril 1909 reproduite en tête du tome I.

<sup>136</sup> *op. cit.*, avant-propos, p. 7.

<sup>137</sup> *idem*, p. 6.

<sup>138</sup> *idem*, p. 6.

<sup>139</sup> Albert MARINUS, *Réflexions d'un Folkloriste*, 18e série, Bruxelles 1974, p. 20.

## L'aménagement des points d'eau.

A Torgny, « il y a cinquante ans, . . . une petite fontaine s'appelait abreuvoir et lavoir . . . ; aujourd'hui . . . cinq fontaines, dont deux sont couvertes, distribuent une eau pure dans tous les quartiers du village ».

Ainsi s'exprimait en 1877 l'instituteur GOBERT dans une notice reprise par TANDEL <sup>140</sup>.

Ces quelques mots donnent la mesure de l'oeuvre accomplie au cours du XIXe siècle dans le domaine de l'aménagement des points d'eau.

Mais il ne faut pas se méprendre, car toutes les localités ne partageaient pas le sort enviable de Torgny.

Avant de recourir à la documentation pour tenter de faire le point, précisons en quelques mots la manière dont les initiatives sont prises dans le domaine qui nous occupe.

### *Le statut administratif des lavoirs.*

Les fontaines sont la propriété des communes, qui les ont fait aménager de leurs propres deniers, parfois plus ou moins arrondis par des subsides qui, nous l'avons dit, leur furent toujours très parcimonieusement attribués, tant par l'Etat que par la Province.

Rares sont les exceptions. A Habay-la-Neuve cependant, un grand lavoir est la propriété d'une personne du voisinage ; nos recherches pour découvrir l'origine de cette situation assez déconcertante n'ont pas abouti. D'autre part, à Neufchâteau, les habitants d'un quartier de la rue de Longlier ont reçu de la ville en 1834, à la suite d'une requête qu'ils avaient présentée, deux chênes et la quantité de pierres nécessaires pour l'édification d'une fontaine ou abreuvoir à construire à leurs frais <sup>141</sup>. La fontaine fut érigée par souscription entre les intéressés.

A partir du dernier tiers du XIXe siècle, les administrations communales purent s'appuyer, pour l'aménagement des installations, sur l'assistance technique des commissaires-voyers.

<sup>140</sup> C.L., t. III, 1890, p. 375.

<sup>141</sup> Séance du conseil communal en date du 5 mai 1834.

Il est à présumer qu'un accord tacite, inspiré par des considérations d'intérêt général, assurait partout le maintien des fontaines dans un bon état de propreté et d'utilisation.

La Ville de Neufchâteau ne se contenta pas d'une telle situation de fait et le conseil communal édicta, en séance du 22 avril 1865, un règlement sur l'usage et la police de la fontaine alors nouvellement construite.

Il y était stipulé notamment que l'utilisation de la fontaine, qui comprenait quatre bassins à laver et six bassins à tremper ou à rincer, était entièrement gratuite.

L'usage de la fontaine était limité au lavage des linges et des hardes ; il était donc interdit d'y laver des pommes de terre ou autres légumes, des peaux et dépouilles d'animaux, des laines, chanvres et lins non filés, etc . . . ; il était défendu d'y introduire des chevaux et autres bêtes de somme, des brouettes et des civières, d'y faire ou d'y déposer des ordures, de même que sur le terrain servant de blanchisserie et de séchoir, etc . . .

\*  
\*\*

Le nettoyage de la fontaine et de ses accessoires, de même que leur entretien et celui du bâtiment, étaient à la charge de la commune.

Il devait en être ainsi un peu partout.

A Auby, maintenant encore, un préposé de la commune vide tous les vendredis le bac du lavoir afin de le nettoyer. A Etalle, le nettoyage hebdomadaire des bacs de certains lavoirs par les soins de la commune était encore assuré couramment il y a une douzaine d'années.

Ces usages, inspirés d'une logique évidente, ne devaient pourtant pas être en vigueur dans toutes les localités. A Bastogne, « deux fois chaque année, des bonnes femmes des quartiers intéressés nettoyaient les fontaines et puis « faisaient le tour » du voisinage . . . dans un large périmètre. On leur donnait un peu d'argent pour les payer de leur peine »<sup>142</sup>.

---

<sup>142</sup> E. GAVROY dans *Ardenne et Famenne*, XII/1-1972, p. 68.

Dans les Ardennes françaises, « après le nettoyage des fontaines fait la veille de la Pentecôte par les jeunes filles, les jeunes gens les décoraient le lendemain de fleurs et de branchages »<sup>143</sup>.

La tradition est touchante, assurément, mais il faut estimer désirable qu'entre des nettoyages aussi espacés d'autres dispositions aient assuré le bon état d'entretien permanent de ces lavoirs !

*Bref aperçu de la documentation disponible concernant l'aménagement des points d'eau.*

Diverses sources permettent de s'orienter aussi bien que possible dans les tentatives de reconstitution rétrospective des étapes parcourues au XIXe siècle en matière d'aménagement des points d'eau.

En annexe aux rapports annuels de la Commission Médicale est publié dans l'Exposé de la Situation Administrative de la Province de Luxembourg le relevé sommaire des travaux d'hygiène, parmi lesquels figurent notamment les constructions de lavoirs, d'abreuvoirs et de puits publics.

La consultation de ces relevés permet de suivre dans une certaine mesure les étapes parcourues dans l'accomplissement des tâches énormes auxquelles on s'est trouvé confronté pour aménager les sources.

On constate cependant que la présentation du matériel documentaire ne suit pas une ligne uniforme au cours des diverses étapes qu'il conviendrait d'étudier : précise et détaillée pour certaines périodes, elle redevient tellement sommaire et décevante pour d'autres époques que tous les essais de reconstitution des faits se heurtent à d'inévitables discontinuités.

En présence de ces lacunes qu'il est pratiquement impossible de combler, nous devons nous résigner à reconstituer aussi exactement que possible deux ou trois étapes dans l'avancement du travail d'aménagement des points d'eau, à savoir :

- 1°) les ouvrages réalisés entre 1863 et 1875 ;
- 2°) les aménagements qui existaient en 1867 ;
- 3°) la situation en 1880.

---

<sup>143</sup> A. MEYRAC, *Traditions des Ardennes*, dans SEBILLOT, *op. cit.*, t. II, p. 302.

*Ouvrages réalisés entre 1863 et 1875.*

En ce qui concerne les années 1863 à 1875 pour lesquelles la documentation est disponible de manière continue dans l'Exposé de la Situation Administrative de la Province de Luxembourg, nous avons relevé, pour fixer quelque peu les idées, les travaux les plus importants réalisés dans la province, en nous limitant à un minimum de dépenses de 10.000 francs d'alors.

Afin qu'on puisse mieux se rendre compte de l'ordre de grandeur de ces travaux exécutés il y a plus de cent ans, nous avons converti les montants des dépenses auxquelles ils ont donné lieu en prix actuels en nous basant sur un indice des prix de détail remontant à l'année 1835, qui a été calculé par l'Institut des Sciences Economiques de Louvain. Sous les réserves qui s'imposent pour ce genre de transpositions, nous mentionnerons donc, en regard du signalement sommaire de chaque travail, l'indication de son coût en monnaie de l'époque et la conversion de ce montant en monnaie actuelle.

## Travaux effectués de 1863 à 1875

		<i>prix payé</i>	<i>conversion en francs actuels</i>
1867 Villers-la-Loue	construction de trois fontaines avec lavoirs et abreuvoirs	10.015	573.859
1871 Arlon	agrandissement du lavoir de la route de Bastogne	10.340	586.615
1867 Noirefontaine	lavoirs et abreuvoirs dans les deux sections de la commune	11.000	624.059
1869 Termes	lavoirs, canaux, etc . . .	11.100	629.732
1867 Meix-devant-Virton	fontaines, lavoirs et abreuvoirs	11.389	646.128
1865 Mirwart	distribution d'eau	11.500	652.425
1866 Marche	Divers et construction d'une fontaine	11.956	678.295
1867 Carlsbourg, Merny et Paliseul (alors unifiés)	fontaines, abreuvoirs et lavoirs	12.000	680.792

1864	Bleid	construction d'une fontaine à Gomery	12.000	687.600
1864	Saint-Vincent alors Bellefontaine	distribution et conduite d'eau	12.000	687.600
1874	Odeigne	distribution d'eau	12.465	707.172
1866	Grupont	distribution d'eau	12.665	718.519
1867	Harsin	distribution d'eau	13.630	773.266
1871	Vielsalm	distribution d'eau à Rencheux et à Ville du Bois, etc . . .	14.250	808.440
1867	Arville	distribution d'eau	15.200	862.336
1864	Vesqueville	distribution d'eau	15.200	862.336
1869	Lamorteau	distribution d'eau	16.200	919.069
1866	Arville	construction de lavoirs couverts	17.000	964.455
1862	Corbion	distribution d'eau avec bornes, fontaines et abreuvoirs	17.700	1.014.210
1862	Hautfays	construction de trois fontaines donnant l'eau au moyen d'une machine hydraulique, établissement de lavoirs et d'abreuvoirs pavage autour de ces constructions, etc . . .	18.000	1.031.400
1865	Jamoigne	établissement de trois lavoirs couverts, d'une fontaine publique et d'un abreuvoir pour le bétail	18.000	1.031.400
1868	Vivy	établissement de lavoirs et abreuvoirs à Vivy	18.086	1.036.327
1871/2	Saint-Hubert	distribution d'eau	17.700	1.014.210
1870	Hives	distribution d'eau	18.240	1.034.803
1870	Harnoncourt (alors Lamorteau)	distribution d'eau	18.957	1.075.481
1867	Bras	distribution d'eau	20.000	1.134.653
1869	Transinne	distribution d'eau	20.000	1.134.653

1867	Dochamps	distribution d'eau à Dochamps et à Freyneux, etc	20.860	1.183.443
1867	Rossignol	établissement d'une prise d'eau avec conduite et construction de deux lavoirs	22.000	1.248.118
1869	Muno	distribution d'eau et aqueduc	22.100	1.253.792
1869	Vielsalm	distribution d'eau	25.356	1.438.513
1869	Wellin	distribution d'eau	26.500	1.503.415
1868	Bande	distribution d'eau	30.000	1.701.980
1865	Sugny	distribution d'eau	32.000	1.815.445
1868	Libin	distribution d'eau à Libin-Haut et à Libin-Bas	33.000	1.872.178
1869	Izel	lavoirs et distribution d'eau	33.000	1.872.178
1867	Libin-Smuid (alors groupés)	distribution d'eau	38.360	2.176.265
1862	Muno	fontaines et conduits d'eau	50.000	2.865.000
1866	Nassogne	distribution d'eau	50.000	2.836.633
1864	Bouillon	distribution d'eau	88.200	5.053.860
1869/76	Virton	distribution d'eau avec abreuvoirs, bouches à incendie et robinet à domicile	100.000	5.673.267

Les dépenses ainsi engagées atteignent un total considérable : elles se montent à 968.475 francs d'il y a cent ans, et correspondraient à des débours atteignant 55.082.587 francs actuels.

Indépendamment de ces travaux importants, 157 communes ont effectué au cours de cette période 314 autres ouvrages de même nature qu'il serait fastidieux d'énumérer en détail. Bornons-nous à relever que le coût total de ces travaux atteignait 773.795 francs en monnaie de l'époque, cette dépense pouvant être considérée comme l'équivalent de 44.338.453 francs d'aujourd'hui.

Ouvrons ici une brève parenthèse pour attirer l'attention sur les difficultés qu'on éprouve pour bien interpréter la documentation. Constamment, on y retrouve dans la désignation des travaux effec-



tués par les communes le terme « fontaine » qui n'est qu'occasionnellement complété par les précisions qui s'imposeraient pour qu'on sache avec certitude s'il s'agit d'un abreuvoir, d'un lavoir, d'un monument ornemental ou du simple aménagement d'une source. Cet usage est conforme au langage de tous les habitants du Luxembourg méridional et du nord de la France, à qui il ne viendrait pas à l'idée de désigner un point d'eau autrement que par le mot « fontaine » ; il est rigoureusement correct, dictionnaire en main ; mais son emploi généralisé entache d'une imprécision congénitale une documentation établie avec soin et dont on aurait pu espérer tirer un meilleur parti.

\*  
\*\*

Renonçant à étendre la prospection à d'autres périodes que celle comprise entre 1863 et 1875, pour lesquelles, nous l'avons dit, la documentation ne semble pas avoir été inspirée d'un souci suffisant de continuité, nous poursuivrons notre bref aperçu des réalisations en matière d'eau potable en posant deux jalons, respectivement en 1867 et en 1880.

*Les aménagements qui existaient en 1867.*

Les rapports consignants les résultats de l'enquête décrétée par le Gouvernement à la suite de l'épidémie de choléra qui avait sévi en 1866 ont été établis avec beaucoup de soin et permettent de faire le point de la situation en 1867 <sup>144</sup>.

Un premier relevé donne la liste des communes où les abreuvoirs et les lavoirs étaient en bon état. Nous en extrayons la récapitulation que voici :

<i>Arrondissements</i>	<i>Lavoirs</i>	<i>Abreuvoirs</i>
Arlon	69	73
Bastogne	113	126
Marche	127	145
Neufchâteau	155	218
Virton	180	143
	644	705

<sup>144</sup> A.E., dossier G.P. 1044A.

D'autre part, un matériel considérable rassemble les rapports établis dans le cadre d'une enquête portant sur les « eaux servant à l'alimentation » ; chaque commune devait répondre aux questions suivantes pour toutes les sections de son ressort :

- la localité possède-t-elle un ou plusieurs abreuvoirs ?
- les eaux des abreuvoirs sont-elles salubres ?
- la localité possède-t-elle un ou plusieurs lavoirs ?
- leur nombre ?
- sont-ils couverts ?
- sont-ils assez grands ?
- sont-ils en tout temps suffisamment pourvus d'eau ?
- si non, peut-on y remédier ? par quel moyen ?
- état d'entretien des lavoirs ?

Malheureusement, les dossiers relatifs aux arrondissements de Marche et de Neufchâteau ne se trouvent pas dans la farde <sup>145</sup>. En compulsant les renseignements fournis concernant les trois autres arrondissements, nous avons pu dresser le tableau ci-dessous :

<i>Arrondissements</i>	<i>Nombre d'abreuvoirs</i>	<i>Nombre total de lavoirs</i>	<i>Nombre de lavoirs couverts</i>
Arlon	78	75	42
Bastogne	165	140	16
Virton	161	169	101

Pour l'arrondissement de Marche, un document plus sommaire permet de constater le nombre dérisoire de localités qui étaient pourvues en 1867 des installations nécessaires : 11 localités possédaient un ou plusieurs abreuvoirs, 25 villages étaient dotés d'un lavoir et 13 lieux habités était desservis par une distribution d'eau.

Un document similaire, préparé pour l'arrondissement de Neufchâteau, avec la mention des communes, de leurs sections et de leur population exacte, laisse en blanc toutes les autres colonnes du relevé !

En dehors de l'arrondissement de Neufchâteau pour lequel, comme nous venons de le dire, la documentation fait défaut, 97 lo-

<sup>145</sup> A.E., G.P. 1044A.

calités ne connaissaient d'autres lieux d'abreuvement que les rivières et les ruisseaux.

Le tableau peu satisfaisant qui vient d'être brossé de la situation en 1867 ne s'est certainement pas amélioré au cours des années ultérieures. Pour en faire la constatation, il suffit de parcourir la documentation rassemblée en 1880.

*La situation en 1880.*

Lors de la séance d'installation de la commission médicale, le Gouverneur de la Province avait prié les commissaires d'arrondissement d'examiner quels seraient les travaux d'hygiène les plus urgents à exécuter.

Avec l'autorité qui a fait sa réputation, Emile TANDEL s'est acquitté le mieux de cette mission en publiant dans l'Exposé de la Situation Administrative pour l'année 1880 <sup>146</sup> les résultats d'une enquête concernant la situation hygiénique de chaque lieu habité de l'arrondissement d'Arlon-Virton.

Parmi les questions posées, nous nous sommes attachés particulièrement aux deux suivantes :  
 existe-t-il un lavoir public ?  
 est-il couvert ? est-il dans de bonnes conditions ?

Dans le tableau qui suit, nous dénombrons, pour chaque canton-voyer de l'arrondissement, les localités qui ont répondu affirmativement aux deux questions, celles qui ont déclaré ne posséder qu'un lavoir laissant à désirer et celles où il n'existe pas de lavoirs :

<i>Cantons voyers</i>	<i>Lavoirs en bon état</i>	<i>Lavoirs défectueux</i>	<i>Absence de lavoir</i>
Arlon	27	12	9
Etalle	18	9	5
Florenville	14	9	4
Virton	31	2	1
	-----	-----	-----
	90	32	19

<sup>146</sup> 1881, II, p. 88.

L'enquête met en lumière les indiscutables lacunes constatées un peu partout dans l'arrondissement, exception faite du canton-voyer de Virton.

Pour Bastogne, le commissaire d'arrondissement considérait : comme travaux urgents les distributions d'eau de Bastogne, Fauvillers, Grand-Halleux, Sibret et Vielsalm (pour Rencheux et Ville-au-Bois) ainsi que les fontaines de Hompré, Limerlé, Longchamps, Mont, Wardin et Wibrin ; et comme travaux pouvant être ajournés la distribution d'eau à Noville, l'amélioration de celle de Tillet et les fontaines à Longvilly, Nives et Villers-la-Bonne-Eau <sup>147</sup>.

Dans l'arrondissement de Marche, bien que de nombreux travaux d'hygiène aient été reconnus indispensables et qu'une foule de projets aient été étudiés, il en a été exécuté fort peu, principalement à cause du manque de fonds <sup>148</sup>.

Les travaux d'hygiène et de salubrité qui restaient à exécuter dans l'arrondissement de Neufchâteau étaient tellement nombreux et considérables et les ressources de la plupart des communes étaient tellement restreintes que pour l'exécution de ceux de ces travaux qui étaient classés parmi les plus urgents on déclarait devoir attendre encore bien longtemps, à moins que l'Etat et la province ne puissent venir au secours des communes d'une manière beaucoup plus efficace que par le passé <sup>149</sup>.

D'une voix unanime, les commissaires d'arrondissement tra-duisaient les graves préoccupations qui tracassaient la population de toute la province.

\*  
\*\*

Tandis que les moyens traditionnels restaient en défaut, la recherche de l'eau potable s'était orientée, déjà avant 1850, dans une voie nouvelle, l'établissement de distributions d'eau, qui allait prendre, surtout dans les cinquante dernières années, l'expansion impressionnante qu'on connaît, au détriment des installations anciennes frappées de caducité.

Longtemps encore, cependant, on se conforma aux vieilles habitudes ; on construisit encore par ci par là des lavoirs selon l'an-

---

<sup>147</sup> *Exposé* . . . 1880 ; 1881, annexe, p. 203.

<sup>148</sup> *Exposé* . . . 1880 ; 1881, annexe p. 292.

<sup>149</sup> *Exposé* . . ., année 1880 ; 1881, annexe p. 331.

cienne mode en 1926 à Mussy-la-Ville, après 1950 à Bellefontaine et même en 1957 à Tontelange ! Mais ce n'étaient que des combats d'arrière-garde et rien ne pouvait aller à l'encontre du progrès.

### *Les distributions d'eau.*

Bien que rarement pratiqué, le transport de l'eau à distance était déjà connu dans des temps très reculés.

Sept siècles avant J.C., SENNACHERIB avait réalisé un canal de 80 km de longueur afin de pourvoir d'eau Ninive, dont il avait décidé de faire sa capitale.

Bien avant les Romains, les Grecs captèrent l'eau au moyen d'aqueducs importants ; certains d'entre eux dataient d'au moins cinq siècles avant J.C. ; l'eau s'y écoulait librement, en pente douce ; à partir du III<sup>e</sup> siècle avant J.C., les installations comportaient, dans les traversées de vallées, des conduites en siphon à forte pression.

« Au début de notre ère, une douzaine d'aqueducs sillonnaient la campagne romaine pour venir déverser une eau abondante dans les huit cents ou neuf cents fontaines de Rome ». Le plus long d'entre eux mesurait 80 kilomètres. Il existait aussi des aqueducs à Nismes, à Arles, à Strasbourg et à Cologne. En Belgique, on n'a pas découvert d'adductions d'eau romaines de l'importance de celles dont il vient d'être fait mention <sup>150</sup>.

Nous avons signalé plus haut l'existence d'aqueducs souterrains qui assuraient une communication entre des sources et des établissements romains qui en étaient relativement éloignés, situés à Fauvillers et à Hargimont.

Quelques autres vestiges anciens, auxquels il serait téméraire d'attribuer une datation, ont été mis au jour dans le Luxembourg.

A Thiaumont, on a découvert au début du siècle une installation sans doute très ancienne comportant un réservoir circulaire maçonné captant l'eau et semblant être relié par des arbres troués dans le sens de la longueur à l'emplacement présumé d'un abreuvoir <sup>151</sup>.

<sup>150</sup> Tous les renseignements qui précèdent sont extraits de l'excellent ouvrage de BUFFET et EVRARD, déjà cité.

<sup>151</sup> Geschichte Diedenberg und Umgegend, de J.B. WEYRICH, p. 296/297, renseignement communiqué par Nicolas KERGER.

A Bleid, en 1728, Jean-Lambert GERLACHE, propriétaire d'une aile du château de Gomery, fit, « chose très rare certainement à cette époque dans la région, capter une source dans le bois communal de Baconveau et amener l'eau jusque dans sa cuisine au moyen de tuyaux de bois. Il en avait reçu l'autorisation... le 29 mars 1735 et s'était engagé à permettre à la communauté de venir puiser l'eau chez lui en cas d'incendie »<sup>152</sup>.

A Flamierge, au petit hameau de Frenet, « on remarque un aqueduc découvert il y a quelques années et qui certes a demandé un long travail »<sup>153</sup>.

Plus près de notre époque, les témoignages recueillis sur place, les constatations relevées au cours de visites et la documentation disponible concordent pour donner l'impression qu'en règle générale les lavoirs et les abreuvoirs ont été installés à proximité immédiate des sources qui devaient les alimenter. La description des ouvrages ne mentionne qu'exceptionnellement la nécessité d'établir des conduites d'eau pour assurer l'irrigation des fontaines au départ des points d'émergence. La longueur des canalisations est rarement renseignée ; on sait pourtant, d'après les rares indications fournies à ce sujet dans l'Exposé de la Situation Administrative, qu'elle était de 360 mètres à Léglise pour la fontaine de Gennevaux (1872), de 15 mètres à Mont pour le bac-abreuvoir (1870), de 27 mètres à Soy (1862), de 150 mètres pour le lavoir de Longueville à Tohogne (1862) et de 340 mètres pour le lavoir de Houmar, également à Tohogne (1862).

Il ne semble pas que les premières distributions d'eau aient donné lieu à l'établissement de canalisations développant une longueur considérable. On recherchait nécessairement des sources aussi rapprochées que possible des endroits à ravitailler. C'est ainsi qu'à Barvaux, la distribution d'eau, antérieure à 1867, ne comportait que 750 mètres de tuyaux<sup>154</sup>. Cette façon de faire a dû rester en vigueur, semble-t-il, jusqu'à la fin du siècle dernier.

Du reste, pour autant qu'on puisse s'en faire une idée à défaut d'une documentation suffisante, les installations réalisées au cours du siècle écoulé ne correspondaient vraiment pas à l'idée que nous

<sup>152</sup> A. PETIT, Gomery, dans le *Pays Gaumais*, 23 (1962), p. 12.

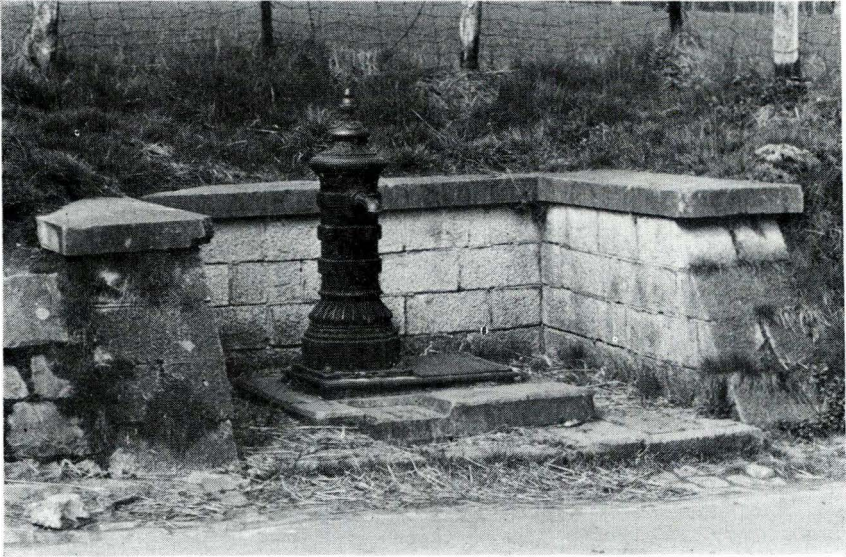
<sup>153</sup> C.L., t. IV, p. 196/7.

<sup>154</sup> A.E., dossier G.P., 1044A.

nous faisons maintenant de tels aménagements ; elles se limitaient ordinairement au placement de bornes-fontaines dans les quartiers à pourvoir d'eau ; pour éviter le gaspillage, ces bornes étaient commandées par un levier ou, plus souvent, par une clé amovible dont chaque ménage possédait un exemplaire.

Beaucoup d'aménagements étaient dérisoires : à Bande et à Barvaux, la distribution d'eau ne comportait que deux bornes fontaines et il n'y en avait qu'une à Marenne et à On <sup>155</sup> !

Un dernier témoin de ces procédés archaïques peut encore être observé à Jenneret, commune de Bende, où une borne-fontaine est restée en place. Elle est soigneusement aménagée sur une dalle en pierre de taille, entourée de trois murets en pierre locale soutenant le talus bordant la route. Le nom du fabricant, J. et J. DEWANDRE à Liège, est coulé dans le socle. A la base de la borne, une plaque amovible permettait l'inspection du mécanisme.



Bende. — Borne-fontaine à Jenneret.

Une ou deux bornes de même fabrication sont encore en place à Herbeumont également.

<sup>155</sup> A.E., dossier G.P., 1.044A.

On relève dans le travail méritoire du Dr. DUFORT, déjà cité, des renseignements circonstanciés sur les distributions d'eau qui existaient en 1909 dans la partie ardennaise de la province : la longueur des conduites variait de 250 mètres à trois kilomètres ; cette distance n'était dépassée qu'à Wellin (8 kilomètres) ; le nombre moyen de bornes-fontaines mises en service était de 11 ; il y en avait 22 à Wellin et 25 à Transinne.

A Saint-Hubert, la distribution d'eau mise en fonctionnement en 1864 assurait un débit constant de 600 à 1200 m<sup>3</sup> par jour à 6 fontaines et à 17 bornes-fontaines ; une centaine de maisons y étaient reliées moyennant redevance <sup>156</sup>.

A Florenville, nous nous trouvons en présence d'un aménagement qu'on peut considérer comme important pour l'époque ; « la distribution d'eau y est activée depuis 1880 par trois béliers hydrauliques posés par l'ingénieur BOLLEE, du Mans (Sarthe) ; l'eau vient des gorges du Man-de-Lavaux, à la côte 285 ; elle est foulée sur une longueur de 1200 mètres dans une conduite ascensionnelle en fonte qui l'amène au réservoir, à la côte 365, au haut des Epérides ; le réservoir contient 600 mètres cubes... et alimente deux abreuvoirs et vingt bornes-fontaines » <sup>157</sup>.

Les béliers hydrauliques étaient alors couramment utilisés pour racheter la différence de niveau entre les sources et les réservoirs ; il était regrettable qu'on soit astreint, par ce procédé, à sacrifier des quantités d'eau beaucoup plus considérables que celles dont on assurait l'ascension à pied d'oeuvre.

Les béliers hydrauliques d'Etalle sont encore en service à l'heure actuelle, mais en cas d'insuffisance, ils sont épaulés par une installation actionnée par un moteur moderne.

Vers 1870, les tuyaux en grès qui avaient été posés antérieurement semblaient être tombés en discrédit à cause des fuites qu'ils présentaient fréquemment : on s'en plaint à Manhay (commune de Vaux-Chavanne) en 1872 et on les remplace par des conduites en fonte à Soy en 1871 et à Saint-Vincent en 1873.

\*  
\*\*

---

<sup>156</sup> Dr. DUFORT, *op. cit.*, p. 413.

<sup>157</sup> C.L., t. III, p. 919.



Bien avant la fin du siècle dernier, on commença à améliorer le service de la distribution de l'eau en l'étendant au domicile même des usagers. On s'orientait ainsi vers une voie nouvelle <sup>158</sup> qui allait s'imposer péremptoirement par la suite. Les débuts furent cependant hésitants, d'autant plus que le coût des installations de l'espèce était considérable et rebutait bon nombre de communes. L'extension de la nouvelle méthode était donc freinée par ces considérations et on n'assista que pendant la période d'entre les deux guerres à une mise en application moins sporadique de la distribution d'eau assurée au domicile des habitants. Au cours des cinquante dernières années, un effort énorme fut déployé pour que toutes les localités soient dotées d'une installation répondant à toutes les exigences du progrès.

C'est chose faite actuellement et il en est résulté une véritable révolution dans la manière de vivre à la campagne. En peu d'années, les anciennes installations ont été désertées ; les abreuvoirs et les lavoirs ont perdu leur raison d'être et ne sont généralement plus entretenus ; lors de l'installation de la distribution d'eau sur leur territoire, pas mal de communes ont coupé l'eau des lavoirs et en ont cadennassé l'entrée afin d'astreindre les habitants à consommer l'eau du robinet ; certaines administrations communales ont fait démolir les aménagements devenus inutiles ; ceux qu'on a laissés en place sont livrés à l'abandon et se dégraderont jusqu'à ce qu'ils tombent en ruine.

On assiste ainsi à l'effondrement subit de vénérables vestiges qui furent les témoins, pendant plus d'un siècle, de l'existence de nos ancêtres à la campagne.

Nous avons tenté d'en assurer le souvenir en en dressant l'inventaire et en en fixant la physionomie par la description et la photographie.

Nous croyons avoir visité, au prix de multiples déplacements, les lavoirs couverts qui existent encore dans la province et nous présentons dans les pages qui suivent un essai de synthèse des résultats de ces pérégrinations.

---

<sup>158</sup> dont des applications étaient cependant déjà signalées sous l'Empire romain (BUCHET et EVRARD, *op. cit.*, p. 105).

## II

## Partie Descriptive

Dans les pages qui précèdent, nous nous sommes efforcé de situer dans leur ambiance les abreuvoirs et les lavoirs, d'évoquer la vie rurale de jadis dans le cadre de laquelle ils trouvaient leur raison d'être, de rappeler le rôle éminemment utile qu'ils avaient joué à la campagne pendant des générations et de constater que l'évolution du progrès les a fait désertier en peu de temps en leur substituant des procédés plus pratiques et plus confortables.

Comme nous l'avons déjà dit, certaines administrations communales n'ont pas hésité à démolir immédiatement les installations devenues sans emploi. Parmi les survivantes, beaucoup sont déjà mises hors service : l'arrivée de l'eau a été coupée volontairement ou, parfois, accidentellement, par exemple à l'occasion de l'exécution de travaux d'égouts, sans qu'on la rétablisse par la suite. Nombre de lavoirs sont cadencés.

Mieux vaut ne pas parler de leur état d'entretien général.

En présence de la détresse préoccupante de ces vestiges du passé, il nous a semblé utile d'en dresser l'inventaire. L'Institut Archéologique du Luxembourg nous y a encouragé. Au prix de multiples déplacements, nous avons photographié tous les lavoirs que nous avons pu repérer et nous en avons conservé une description aussi complète que possible.

Les résultats de ces travaux sont sommairement exposés dans les pages qui vont suivre.

Nous dirons d'abord quelques mots des puits, auxquels on recourait dans les endroits dépourvus de sources.

Nous ferons ensuite brièvement mention des points d'eau couverts, qui étaient l'installation la plus rudimentaire qu'on puisse aménager à l'emplacement d'une émergence.

Nous présenterons enfin notre documentation sur les abreuvoirs et sur les lavoirs.

## Les puits

Il semble que de tout temps on eut recours au creusement de puits pour pallier le manque d'eau de surface dans les lieux habités.

Nous avons déjà rappelé plus haut que la présence d'un puits était une nécessité primordiale dans tout château-fort construit sur roc.

Souvent, c'est par la découverte d'un puits à l'occasion de fouilles ou de l'exécution de travaux qu'on retrouve l'emplacement de localités disparues. On a mis au jour en 1861, dans la marne, un puits en maçonnerie grossière, paraissant fort ancien, au lieu-dit *Haut de Grimodé* (Tintigny), lors de la construction de la route d'Ansart à Marbehan ; l'endroit fut certainement habité à une époque reculée <sup>159</sup>. On a retrouvé des fondations de maisons et un puits au lieu-dit *Pousse à Mauri* qu'on considère comme étant l'ancien emplacement du village de Ménil-Favay, une section de Hotton <sup>160</sup>. D'après un vieux manuscrit de la fabrique d'église de Samrée, il se trouvait entre Dochamps et Lamorménil un petit bourg du nom de Bethomont qu'un incendie détruisit en partie vers 1419 et que les Huguenots anéantirent en 1612 ; il y existait un puits très profond <sup>161</sup>. Il y avait aussi des puits dans certaines « granges » dépendant du domaine de l'Abbaye d'Orval <sup>162</sup>.

Sous l'empire romain, on construisit en Belgique des puits de divers types : les uns étaient carrés et maçonnés en moellons, d'autres étaient carrés et cuvelés de bois, d'autres encore étaient circulaires et maçonnés en moellons ; la profondeur de ces puits atteignait parfois 28 mètres <sup>163</sup>.

Depuis des temps très reculés, un peu partout, la population a recouru à des puits privés ou publics. A Vance, « on comptait 144 puits au village, autant de puits que de maisons » ; l'eau qu'on y prélevait était suspecte <sup>164</sup>.

<sup>159</sup> C.L., t. III, p. 711.

<sup>160</sup> C.L., t. V, p. 129.

<sup>161</sup> C.L., t. V, p. 331.

<sup>162</sup> GENICOT et coll., *op. cit.*, pp. 26 et 59.

<sup>163</sup> BUFFET et EVRARD, *op. cit.*, p. 95.

<sup>164</sup> Jules MASSONNET, *Histoire de Vance* (A.I.A.L., XC, 1959, p. 15).

Les mentions relatives à des travaux de forage de puits entrepris par les communes à l'intention de leur population sont trop nombreuses pour qu'on puisse envisager d'en entreprendre le dépouillement. A titre de sondage, nous donnons ci-après l'énumération des ouvrages de l'espèce que nous avons relevés dans *l'Exposé de la Situation Administrative de la Province de Luxembourg* concernant les années 1863 à 1875 pour lesquelles, nous l'avons dit plus haut, la documentation est présentée de manière continue et uniforme. Pendant cette période, des puits communaux furent creusés à Amberloup, Aye (avec pompe), Barvaux, Bastogne (recreusement des puits existants et percement de quatre nouveaux puits), Beausaint (trois puits), Chanly (alors Halma), Châtillon, Chiny, Dochamp, Grandhan (deux puits), Guirsch (avec pompe), Habay-la-Vieille, Halma (deux puits), Hargimont (avec pompe), Hautfays (plusieurs puits), Humain (quatre puits), Izel (deux puits avec pompe), Lomprez (deux puits à Barzin), Mabompré, Marenne (trois puits), Martelange (avec pompe), Mirwart (alors Awenne, deux puits), My, Nassogne, Paliseul (plusieurs puits avec pompe), Roy (cinq puits), Sélange (alors Messancy), Sohier (quatre puits), Soy, Tohogne (deux puits), Villers-Sainte-Gertrude (plusieurs puits), Waha (plusieurs puits) et Wellin (plusieurs puits). Nous avons reproduit intentionnellement toute l'énumération - un peu fastidieuse - des localités où des puits avaient été creusés au cours de la période indiquée, afin de relever leur dispersion dans toutes les régions de la province.

De son côté, le Dr. DUFORT (op. cit.) renseignait en 1909 l'existence d'innombrables puits privés (parfois une centaine dans la même localité) et de très nombreux puits publics dont nous donnons ci-après une sélection : Amberloup (deux puits), Forrières (deux puits), Grune (sept puits), Haut-Fays (six puits), Juseret, Lomprez (dix puits), Maissin, Nassogne (trois puits), Redu (deux puits), Sibret, Sohier (13 puits), Vesqueville, Villance et Wibrin ; rappelons que ce travail concernait l'Ardenne seulement.

Des recherches plus approfondies que celles que nous avons pu entreprendre s'imposeraient pour permettre de présenter un tableau de ce qui subsiste actuellement de tous ces puits publics. A Lacuisine, à côté de l'emplacement de l'ancienne église alors orientée vers l'Est, on voyait naguère un très large puits qui portait le nom de puits central <sup>165</sup>. Cette mention remonte à 1890 ; il semble-

<sup>165</sup> C.L., t. III, p. 1037.

rait que ce puits ait disparu depuis lors, car les deux puits qu'on peut remarquer actuellement encore à Lacuisine ne correspondent pas au signalement que donnait TANDEL : leur diamètre est minime. La partie saillante de la maçonnerie et la margelle sont un assemblage de pierres de taille jaunes ; le tambour en bois cerclé de fer à ses deux extrémités repose sur des supports en fer forgé. L'ensemble cadre parfaitement avec l'image traditionnelle qu'on se fait d'un puits.



Lacuisine. — Puits dans le bas du village.

Les autres observations que nous avons pu faire n'apportent pas une contribution appréciable à la documentation. Il existe plusieurs puits à Ronchamps (Beausaint) ; non loin de là, un puits isolé est situé le long de la route de la barrière de Champlon. Ils sont tous construits selon un modèle identique : une sorte de tour basse en pierre de schiste présente face à la route un replat où se trouvent l'ouverture et la manivelle. Une grande dalle légèrement inclinée, en béton, un peu débordante, fait office de toiture. Après avoir fait installer la distribution d'eau, l'administration communale a obturé les ouvertures des puits par des planches fixées à demeure, au grand désespoir des habitants de l'endroit qui sont ainsi condamnés à consommer l'eau de Nisramont qu'ils estiment franchement mauvaise, alors qu'ils appréciaient beaucoup la qualité de l'eau des puits. Sin-

gulière façon de faire le bonheur des gens contre leur gré ! Les témoignages que nous avons recueillis à ce sujet semblent tellement conformes à la réalité qu'un fermier de Ronchamps nous a certifié avoir contourné le problème en faisant construire à ses frais un puits dans sa propriété !

Il existait une dizaine de puits publics à Nassogne. Il n'en reste plus que deux qui se trouvent presque en face l'un de l'autre dans le haut du village. Ils se présentent sous l'aspect de petits bâtiments à peu près carrés de faible hauteur, construits en briques blanchies à la chaux, et couverts d'un toit d'ardoises en bâtière assez débordant. Une baie barrée par une dalle dans sa partie inférieure permettait de les utiliser. Les autres puits de Nassogne ont été mis hors service : leur ouverture a été masquée par des dalles afin d'écartier les risques d'accident, tout en ménageant la possibilité d'y placer en cas de besoin les « grenouillères » des services d'incendie.

Sur la place de Lesterny se trouve un puits encapuchonné d'une petite calotte de briques recouverte de béton ; une pompe, actuellement hors service, permettait naguère de remplir un abreuvoir placé à proximité. Par une porte de fer, maintenant bloquée, on pouvait puiser de l'eau à l'aide d'un seau suspendu à l'extrémité d'une perche ; la profondeur du puits était évaluée à 7 mètres.

Il y avait certainement des puits dans diverses localités de la région de Nassogne. Au cours de nos recherches, l'une des personnes interrogées à Grune nous a même certifié que des personnages de profession douteuse circulaient de village en village, pendant l'été de 1973, afin de prospecter ces puits systématiquement. Ils espéraient, paraît-il, y découvrir de vieux objets susceptibles d'être revendus à des brocanteurs. Pourquoi n'avons-nous pas fait appel à cette collaboration équivoque qui nous aurait permis de présenter un inventaire complet des puits encore existants ?

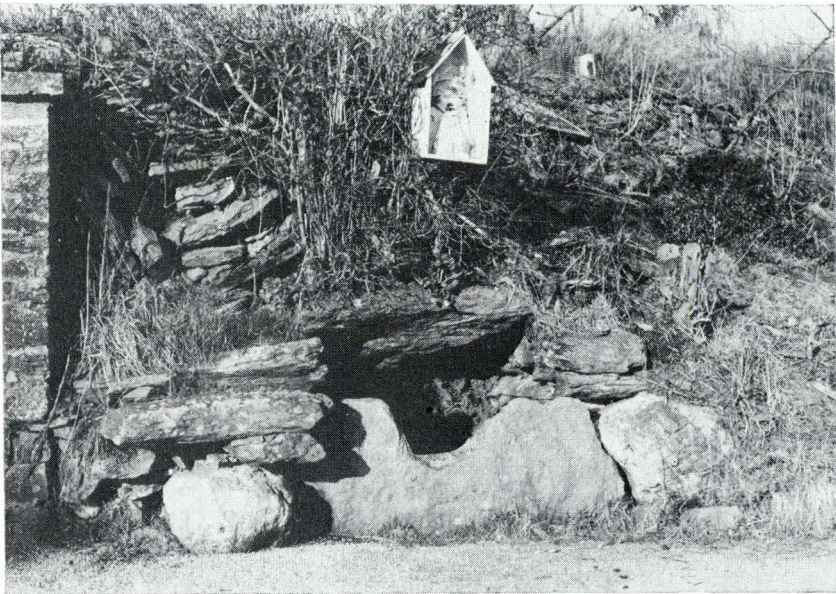
## Les points d'eau couverts

Nous nous sommes trouvé dans l'obligation d'imaginer une dénomination pour désigner certaines « fontaines » dont l'aménagement nous a fortement intrigué et dont l'interprétation nous a sérieusement embarrassé.

Nous ne pourrions mieux les décrire qu'en les comparant à des puits sans profondeur, de section circulaire, carrée ou rectangulaire, selon les cas, dont la margelle affleure au ras du sol ; pour pallier le danger permanent qu'auraient constitué de telles ouvertures béantes, on les a recouvertes d'une voûte ou d'une petite construction appropriée à sa destination.

A Buret (Tavigny), la fontaine était une petite niche en béton ; elle est maintenant enrobée dans des déversements d'immondes. Un ruisseau coule non loin de là.

Deux autres fontaines sont en ruine à Palenge (Septon). L'une d'elles se trouve le long du ruisseau appelé la Rainette, près d'un abreuvoir perdu dans les broussailles ; l'autre, la fontaine de la Basse Kaye, est située dans la dépression d'une prairie à proximité du village. Ce sont de petites constructions en briques dont la hauteur est bien inférieure à la taille humaine et dont le toit incliné à une seule pente a disparu. Sur l'un des côtés règne une large ouverture, barrée dans sa partie inférieure par une petite dalle en pierre à la Basse Kaye, ouverture par laquelle on pouvait puiser de l'eau en se penchant.



Villance. — Point d'eau couvert.

Très rustique, le point d'eau couvert de Villance, situé le long de la route de Transinne, s'encastre dans une anfractuosit   rocheuse. Une dalle verticale en pierre, dont le bord s'infl  chit en son milieu, ferme la partie inf  rieure de l'ouverture.

Selon MM. GEUBEL et GOURDET <sup>166</sup>, il existait    Neufch  teau quatre puits publics vers 1956 (rue de la Barquette, aux tanneries G  rard, rue des Tanneries et    la Cheravoie) ; celui de la rue des Oies venait alors d'  tre combl  . Nos recherches pour les retrouver n'ont abouti qu'   la rue de la Barquette o  , comme le disent tr  s bien les m  mes auteurs, p. 431, se trouve    mi-c  te, dans une vasque creus  e dans le roc, une fontaine qui donnait nagu  re une eau tr  s pure. On l'appelait    Neufch  teau la *Barquette* et elle a donn   son nom    la rue o   elle est situ  e. Il s'agit incontestablement d'un point d'eau couvert. En d  pit du concours b  n  vole de M. Charles LAMBERT, il ne nous a pas   t   possible de rep  rer le moindre vestige des autres points d'eau mentionn  s par MM. GEUBEL et GOURDET, mais il semblerait qu'ils aient   t   de m  me nature que le premier. Selon des t  moignages dignes de foi, tous ces points d'eau se seraient ass  ch  s en une fois il y a une quinzaine d'ann  es, comme si la nappe aquif  re unique dont ils   taient tous tributaires s'  tait subitement abaiss  e par suite de travaux effectu  s dans la Ville    ce moment.

La fontaine de Mormont (Masbourg) est   tablie dans une profonde d  pression au sud du village,    l'emplacement d'une t  te de vallon. C'est un petit b  timent carr   aux murs bas et   pais en vieille pierre de schiste rehauss  s par des moellons de b  ton ; l'  dicule est piteusement couvert de t  le ondul  e. Une large ouverture permettait de puiser l'eau    l'aide de seaux ; elle est maintenant condamn  e par des fils de fer barbel  s. Un double abreuvoir en pierre se trouve    proximit  .

Plus int  ressante est l'installation de Barzin (Lomprenz). On y remarque une excavation emmur  e d'environ 1,5 x 2 m  tres couverte d'un petit b  timent en pierre locale (calcaire du Fond-des-Vaux    Wellin) dont le toit est une surface plate en pierre ma  onn  e. Par l'ouverture frontale, actuellement pourvue d'une porte en fer pour des raisons de s  curit  , on pouvait puiser de l'eau en se servant d'un seau ; observons incidemment que c'  tait le seul moyen de remplir l'abreuvoir tout proche qui servait aussi occasionnellement de lavoir.

---

<sup>166</sup> *op. cit.*, p. 303.



Autour de tous les points d'eau qui précèdent, on n'observe aucun écoulement apparent ; tout semble se passer comme si les petits aménagements que nous venons d'évoquer étaient tributaires d'une nappe tout à fait superficielle. Il en va tout autrement à Nolinfaing (Grapfontaine) et à Arloncourt (Longvilly), où l'on a réellement l'impression de se trouver en présence de sources. De part et d'autre, une petite tourelle en pierre de schiste coiffée d'un capuchon bétonné est percée d'une baie par laquelle on peut prélever de l'eau ; en outre, les deux sources alimentent un abreuvoir voisin et celle de Nolinfaing ravitaille également le lavoir proche.

L'antique fontaine Nassonia, devenue le puits de Saint-Monon, est, elle aussi, un véritable point d'eau couvert, où il est possible de puiser l'eau par une ouverture cintrée pourvue d'une porte pratiquée sous le pignon du petit bâtiment en pierre locale, revêtu d'un toit en bâtière, édifié pour l'abriter grâce à l'initiative d'un cercle d'art et d'histoire.

Dans la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse, il y a, selon le Dr. LIEFFRIG, de Walcourt, un certain nombre de points d'eau protégés par une voûte ; celui de Chastrès est contigu à un abreuvoir.

Tout près du Wez (ruisseau) à Vaux (Noville), la fontaine Monnet est située à proximité de l'emplacement du château qui portait le même nom. Couverte d'une calotte de béton percée d'un regard, elle est inaccessible et les prélèvements ne peuvent avoir lieu qu'au moyen d'une pompe logée dans un abri haut et étroit maçonné en pierres et briques.

Pour clôturer cette brève énumération, mentionnons encore qu'il existait à Mirwart deux sources couvertes d'une voûte ; les installations ont dû être démontées parce qu'elles devenaient dangereuses pour les enfants qui avaient pris l'habitude d'en escalader le bord.

Nous nous sommes aventuré à donner, sous toutes réserves, notre interprétation des faits que nous avons observés en ce qui concerne les sources et les points d'eau couverts. Il aurait fallu nous livrer à des recherches beaucoup plus poussées que celles que nous avons eu le temps d'entreprendre pour tirer avec certitude les choses au clair.

## Les abreuvoirs

Avant que les bestiaux ne soient, comme actuellement, abreuvés à l'étable ou à la pâture, il fallait s'imposer la corvée de les conduire plusieurs fois par jour à un endroit où il leur était possible de se désaltérer.

Dans les temps les plus reculés, il semble que c'est aux cours d'eau qu'on recourait généralement pour faire boire les animaux. Nombreuses sont les communes ou sections de communes qui mentionnaient les rivières et les ruisseaux comme lieux d'abreuvement dans le rapport qu'elles ont été appelées à rédiger en 1867, rapport dont nous avons déjà fait mention <sup>167</sup>. A Neufchâteau, pendant l'hiver, les habitants du haut de la ville devaient faire boire « leurs bestiaux dans les habitations mêmes, pour ne pas les exposer à une perte inévitable en leur faisant traverser des ruelles rapides et glacées à l'effet de les conduire à la rivière » qui se trouvait souvent gelée <sup>168</sup>.

Il va sans dire que les préférences se portaient naturellement sur les parties des cours d'eau dont les berges étaient les plus abordables ; à cet égard, les gués étaient incontestablement des endroits de prédilection. C'est ainsi qu'à Etalle le gué de la Semois était renseigné comme abreuvoir sur une carte non datée jointe au dossier de 1867 auquel nous venons de nous référer.

Bien souvent, l'approche des cours d'eau restait une solution précaire : à Muno, « l'état de l'abreuvoir, au ruisseau de Tourgeon, était... triste : le piétinement des chevaux dans la vase y troublait l'eau, et les pauvres animaux s'entre-poussaient pour arriver en tête du mince filet d'eau que donnait encore le ruisseau » <sup>169</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'abreuvement à la rivière s'est maintenu longtemps dans bien des villages et n'a pas encore totalement disparu actuellement.

Souvent aussi, c'était aux sources qu'on faisait boire les bestiaux. Il s'y formait souvent une mare avant que l'eau débitée par la source ne trouve son écoulement.

<sup>167</sup> A.E., dossier G.P. 1.044B.

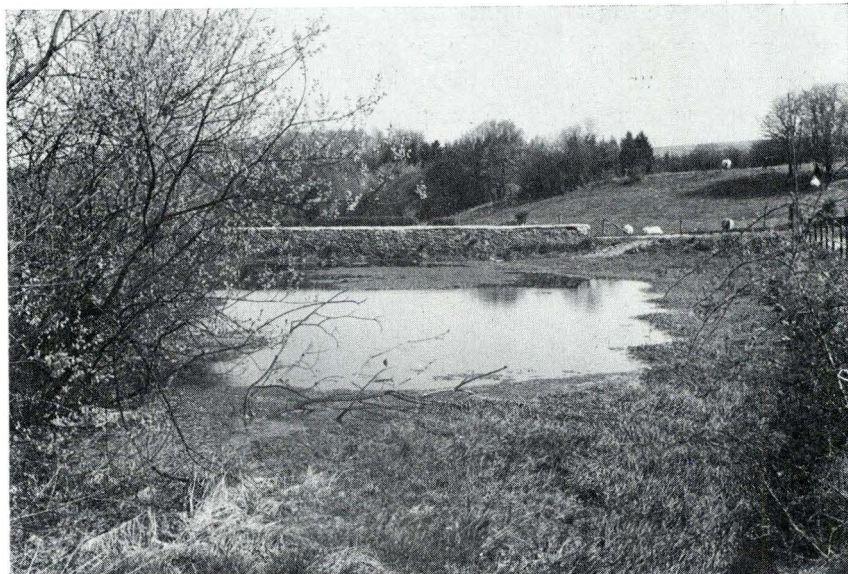
<sup>168</sup> Conseil communal, séance du 5 mai 1834.

<sup>169</sup> C.L., t. III, p. 1056-7.

A Sainlez, un hameau de Hollange, « au-dessus du village, il existait une espèce d'étang n'ayant aucune source apparente, d'une étendue d'environ vingt mètres carrés et servant d'abreuvoir aux animaux... Cette eau portait le nom de lac des trois Marie »<sup>170</sup>. Le « lac » se trouvait dans les abords immédiats de l'endroit où a été construit, en 1963, un château d'eau de 33 mètres de hauteur. Par suite de ces travaux, il a été comblé.

En 1867, on signalait comme jouant le rôle d'abreuvoir l'étang du Radru (commune de Lamorteau), un étang à Lesterny, un étang bien pourvu d'eau situé en dehors de Verdenne (commune de Marenne), les eaux stagnantes à Roy et à Aye, ainsi que les eaux stagnantes formant étang à Nassogne<sup>171</sup>. Un étang qui servait d'abreuvoir à Tohogne a été comblé il y a quelques années et l'emplacement qu'il occupait est devenu une place publique.

Des abreuvoirs de ce genre existent encore actuellement à Halleux, à proximité de l'école, où le plan d'eau couvre une vaste superficie, et à Ronchamps, un hameau de Beausaint, où un mur de



Beausaint — Abreuvoir à Ronchamps.

<sup>170</sup> C.L., t. IV, p. 211.

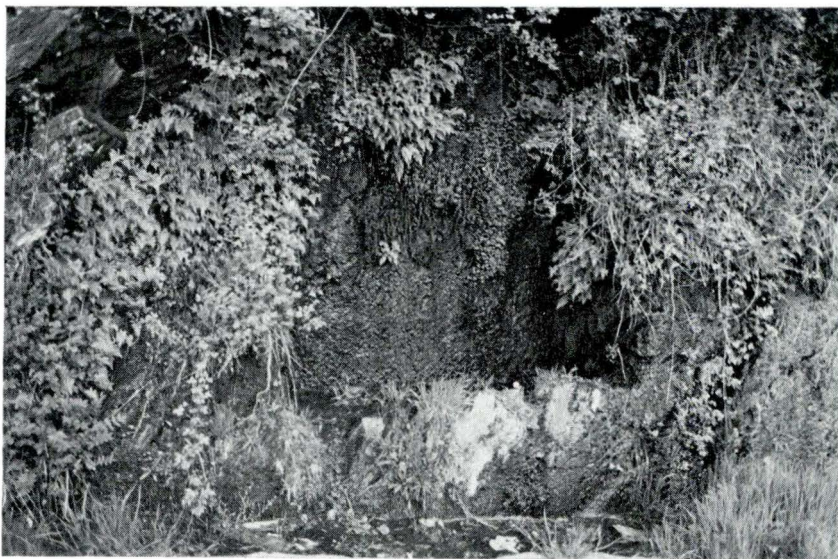
<sup>171</sup> dossier A.E., G.P. 1044.

soutènement ferme l'étang du côté du chemin passant à proximité. L'aménagement similaire qui subsistait, récemment encore, à Hodister a été transformé par la commune en un ensemble de quatre petites pièces d'eau qui semblent constituer l'embryon d'un petit parc communal en gestation.

Une variante quelque peu évoluée de ce type rudimentaire d'abreuvoir se rencontrait encore, au début de notre siècle, dans certaines régions de la province de Namur. Il y avait, à Fraire et à Hanzinne, petits villages de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de vastes plans d'eau de forme carrée, entièrement entourés d'un mur peu élevé ne laissant une ouverture libre qu'à l'un des angles du carré. Le fond de ces pièces d'eau s'abaissait en pente douce à partir de l'entrée jusqu'à l'angle opposé, où la profondeur semblait atteindre un mètre. Les bestiaux s'avançaient dans l'eau, en principe uniquement pour se désaltérer, mais il survenait souvent des relâchements malencontreux pour la propreté de l'endroit. Les habitudes villageoises voulaient que les abreuvoirs de ce genre soient utilisés pour d'autres services : lorsque les roues d'un chariot en bois menaçaient de se disjoindre à cause de la sécheresse, on abandonnait le véhicule, pendant le temps nécessaire, dans la partie profonde de la pièce d'eau ; il arrivait aussi qu'on y donne un bain de pieds prolongé à un cheval souffrant des pattes. Scènes vécues de la vie campagnarde d'avant la première guerre !

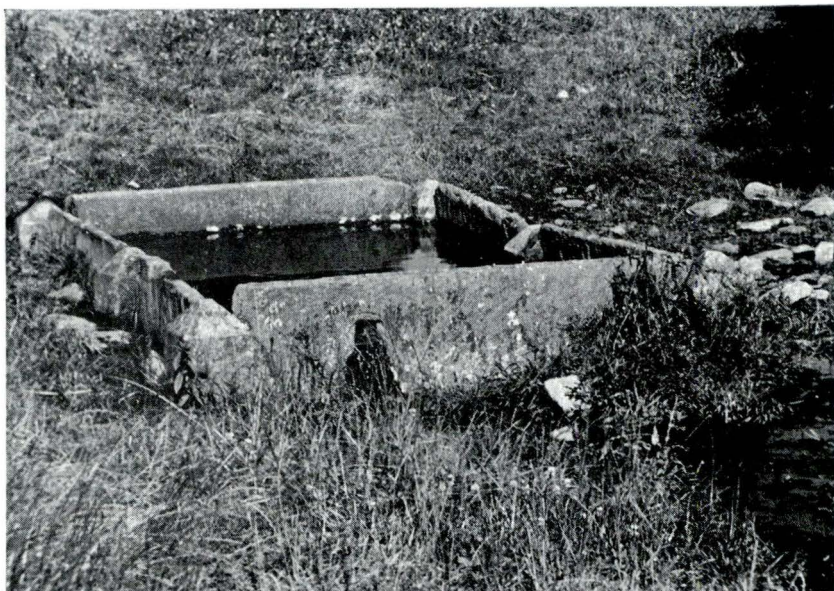
Ce type d'abreuvoir, évidemment condamnable au point de vue hygiénique, semble avoir disparu chez nous, mais il subsiste encore dans le nord de la France des installations qui s'y apparentent étroitement. A Halles-sous-les-Côtes, à proximité de l'église et du lavoir public, l'abreuvoir est vaste et il s'approfondit entre deux murs parallèles qui se raccordent par un demi-cercle du côté de la grande profondeur. Envahie par de hautes herbes dans ses abords, l'installation n'est visiblement plus utilisée. A Haraumont, l'abreuvoir, proche du lavoir, gagne en profondeur jusqu'au milieu d'un large couloir bordé de murs parallèles et accessible par ses deux extrémités.

On découvre encore dans la province d'autres formes très archaïques : à Bouillon, dans la rude montée de la vieille route de France, un abreuvoir rudimentaire a été simplement taillé dans le roc en place ; il est alimenté par un ruissellement naturel le long de la paroi rocheuse ; on l'appelle là-bas « l'Abondance ».



Bouillon. — Abreuvoir taillé dans le roc en place dans la montée de la vieille route de France.

A Filly, une section de Nadrin, l'abreuvoir semble établi sur la source même dont l'eau est retenue entre quatre dalles verticales



Nadrin. — Abreuvoir à Filly.

en belle pierre d'ardoise, avec quatre bornes d'angle, qui délimitent un plan d'eau rectangulaire dont le petit côté dépasse un mètre. L'installation est dégradée et manque d'étanchéité. Elle servait certainement aussi de lavoir de fortune. A Wibrin, on observe un abreuvoir du même type comportant un double bac rectangulaire ayant la même largeur qu'à Filly ; son trop-plein alimentait un bac beaucoup plus étroit ayant servi naguère de lavoir. Les parois des bacs étaient formées de grandes dalles en pierre d'ardoise posées verticalement et agrafées l'une à l'autre. Par la suite, afin d'assurer une meilleure étanchéité, il a fallu les enrober dans une bordure en béton, mais, en observant bien l'installation, on remarque facilement que le bord supérieur des vieilles dalles transparaît à travers l'enrobement.

On devine que ces modèles archaïques d'abreuvoirs devaient être fort précaires et il est à présumer que, de longue date, la forme habituelle telle que nous la connaissons aura prévalu. Il faut admirer le talent artisanal créateur des surfaces impeccables de ces blocs de pierre calcaire souvent énormes, profondément évidés intérieurement. Les abreuvoirs de ce type devenu classique se rencontrent encore en très grand nombre dans les villages de la province. Beaucoup d'entre eux ont été mis hors service lors de l'aménagement de la distribution d'eau. Quelques-uns ont été reconvertis en bacs fleuris (à Lavacherie,



Chassepierre. — Abreuvoir à Azy.

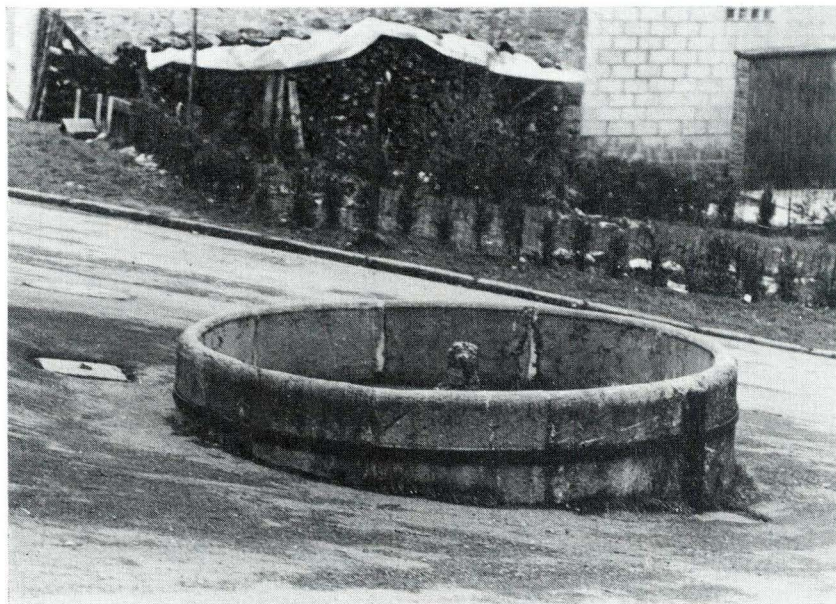
à Meix-le-Tige, à Chassepierre et à Lesterny notamment) ; l'initiative n'est certainement pas à décourager. Pareille reconversion est couramment adoptée de nos jours en Franche-Comté et dans le Doubs. A Erezée, les beaux bacs en pierre calcaire désaffectés ont été rassemblés de manière à former un chapelet autour du square de l'église.

Contrairement à l'usage courant, on rencontre dans certains villages du nord de la province des abreuvoirs qui ne reposent pas sur le sol, mais sont portés à leurs deux extrémités par des socles en pierre de taille. Nous nous rappelons avoir observé cette particularité à Oneux (Borlon) et à Grupont, ainsi que dans d'autres villages de cette région et de la partie proche du Namurois.

Par raison d'économies, il est arrivé trop souvent, surtout dans la facture relativement récente, que le beau bac en pierre bleue soit remplacé, bien malencontreusement, par une cavité bordée de béton.

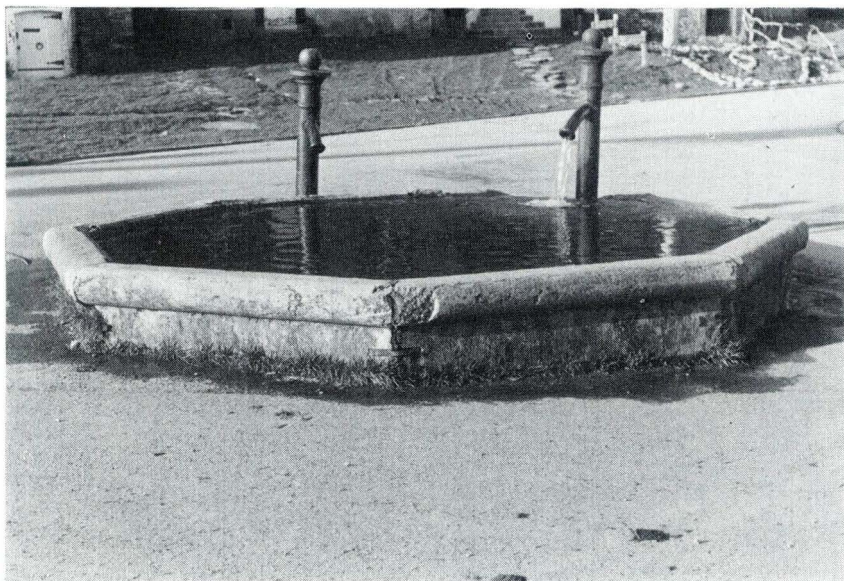
Les formes variaient aussi parfois : sur la place de Mormont se trouve un vaste abreuvoir rectangulaire dont chaque côté mesure plusieurs mètres.

Dans la vallée de la Semois inférieure, les abreuvoirs revêtent souvent une forme circulaire très caractéristique. Nous trouvons des



Corbion. — Abreuvoir circulaire.

abreuvoirs de cette espèce à Bagimont et à Corbion, relevant de notre province, ainsi qu'à Laforêt, Chairière et Hérisson (Orchimont), en territoire namurois. Il existe aussi deux abreuvoirs de forme octogonale à Sugny, dans lesquels l'eau se déverse par des bornes présentant une silhouette singulière. L'un d'eux est encore utilisé actuellement ; l'autre était resté en service jusqu'en 1968-69, à en juger par la photographie du village de Sugny que M. J. LAMBINON a publiée p. 146 dans *l'Inventaire des Sites de la Province de Luxembourg*, où cet abreuvoir figure au premier plan ; il a été mis à sec depuis lors.



Sugny. — Abreuvoir octogonal alimenté par des bornes de forme caractéristique.

A Hébronal (commune de Bihain), on découvrait avec surprise un abreuvoir couvert ! Une construction en pierre de schiste, sans aucune profondeur, encadrait de trois côtés un bac en béton. La toiture ancienne, probablement en cherbins, avait été détruite lors de l'offensive 1944-45 et remplacée par de la tôle ondulée. Il s'agissait selon toute probabilité d'une couverture destinée à protéger contre le gros des intempéries les personnes qui venaient lessiver à l'abreuvoir. Cette installation singulière a dû être démolie à l'occasion de l'aménagement de la voirie dans le village.



L'arrivée de l'eau dans les abreuvoirs est généralement assurée par un simple tuyau recourbé. A Châtillon, les tuyaux alimentant les abreuvoirs sont pourvus d'un crochet auquel on pouvait pendre les seaux. A Mormont, la conduite d'eau est enrobée dans un pilier de pierre élégant et robuste.

A la Porte Basse à Marche, un bel abreuvoir en pierre calcaire porte la date de 1895 ; un pilier central octogonal, assez trapu, alimentait deux bacs symétriques par des jets émergeant sous des mufles de lion ; l'installation ne fonctionne plus actuellement.

A Châtillon, la Pougenette est une curieuse fontaine où un pilier quadrangulaire d'allure trapue se dresse entre quatre abreuvoirs en pierre calcaire alimentés par des tuyaux issus de mufles de lion disposés sur chacune des faces du pilier central.

Assez souvent, une borne métallique pourvoit à l'alimentation de l'abreuvoir ; cette solution est évidemment heureuse au point de vue esthétique. On l'observe à Rossignol, à Bellefontaine, à Rulles (quatre abreuvoirs au moins), à Sugny (deux abreuvoirs), à Autel-haut (Autelbas) et à Sart (Jéhonville). A Laiche (Chassepierre), à Martué (Lacuisine) et à Nives, on semble avoir utilisé pour alimenter les abreuvoirs des bornes-fontaines commandées par une clé, identiques à celles adoptées pour les distributions d'eau ; un remploi éventuel n'est pas à exclure.

L'allure typique et très originale des huit abreuvoirs d'Awenne leur a valu une certaine célébrité dans la région. Ce sont des bassins en fonte de forme caractéristique au centre de chacun desquels se dresse une colonne métallique pourvue d'un tuyau latéral par lequel l'eau se déverse - très parcimonieusement à l'heure actuelle - dans les abreuvoirs. Ceux-ci proviennent de l'ancienne fonderie Holz, qui était située à Forrières ; ils ont été placés en 1886 par les soins de M. ZOUDE, alors bourgmestre d'Awenne.

Un abreuvoir qui s'apparente étroitement à ceux d'Awenne se trouve au centre de Redu.



Un des abreuvoirs typiques du village d'Awenne.

Lorsque l'eau de source fait défaut, on est contraint de recourir à une pompe pour assurer le service de l'abreuvoir. On rencontrait de nombreuses pompes dans la partie méridionale de la province de Namur, de même que dans certaines régions de la province de Luxembourg. Les pompes namuroises étaient d'allure monumentale ; elles en imposaient par leurs dimensions ; on les actionnait par des bras énormes terminés par une masse impressionnante. Nous retrouvons cette monumentalité dans les pompes d'Erezée, où plusieurs étages de structure octogonale se superposent ; les faces de l'étage moyen sont ornées d'un cadre rectangulaire dans lequel une branche feuillée s'imprime en relief dans la fonte ; une corniche surmontée d'un chapiteau et d'un vase couronne cet ensemble imposant. La

pompe d'Etalle comporte elle aussi plusieurs étages de section octogonale ; la partie supérieure, galbée, est ornée de quadrillages gaufrés. Un autre modèle a inspiré les deux pompes absolument identiques qui se trouvent l'une à Châtillon, l'autre à Torgny. Au-dessus d'un socle octogonal surmonté d'une gorge, un gros tore orné de feuillages réguliers présente frontalement un mufle de lion d'où émerge le tuyau de décharge ; il est surmonté d'un massif octogonal dont deux faces sont articulées afin de permettre l'inspection du mécanisme ; l'ensemble est coiffé d'une tête pyramidale surmontée d'un gland. Le bras rectiligne s'incurve et s'élargit vers la pompe dans sa partie supérieure. Nous retrouvons la structure octogonale, la tête pyramidale et le gland terminal dans les quelques pompes dispersées de-ci de-là dans Chantemelle ; ce sont des modèles aussi trapus, mais de hauteur moindre, que les précédents. A Grupont, l'élégance l'emporte sur la monumentalité : des manchons cylindriques alternent avec des étages à profil polygonal ; des tores de diverses grosseurs assurent les raccords ; l'ensemble est couronné par un chapiteau sur-

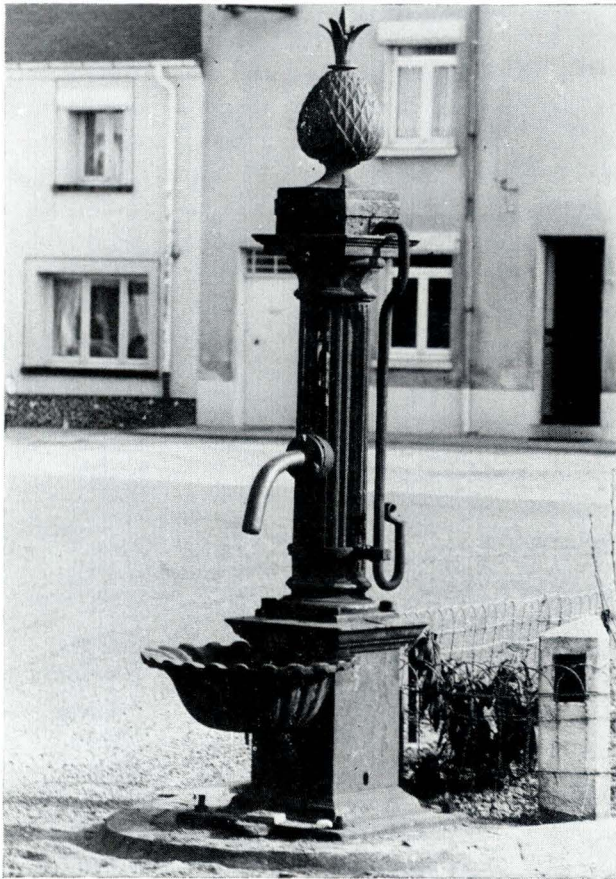


Grupont. — Pompe alimentant un abreuvoir posé sur des socles en pierre.

monté d'une sphère. Le corps de la pompe de Habay-la-Neuve est un gros cylindre creusé de cannelures verticales ; il repose par un tore sur un petit socle quadrangulaire et est coiffé d'un chapiteau plat

dont la partie supérieure semble avoir disparu. La pompe est bien entretenue et des dorures rehaussent le tore et le chapiteau.

Les trois pompes de Sainte-Marie-sur-Semois attirent l'attention par leur originalité. Un socle carré porte un fût cylindrique rayé de cannelures verticales couronné d'un bâti quadrangulaire surmonté d'une pomme de pin ; la partie supérieure d'une des trois pompes a disparu.



Une des pompes caractéristiques de Sainte-Marie-sur-Semois.

D'autres pompes se distinguent par une silhouette effilée à raison du faible diamètre de leur corps cylindrique qui est garni de cannelures verticales. Elles sont absolument pareilles et proviennent certainement d'une même série de fabrication. Nous les trouvons à

Grimbiémont (Roy), Meix-le-Tige, Montquintin (Dampicourt) et Robelmont.

On a sorti selon un autre modèle dont nous trouvons des exemplaires à Oneux (Borlon) et à Sampont (Hachy) des appareils dont la section est un carré aux angles recoupés ; ils sont coiffés d'un chapiteau sur lequel se dresse un gland.

A Meix-le-Tige, une pompe se caractérise par son corps cylindrique effilé et légèrement galbé par endroits.

La pompe de Tintage est pittoresquement située dans le haut du village, à côté d'un abreuvoir ; sur un socle quadrangulaire se dresse un fût cylindrique creusé de cannelures verticales ; un chapiteau surmonté d'une pomme de pin couronne le tout.

A Bellefontaine, une pompe encore en bon état se trouve dans la cour d'une ferme datant du début du XVIIIe siècle.

Bon nombre de ces pompes sont équipées d'un petit bassin métallique qui pouvait recueillir l'eau pompée ; l'utilisation de ce dispositif permettait de faire boire les bestiaux sans dépendre de l'abreuvoir. Dans une rue de Meix-devant-Virton, une borne-fontaine est, elle aussi, pourvue d'un bassin métallique.

Mais à côté de toutes ces pompes où s'associaient à leur fonction propre des apparences indiscutablement flatteuses et ornementales, on rencontre aussi dans la province des installations purement utilitaires d'aspect très vétuste. C'est probablement à Parette (Attert) que nous en découvrons les aspects les plus archaïques et les plus misérables sous la forme de dispositifs rudimentaires fixés à des planches maintenues en position verticale par des étauçons métalliques. Ces vieux appareils sont inutilisables et leurs supports tombent en ruine, mais tels quels ils donnent une idée des solutions de misère dont on dépendait parfois dans les temps reculés.

## Les lavoirs

### *Les lavoirs à ciel ouvert.*

Avant de décrire les lavoirs bien aménagés qui se rencontrent en grand nombre dans les régions méridionales de la province de Luxembourg, il importe de ne pas perdre de vue qu'ils sont l'aboutis-

sement d'un cheminement laborieux du progrès au départ de procédés rudimentaires et archaïques auxquels on a cessé depuis longtemps de recourir, mais dont l'observateur persévérant parvient à retrouver, de façon sporadique, suffisamment de vestiges pour qu'il puisse en esquisser la reconstitution.

Comme nous l'avons écrit plus haut, il était courant, au début du siècle encore, de pratiquer la lessive au bord de l'eau. A Nothomb, l'endroit où on lessivait sur la berge du ruisseau de Nothomb, un



L'endroit de Nothomb où on lessivait au bord de la rivière.

peu en amont du petit pont situé à la sortie du village vers le nord-est, est resté intact et est encore parfois utilisé : une dalle de pierre est posée sur la rive droite du ruisseau ; afin d'assurer une irrigation suffisante au bord de cette dalle, le courant y est concentré par une digue rudimentaire constituée d'un simple alignement de pierres barant obliquement le ruisseau, à l'instar des barrages, autrement robustes, qui assuraient l'alimentation des dérivations actionnant les roues des moulins et des scieries. Un barrage semblable s'observe sur une carte-vue du début du siècle, reproduisant une scène de lavage de linge au bord de l'eau au faubourg de la Justice à Neufchâteau. A Latour, une simple dalle de pierre posée sur la rive droite

de la Vire, à proximité de l'emplacement d'un lavoir disparu, est le seul témoin qui subsiste de la pratique de la lessive en ce lieu. A Munno, à l'endroit où le ruisseau descendant de la Roche à l'Appel traverse le premier chemin au sud du village, l'administration communale a réalisé une installation en béton composée d'un petit trottoir donnant accès à une longue dalle lisse et inclinée bordant le ruisseau ; cette installation relativement moderne était encore couramment utilisée en 1945.

Mais il était d'usage dans certaines régions qu'on lave également le linge aux abreuvoirs. Cette habitude est à mettre en corrélation avec l'absence pour ainsi dire totale de lavoirs dans toute la partie septentrionale de la province de Luxembourg. Du reste, il ne manque pas de personnes d'âge qui préfèrent, par accoutumance, faire leur petite lessive à l'abreuvoir proche de leur habitation plutôt qu'au lavoir communal. Le photographe a parfois la bonne fortune de saisir la scène au vol.

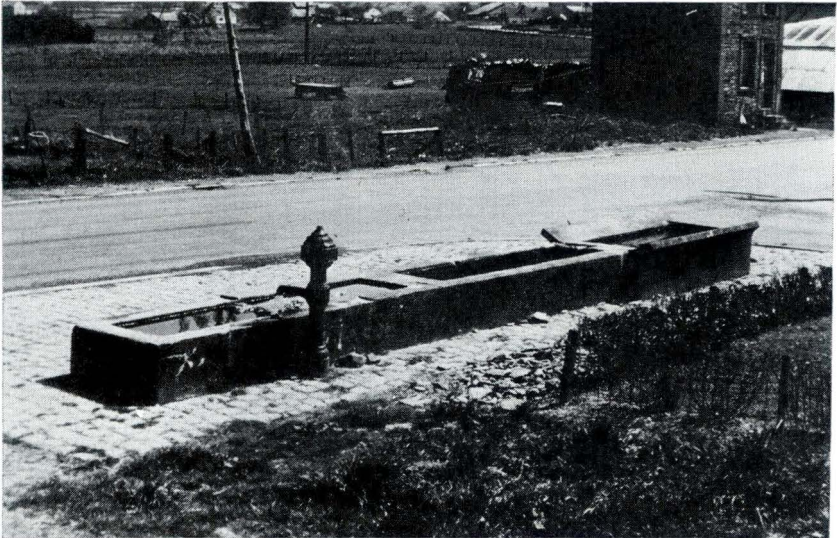


Une personne de Bellefontaine lave encore son linge à l'abreuvoir.

Etant donné qu'il arrive fréquemment que plusieurs abreuvoirs soient placés en série et s'alimentent en cascade, il est de règle que la lessive se fasse dans celui des abreuvoirs où l'eau passe en

dernier lieu, afin que les eaux souillées par le lavage du linge s'évacuent immédiatement. A raison de son affectation spéciale, ce dernier abreuvoir de la série se distingue des autres par une particularité inattendue et ingénieuse ; indépendamment du trop-plein qui s'échappe par une goulotte, il peut être vidé complètement par l'enlèvement d'un tampon obturant un orifice percé au niveau du fond du bac. Dans maints villages, il est de règle que le dernier abreuvoir de la chaîne soit normalement vide : le trop-plein des autres abreuvoirs ne fait qu'y transiter. Il en résulte que les bestiaux ne peuvent venir y boire ni le souiller ; d'autre part, les personnes désirant lessiver peuvent ainsi nettoyer facilement le bac avant de l'utiliser.

On observe, dans bien des villages, que le système des abreuvoirs a fait l'objet d'un perfectionnement postérieur à son installation initiale : on a fréquemment complété la suite normale des abreuvoirs en y ajoutant un bac plus important, doté de bords larges et inclinés répondant aux exigences du traitement du linge. Il saute aux yeux du passant le plus inattentif que le bac-lavoir est une ajoute à une installation préexistante : il est traditionnel que les vieux abreuvoirs soient en pierre calcaire ; le lavoir, par contre, est presque toujours construit en béton.

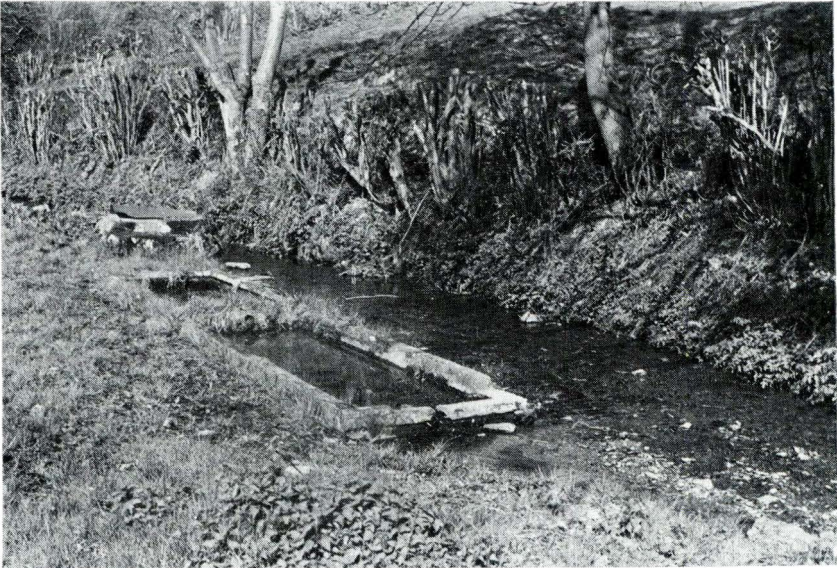


Jéhonville. — A Sart, un double abreuvoir en pierre calcaire alimente un bac à laver en béton.



La lessive terminée, c'est dans le tout premier abreuvoir de la série, donc dans l'eau la plus pure, qu'on dépose le linge pour le rincer.

Certaines fontaines qui se rattachent à un passé très reculé nous mettent en présence d'une évolution vers la construction de lavoirs auxquels on a donné d'emblée leur destination propre, en les libérant de toute sujétion à un quelconque système d'abreuvoirs. Les vestiges de pareilles réalisations sont évidemment devenus très rares. Nous avons eu la bonne fortune d'en découvrir un exemplaire à Séchery (commune de Redu), où existe encore, le long d'un ruisseau à la sortie du village en direction du pont des Barbouillons, un vieux



Redu. — Vestiges d'un vieux lavoire à ciel ouvert près de Séchery.

lavoire en pierre bordé au niveau du sol, alimenté par une source couverte. Ces restes vénérables présentent déjà la subdivision désormais traditionnelle en deux bacs séparés, celui d'aval servant à lessiver, celui d'amont à rincer.

Un lavoire du même type peut encore être observé à la périphérie de Hondelange, dans une petite dépression entourée de murs bas. Inondé dans ses abords, il est inutilisable.

Les quatre lavoirs à ciel ouvert qui subsistaient à Glaireuse (commune de Villance) ont été démantelés. L'un d'eux, composé de deux bacs jumelés, a été transféré à l'écart du village, à proximité d'une source ; l'endroit était envahi par la verdure et un habitant bénévole, rencontré par hasard, s'est dévoué à le dégager tant bien que mal pour nous permettre de l'examiner et d'en prendre une photographie.

A Suxy, deux vieilles fontaines à ciel ouvert, la fontaine du Moulin et la fontaine du Terme, sont encore en service. La source de la première se trouve sous une voûte dans un mur de soutènement abondamment tapissé d'une petite fougère, l'*Asplenium trichomanes*, communément appelée doradille. Les bords des bacs de la seconde sont garnis d'énormes planches à laver qui portent, en dépit de leur solidité, la marque d'intempéries probablement plus que séculaires.

Dans une dépression à la périphérie du village de Saint-Médard, à proximité de sources, une installation de construction soignée est actuellement à l'abandon. Le bac unique, subdivisé comme de coutume, est bordé d'épaisses dalles inclinées en belle pierre d'ardoise.

Non loin de la Gaichel, sur le territoire de Guirsch, la fontaine du Glicisbour, profondément emmurée sur trois côtés, est elle aussi une apparition archaïque. Son large bac, subdivisé en deux sections conformément à la règle, est bordé au niveau du sol. L'ensemble présente un aspect délabré.

A Hamipré, la famille MIGNON, maintenant disparue, avait fait construire pour son propre usage un lavoir dont les vestiges existent encore dans une dépression bordée de hauts épicéas. Le bac unique est formé de murs en pierre de schiste qui viennent affleurer au ras du sol. Il ne subsiste aucune trace des planches à laver qui garnissaient les bords de cette installation fort primitive.

A Gourdinne, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise, le lavoir à ciel ouvert est circulaire et bordé de dalles de pierre. Il ne présente aucune subdivision et il est possible qu'il soit établi à l'emplacement même de la source qui l'alimente.

Le lavoir qui se trouve, à Mussy-la-Ville, au pied de la montée de la route vers Arlon nous offre l'exemple de l'évolution aberrante d'un aménagement qui était initialement couvert par un bâti-

ment et qui a régressé jusqu'à son état actuel de lavoir à ciel ouvert à cause de l'état de délabrement irréversible de la construction qui l'abritait. Reconnaissons que la commune a bien fait les choses : elle a consacré une somme considérable à la remise en état de ce beau lavoir, qui est composé de quatre bacs solidement bordés de pierre calcaire, richement irrigués deux par deux ; les deux bacs situés en aval, spécialement destinés à l'exécution de la lessive, sont seuls bordés de planches à laver.

Rappelons enfin que l'étrange fontaine aux lions, située au centre de Tintigny, au carrefour des grand-routes traversant le village, déjà signalée parmi les édifices à prétentions ornementales, n'est en définitive qu'un lavoir à ciel ouvert enrobé dans un ensemble monumental.

#### *Les lavoirs ouverts sous toit.*

Tandis que les lavoirs à ciel ouvert laissaient leurs usagères exposées aux intempéries, toutes les installations que nous allons décrire dans la suite de cet exposé leur offrent au moins l'abri d'un toit.

Dans un premier type de lavoir, cet abri est cependant très précaire, car le vent circule librement entre les supports du toit. Il n'empêche qu'il s'avère que les rares réalisations de tels lavoirs peuvent être considérées comme de parfaites réussites au point de vue esthétique.

C'est le cas pour le magnifique lavoir, encore en service, qu'on peut admirer à Halles-sous-les-Côtes, petite localité du nord de la France (Meuse) : un toit d'ardoises à quatre pans, à coyau, repose sur des colonnes en pierre de taille française, légèrement galbées, surmontées de chapiteaux carrés, qui prennent appui sur la tablette du muret formant l'enceinte presque carrée du lavoir ; cet édifice particulièrement élégant et équilibré séduit tous ceux qui abordent la vaste place du village, au centre de laquelle il est situé.

Nous n'en possédons pas de réplique en Belgique, mais le lavoir de Torgny est un beau type d'installation à ventilation libre sous le toit. Entièrement construit en blocs de pierre locale, il est adossé à un relèvement accentué du terrain ; le toit d'ardoises à trois pans repose sur des piliers qui, bien que raccordés entre eux par des murets, paraissent prendre appui sur les fondations mêmes du bâtiment.

Un bel ensemble en pierre locale, formé d'une croix reposant sur un piédestal, se dresse au milieu de la façade principale. Les vitrages posés dans les larges espaces libres entre les piliers déparent malencontreusement cette construction digne d'intérêt et ne faisaient certainement pas partie du plan initial.

Dans son bel ouvrage sur le domaine d'Orval, M. GENICOT reproduit (p. 97) le croquis d'un curieux bâtiment situé à Villers-devant-Orval, sur une petite place bordant la route de Margut. Le bâtiment est totalement ouvert ; le toit d'ardoises à quatre pans, à coyaux, est porté par des piliers de chêne avec écharpes, qui reposent sur des murets délimitant le contour extérieur. M. GENICOT en fait un lavoir public et toutes les apparences nous portaient à partager cette interprétation. Il s'agit en réalité d'une construction réalisée en 1942-1943, destinée à abriter les fumiers de deux cultivateurs qui auparavant les plaçaient à ciel ouvert au même endroit. Elle est l'oeuvre de l'architecte Raoul VAN HOUTTE, neveu du R.P. ALBERT, qui avait été chargé par la commune de Villers-devant-Orval de la restauration du centre du village dévasté en mai 1940 et de l'église détruite à la même époque, ainsi que de l'élaboration des plans d'aménagement.

On peut apparenter à la catégorie des lavoirs ouverts que nous décrivons deux aménagements sis à Limes (commune de Gérouville) et à Saint-Léger qui ont dû être initialement de très beaux lavoirs à ciel ouvert situés en contrebas du sol, dans une dépression emmurée, et auxquels on a enlevé tout leur cachet primitif en les affublant d'une couverture sur piliers de béton qui est, à Limes, un horrible toit de tôle ondulée à deux pans et, à Saint-Léger, l'annexe d'un bâtiment industriel. Le résultat est littéralement désastreux dans l'un comme dans l'autre cas.

Pour en terminer avec la série qui nous occupe, mentionnons encore trois beaux lavoirs dignes d'intérêt, situés respectivement à Walcourt, à Laneffe et à Daussois, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise. Les deux premiers sont encore en service.

Tous trois sont édifiés dans la belle pierre calcaire grise de la région, avec toits à quatre pans supportés par des piliers de la même pierre prenant appui sur des murs continus entourant le lavoir.

Le trait commun de toutes les réalisations de ce genre est que

l'éclairage et l'aération sont assurés uniquement par les espaces laissés libres sous la couverture.

*Les lavoirs - tunnels.*

Il faut un heureux concours de circonstances pour avoir la bonne fortune de découvrir le lavoir-tunnel de Heinstert qui se cache sous la route, dans le bas de la descente vers Nobressart, à l'endroit où la présence de deux petits parapets de pierre porterait à croire qu'on traverse le vallon d'un ruisseau. Tapi sous la voie publique, accessible par un sentier longeant le pied du talus de la route, un solide tunnel en pierre de schiste, fermé à son extrémité orientale, abrite des bacs vétustes bordés de vieilles pierres revêtues de planches à laver rongées par le temps. La source irrigue les bacs à partir de l'entrée du tunnel dans lequel la lumière ne pénètre que parcimonieusement. Cette installation antique est l'apparition la plus surprenante, la plus inattendue qui puisse se présenter à un prospecteur de vestiges du passé... !

Rue du Château, à Châtillon, un lavoir-tunnel est encore couramment utilisé par les voisins. C'est une voûte en pierre sinémurienne, revêtue d'une couche protectrice en ciment, dont la partie postérieure s'enfonce dans un talus. La construction s'élargit vers l'extérieur à la base des retombées de la voûte, pour donner par l'épaisseur accrue du mur un effet de contrefort. Le vieux bac est bordé à moyenne hauteur par des dalles en pierre calcaire rendues étanches aux joints et soutenues par de petites bornes carrées.

Plus massifs d'aspect, plus pesamment construits en pierre locale, les deux lavoirs-tunnels de Saint-Léger donnent une impression de lourdeur, de solidité surabondante. Une couche protectrice de ciment leur sert de couverture. L'un d'eux se dresse étrangement en terrain découvert à la sortie de la localité vers Virton. Les retombées de la voûte sont fortement élargies pour jouer le rôle de contreforts. Le lavoir a été sevré et clôturé ; sa source a été captée pour alimenter l'étang des aménagements récréatifs et sportifs de la localité. L'autre installation est encore en service à proximité de la scierie ; elle était jadis incrustée dans la colline et a été fortement dégagée par suite de l'extraction de la pierre surincombante.



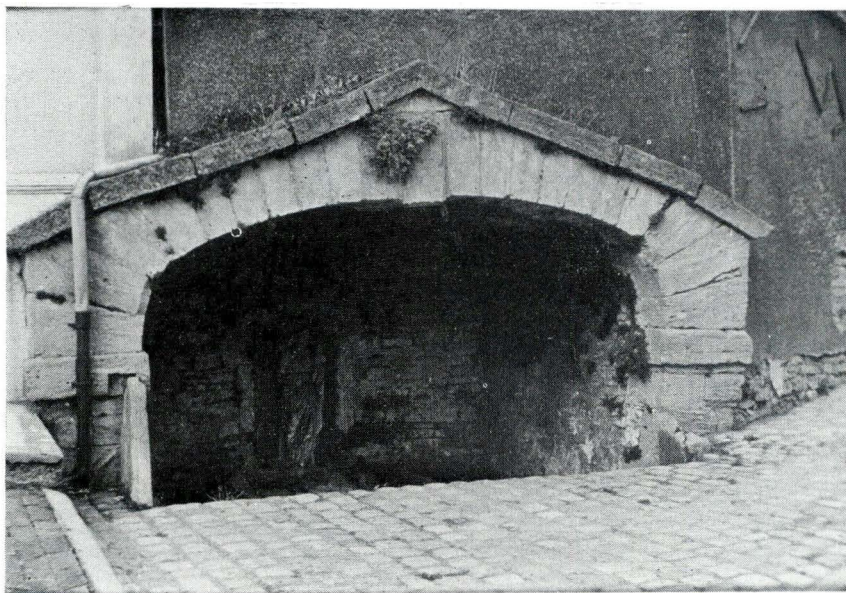
Saint-Léger. — Un des deux lavoirs-tunnels.

Un lavoir du même type se trouve en plein bois, dans une dépression, non loin des étangs du ruisseau Im Brull, à un kilomètre au sud-est du village de Lottert, commune de Thiaumont. Une eau d'une pureté parfaite l'irrigue abondamment. Il existait déjà en 1867<sup>172</sup>. On s'étonne de la présence de ce lavoir à un endroit aussi insolite et aussi éloigné de la localité, d'autant plus que le chemin qui y donne accès devient vraiment impraticable par temps de pluie. Une huilerie artisanale exploitant les faînes de la forêt aurait, assure-t-on, existé naguère dans le même site.

Au niveau des caves du château de Latour se trouve un couloir voûté en cul-de-cac accessible par une porte cintrée donnant sur l'enceinte extérieure. Il renferme un beau bac à lessiver à larges bords en pierre de taille française ; le tuyau assurant l'arrivée de l'eau était placé dans le fond du couloir. C'était certainement un petit lavoir privé.

Il faut ranger dans la catégorie des lavoirs-tunnels le vieux lavoir Sainte-Catherine qui se trouve à Virton, en face du Musée Gaumais. M. Edmond P. FOUSS assure que c'est la plus ancienne fontaine de Virton. Une belle voûte en anse de panier formée de magni-

<sup>172</sup> A.E., dossier G.P. 1044 A.

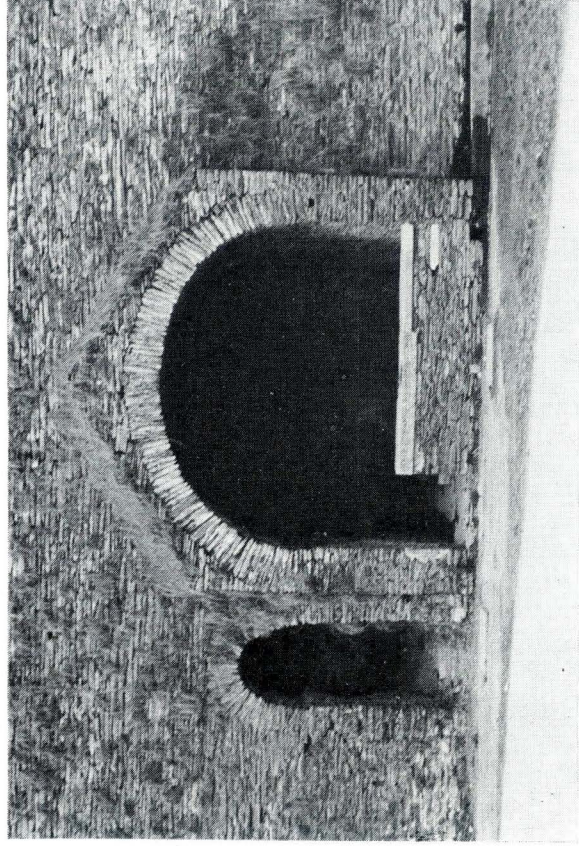


Virton. — Le vieux lavoir Sainte-Catherine.

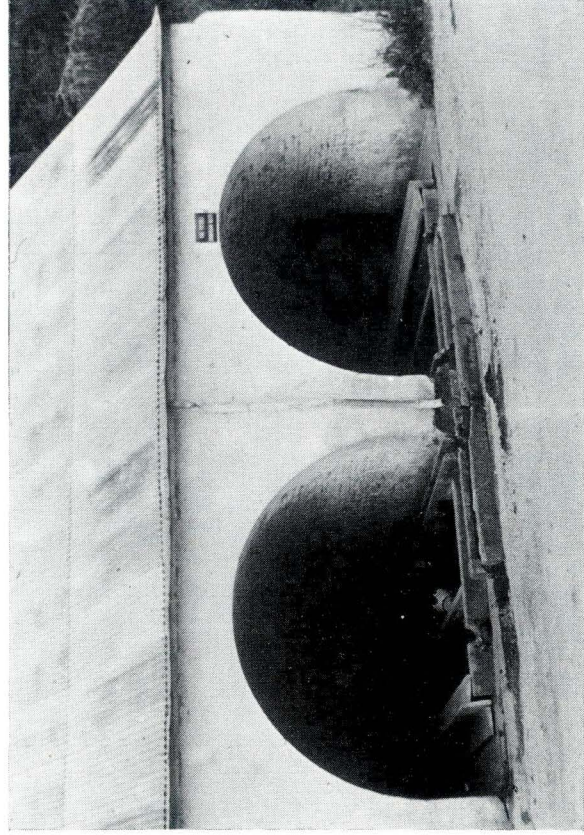
figues claveaux en pierre de taille régionale sert d'entrée à un petit tunnel qui s'enfonce sous des jardins retenus par une muraille. La corydale jaune abonde. Des voisins ont gardé l'habitude d'y faire une petite lessive de temps à autre.

A Warmifontaine (commune de Grapfontaine), le lavoir s'encastre bizarrement dans le mur de soutènement qui sépare les deux niveaux de l'ardoisière. Des pierres d'ardoises parfaitement appareillées forment une voûte impeccable encadrée d'un fronton en relief par rapport à la paroi du mur de soutènement. Des stalactites pendent à la voûte. A côté de l'entrée de la fontaine, une petite baie donnait accès à un escalier qui permettait d'atteindre directement le niveau supérieur de l'ardoisière ; des effondrements de terrain ont rendu ce passage impraticable.

Il faut déplorer que le beau lavoir de Buzenol soit déparé par sa malencontreuse toiture en tôle ondulée à deux versants. C'est en réalité une très belle construction en pierre régionale malheureusement masquée par un revêtement superficiel. Dotée d'un étage accessible de l'extérieur et servant à remiser du bois, elle se présente sous la forme d'un double tunnel dans lequel l'équipement, réalisé



Grapfontaine. — Le lavoir de Warmifontaine.



Buzenol. — Double lavoir-tunnel.



en belle pierre calcaire, offre une symétrie saisissante par rapport à l'axe central du bâtiment. De chaque côté de la base commune aux deux voûtes court une rigole profondément taillée dans la pierre, où l'eau arrive abondamment pour se répartir dans les bacs. C'est une belle réalisation dont la conservation, comportant éventuellement la restauration de la toiture, vaudrait la peine d'être entreprise.

*Les lavoirs rectangulaires ouverts sur leur petit côté.*

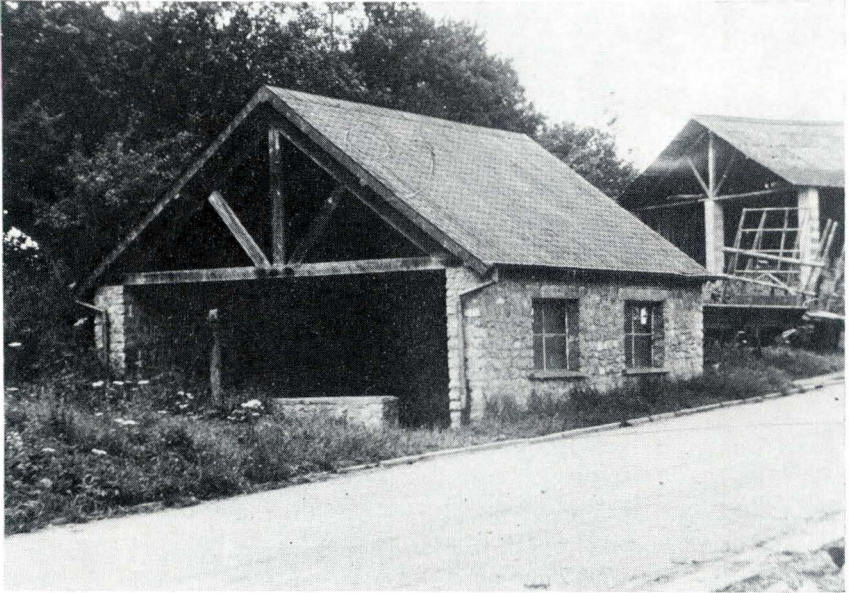
De nombreux lavoirs ont adopté la forme d'un bâtiment rectangulaire ou carré largement ouvert sur l'un de ses côtés. Les murs de ces édicules sont généralement dépourvus de baies. Celles-ci ne présenteraient du reste aucune utilité, puisque la grande ouverture béante offre un accès facile au lavoir et en assure l'éclairage et l'aération. Afin de préserver autant que possible l'installation intérieure contre les incursions indésirables des bestiaux, le côté libre du lavoir est souvent barré par un muret ou par une grille ne laissant vacants que les accès indispensables aux usagers.

Ceci dit, la plus grande variété de formes se fait jour dans les réalisations. Les lavoirs de Hondelage, de Pussemange et de Villers-sur-Semois sont coiffés d'un toit d'ardoises à quatre pans. A Pussemange, une défaillance de la poutre maîtresse imposa le placement de deux colonnes métalliques dont l'une fut brisée accidentellement par la suite. A Villers-sur-Semois, le lavoir, situé à proximité de l'église, montre des ouvertures dans les murs qui, nous l'avons dit, sont généralement aveugles dans ce type de construction. A Hondelage, un puits débouche dans le fond du lavoir ; on y recourait naguère lorsque l'irrigation du bac était déficiente.

Un lavoir du même type existait, assez récemment encore, à Willancourt (commune de Musson). D'après un témoin sérieux, il portait lui aussi un toit d'ardoises à quatre pans et les fenêtres qui avaient été ouvertes dans les murs étaient aveuglées. Ce bâtiment a été démoli et les matériaux ont été revendus ; ils ont été transportés devant l'ancien moulin de Rachecourt. On s'y trouve en présence d'un amoncellement assez important de beaux blocs en pierre de taille jaune ; bon nombre d'entre eux montrent une face latérale présentant une belle moulure en doucine ; ce sont, selon toute probabilité, les vestiges de la corniche.

A Chassepierre, le lavoir est adossé à un autre bâtiment et porte pour cette raison un toit d'ardoises à trois pans.

Plusieurs lavoirs ouverts sur tout le petit côté de leur contour rectangulaire se présentent sous un toit à deux versants. Celui qui est situé dans le village d'Etalle, un peu à l'écart de la route de



Etalle. — Lavoire dont la ferme est exposée à nu dans le pignon.

Virton, expose à nu une belle ferme dans le pignon. Cette particularité se retrouve dans plusieurs lavoirs du nord de la France, et entre autres dans le beau spécimen de Thonne-les-Prés. On la remarque aussi à Martelange, où la fontaine, logée au fond d'une impasse dans la rue du Musée, se trouve dans un état de délabrement lamentable ; on observe en outre dans cette dernière fontaine - le cas est unique à notre connaissance - que le pavement bordant le bac à lessiver n'est pas au même niveau des deux côtés de ce dernier, de telle sorte qu'on pouvait à volonté travailler debout le long d'un des bords et sur agenuilloir le long de l'autre bord du bac. Le lavoir de Mortinsart (commune de Villers-sur-Semois) est une apparition très sympathique qui retient immédiatement l'attention : l'ensemble est bien équilibré, le toit d'ardoises à deux pans est bordé d'une planche festonnée sur tout son pourtour et des planches garnissent tout le pignon au-dessus de l'ouverture ; lorsqu'on approfondit l'examen, on remarque avec surprise que la grande ouverture ne donne aucun accès au bâtiment : elle est barrée par une grille continue et par un double abreuvoir en

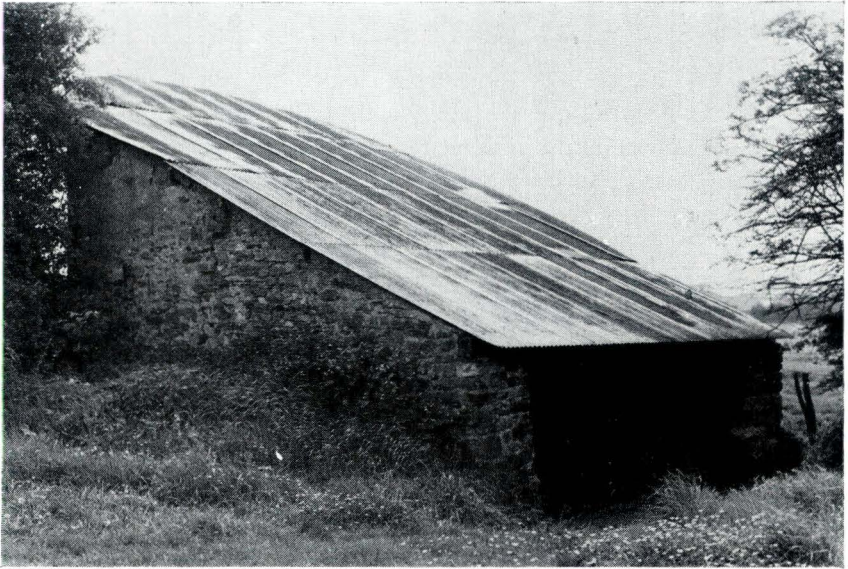
pierre calcaire ; on ne pénètre dans le lavoir que par une porte située à l'extrémité opposée de la construction. Mentionnons encore la fontaine de Dohan, située sur la place du village, qui a été aménagée en salle d'attente pour les usagers des services d'autobus ; la transformation a été faite avec un certain bonheur, en s'inspirant du souci de respecter dans ses lignes essentielles l'aspect d'ensemble de l'édicule ; l'installation des bacs est restée en place et est encore bien irriguée, et on peut y pénétrer par un passage laissé libre dans le mur du fond de la salle d'attente ; devant le bâtiment, un gros tuyau à débit continu permet aux campeurs de venir faire leur provision d'eau potable. On ne peut que se rallier à de telles transactions entre le respect des souvenirs du passé et les nécessités du progrès ; on pourrait utilement s'en inspirer ailleurs au lieu de tout démolir, souvent sans nécessité démontrée.

A Marche, au pied du vieux mur en pierre grise bordant l'ancienne propriété de la Brasserie des Carmes, se trouve un bac-lavoir, dans une dépression accessible par quelques marches d'escalier. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une très vieille installation qui a existé à cet endroit primitivement à ciel ouvert. Actuellement, l'excavation se trouve sous un toit à deux pans qui prend appui d'un côté sur le vénérable mur de l'ancien couvent des Carmes et de l'autre sur un malencontreux mur en briques édifié sur le bord opposé de la dépression. Au pied de ce mur a été placé un bac-lavoir relativement moderne avec un écusson commémorant un agrandissement remontant à 1895. De l'extérieur, l'intérêt esthétique de l'ensemble est nul ; intérieurement, seul le bac présumé ancien est digne de retenir l'attention.

Par souci d'objectivité, mentionnons encore deux fontaines qui, de même que celle de Marche, ont très probablement existé initialement à ciel ouvert. L'une d'elles se trouve à Sensenruth, en contrebas de l'église ; on y accède en prenant un sentier en forte pente se détachant de la route d'Ucimont à proximité d'une petite chapelle. L'autre fontaine se trouve à Etalle, dans la dépression à l'angle des routes de Habay et de Florenville. Utilisé de la façon la plus méprisable, combiné à Sensenruth avec la tôle ondulée, le béton consolide sa réputation dans les deux cas. Etalle ne méritait certainement pas d'être pareillement maltraité : un pavage intérieur en belle pierre bleue et des dalles en la même pierre formant agenouilloir continu entouraient les beaux bacs bien alimentés ; l'eau de la source parvenait au

lavoir par un tunnel dont l'exploration a toujours tenté la jeunesse du village . . .

A Bastogne, la fontaine qui a donné son nom à la rue où elle a été érigée s'impose par sa masse et par ses dimensions, mais est déparée par son grand toit en tôle ondulée à un seul versant et par



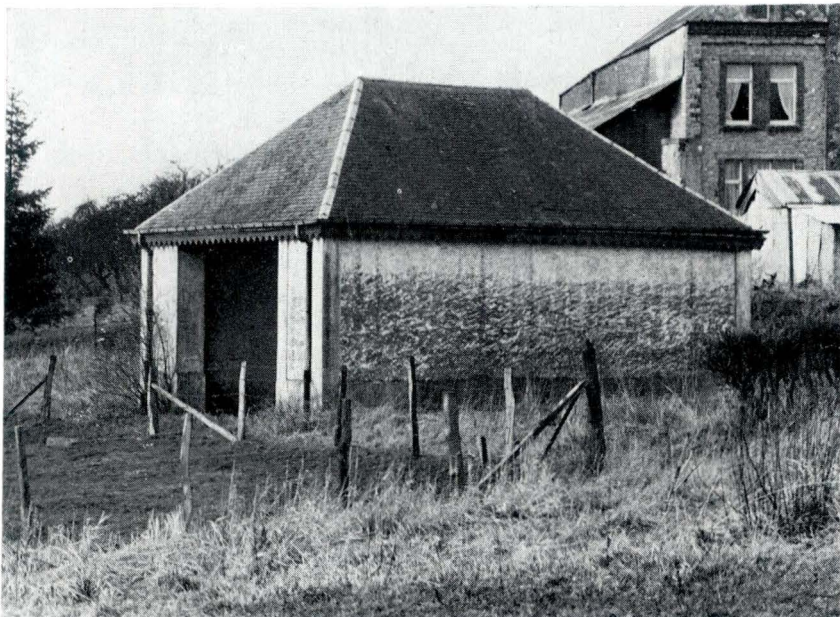
Bastogne. — Le lavoir de la rue de la Fontaine.

les restaurations effectuées à sa charpente. Cette vénérable construction devait faire forte impression lorsqu'elle possédait encore la toiture de cherbins qui la couvrait naguère. Ses murs solides en pierre locale se relèvent avec le terrain dans lequel la base de l'arrière du lavoir s'insère profondément. Du côté opposé à l'entrée, ils se rejoignent par une courbe régulière où se remarquent les vestiges de trois figurines fortement abîmées. Il s'agit certainement d'éléments d'un calvaire et nous retrouvons probablement ici une manifestation de l'association fréquente chez nos ancêtres de l'idée religieuse à la source. Sauf au droit des solides pilastres soutenant l'entrée, les parois du bâtiment sont longées intérieurement par une belle banquette en pierre qui fait tout le tour de la construction. Les bacs sont garnis de bords en ancienne pierre d'ardoise posée sur crête, avec réparations en béton.

Assez curieusement, c'est en Gaume que nous trouvons les répliques du respectable lavoir ardennais de Bastogne : ce sont les fontaines de Pin (commune d'Izel), d'Ethe et de Châtillon. Afin de diminuer la portée toujours préoccupante de la poutre principale au-dessus de l'entrée, les constructeurs de ces lavoirs ont réduit le développement de l'ouverture par l'aménagement de retours. A Pin, ces derniers sont simplement empruntés aux chaînages d'angle ; ils sont sensiblement plus marqués dans les deux autres bâtiments. Les grands toits à un seul pan sont couverts d'ardoises à Ethe et à Châtillon, d'éternit à Pin. Les murs en pierre locale sont cimentés ou crépis. Pin est adossé à un autre bâtiment ; Ethe et Châtillon sont en saillie par rapport à l'alignement actuel des habitations ; Châtillon est recoupé extérieurement dans la partie inférieure de l'arête postérieure droite, pour livrer passage à un sentier. Deux bornes massives en pierre marquent les angles antérieurs du bac à Châtillon. Ces nuances mises à part, les trois lavoirs sont fort semblables entre eux et font impression malgré leur simplicité. Sans qu'on puisse se permettre d'en déduire qu'ils sont très anciens, leur facture dépouillée et archaïque le fait présumer. Nous retrouvons des lavoirs de ce modèle parmi ceux qui sont ouverts le long du grand côté de leur périmètre.

Toujours avec retours empiétant sur l'ouverture, d'autres lavoirs sont coiffés d'un toit d'ardoises à quatre pans qui leur confère une allure plus élégante peut-être, mais moins caractéristique certainement. Construits en pierre sinémurienne malencontreusement blanche ou crépie, ces lavoirs se trouvent à Lahage (commune de Bellefontaine), ainsi qu'à Lenclos et Saint-Antoine (sections d'Etalle). Murs pleins, sauf à Lenclos où des baies carrées et des cordons de pierre animent les murs latéraux. Les bacs des trois lavoirs, bordés de pierre calcaire (très ancienne et partiellement réparée en béton à Lahage) ont été réalisés avec beaucoup de soin. L'irrigation est bonne partout, mais l'eau n'est plus retenue dans les deux lavoirs d'Etalle.

A Bellefontaine, le lavoir de la Brassine était pareil aux précédents, avec peut-être une allure plus simple, plus trapue, plus ramassée, qui lui conférait une apparence plus archaïque. Comme, faute d'entretien, il tombait en ruine, la commune a été autorisée à le démolir.



Etalle. — Lavoire situé au nord du village à proximité de la chapelle de Saint-Antoine.

*Les lavoirs carrés, ouverts sur l'un de leurs côtés.*

Une fois de plus, nous sommes confrontés à l'extrême variabilité des types de lavoirs.

Rue de la Vergette à Chenois (commune de Latour), l'abri comporte trois murs pleins présumés en pierre sinémurienne, entièrement crépis, et un toit en tôle ondulée à un seul pan. Les bacs sont en belle pierre bleue, à bords épais ; autour du bac inférieur, on a posé des bornes en pierre locale pour y fixer les planches à laver, larges et épaisses, mais très délabrées.

Le lavoir de Hamipré est du même type, mais est entièrement construit en pierre de schiste. Il est situé à l'est du village, à l'extrémité d'un long sentier entre des clôtures, devenu impraticable, par lequel on y accédait naguère.

Perdu dans les champs à la source du Leiperdancer Weyer, à 1500 mètres au nord d'Aix-sur-Cloie (commune d'Halanzey), un curieux lavoir est encadré de trois murs pleins et couvert d'un toit de tôles ondulées à deux pans très inégaux, l'antérieur étant de loin le plus grand.

A Torgny, au centre du vaste quadrilatère formé par les rues principales du village, dans un cadre de jardins et de prés bordés de haies et de vieux murs en pierre, se trouve un lavoir uniquement accessible par des sentiers bien entretenus. Entouré de trois murs pleins, il est couvert d'un toit de tuiles plates à deux pans. La corniche est une belle moulure en pierre locale taillée en doucine. Au-dessus de la grande ouverture, le pignon est revêtu d'ardoises. Les bacs, bordés de belles dalles en pierre calcaire, sont abondamment pourvus d'une eau très pure.

Dans un pré près du village de Vaux (commune de Cherain) se dégrade un lavoir parfaitement carré encadré de trois murs épais, sans baies, en pierre de schiste ; il est revêtu d'un toit d'ardoises à quatre pans égaux. L'intérieur est inondé. La détérioration irrémédiable de ce petit bâtiment, dont la silhouette est solidement équilibrée, lui enlève tout intérêt.

#### *Les lavoirs rectangulaires ouverts sur leur grand côté.*

Etant donné que les poutres n'ont qu'une portée limitée à raison des lois qui régissent leur résistance aux efforts, les constructeurs de lavoirs rectangulaires ouverts sur le grand côté de leur enceinte ont dû exercer une option entre deux possibilités : ou bien ils se limitaient à des réalisations de dimensions modestes, ou bien ils édifiaient des modèles plus étendus en recourant à des retours ou à des piliers. Les deux solutions ont été mises en application dans la province de Luxembourg.

#### Lavoirs de petites dimensions.

Voici d'abord quelques petits lavoirs de cette catégorie, sans retours, ni piliers.

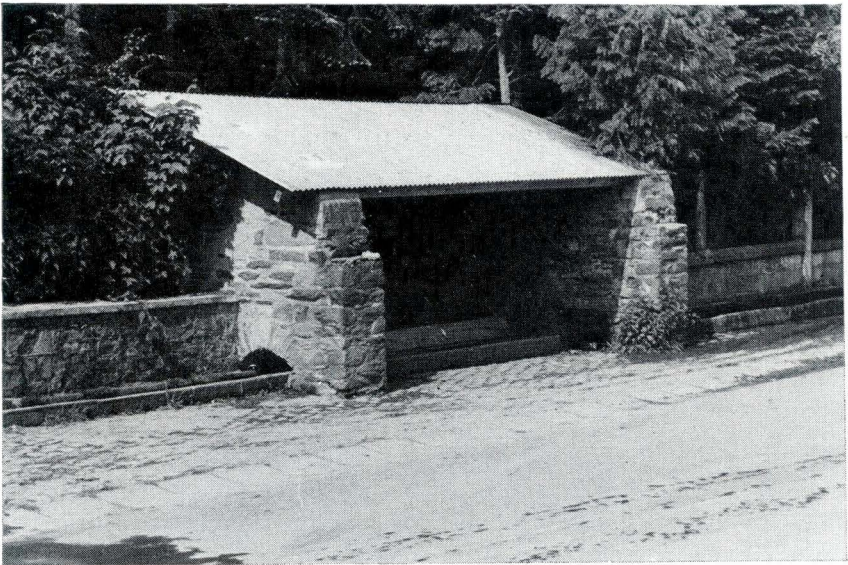
Dans le village de Meix-devant-Virton, le long du chemin vers Croix-Rouge, un misérable lavoir formé de trois murs crépis et couvert de tôle ondulée est encore en service. Il ne présente aucun intérêt.

On peut en dire autant du lavoir qui est situé dans le village d'Hatrival. Entouré de trois murs pleins en pierre de schiste, crépis intérieurement, il porte un toit d'ardoises à un seul pan. Il est alimenté uniquement par le trop-plein d'un abreuvoir abondamment irrigué,

constitué d'une auge en berceau demi-cylindrique en pierre calcaire, actuellement enrobée dans un massif de béton.

A l'ouest de Mussy-la-Ville, à l'extrémité de la rue Lefèvre, un lavoir en pierre sinémurienne avec toit de tuiles plates à deux versants fortement réparé par de la tôle ondulée est encore assidûment fréquenté par les habitants du voisinage. Ce petit ensemble assez pitoyable à première vue se repêche par une particularité remarquable : il est alimenté par un ruisseau dont la source est très proche, qui pénètre directement dans les bacs en pierre calcaire en passant sous une poutre basse supportant le mur du fond du petit bâtiment. Ce mode d'irrigation est à notre connaissance unique dans la province.

Le petit lavoir de Recogne (commune de Noville) est digne lui aussi de retenir notre attention. Bien qu'il soit incontestablement très ancien, il est nettement postérieur au quintuple abreuvoir qu'il faut incorporer dans la description de l'ensemble, auquel il s'intègre littéralement. Cet abreuvoir est bordé de belles dalles de pierre d'ardoise posées verticalement et assemblées entre elles, comme à Wibrin. Les bacs du lavoir ne sont autres que la partie inférieure de l'abreuvoir, qui pénètre dans le petit bâtiment par son mur latéral, sous une arcade en pierre soigneusement appareillée. Le bâtiment couvert che-



Noville. — Le lavoir de Recogne.



vauche ainsi le quatrième élément de l'abreuvoir et le cinquième vient se placer au centre même du réduit. La planche à laver qui borde le dernier bac a été visiblement surajoutée. Nous retrouvons ici une illustration de la méthode que nous avons décrite plus haut : on lessivait dans le dernier abreuvoir, on rinçait le linge, soit dans la partie couverte du précédent, soit dans le premier abreuvoir de la série. Cet ensemble digne d'intérêt n'est guère éloigné du château de la famille d'Hoffschmidt ; il est constitué de trois murs en pierre de schiste et porte un toit à deux pans en tôle ondulée posé sur une charpente neuve ; dans le fond du lavoir une porte permettait aux occupants de la ferme du château d'y accéder directement. Au moment de notre visite sur place, les habitants de l'endroit étaient encore, pour peu de temps, exclusivement tributaires du lavoir : la distribution d'eau était posée, mais non encore ouverte.

La fontaine de Warisy (commune de Hodister) est, croyons-nous, la seule installation couverte de toute la partie septentrionale de la province. Elle existait déjà en 1867<sup>173</sup>, mais doit être d'origine bien antérieure. Ses trois murs pleins sont en pierre locale ; elle a perdu son vieux toit en cherbins qui a été remplacé par une couverture en tôle ondulée à deux pans. La vénérable toiture en cherbins apparaît encore sur une toile due à l'abbé Julien LAMBERT, où le lavoir est fidèlement représenté, entouré de lessiveuses portant des costumes et des coiffes datant du début du siècle ; cette toile intéressante appartient au garde forestier de Warisy. Magnifiquement située dans le cadre pittoresque d'une belle tête de vallon, la fontaine se trouve maintenant dans un état d'abandon total, aggravé encore par le dépôt à proximité immédiate de masses de terres rapportées et par des suintements d'eau qui la rendent inabordable. On peut se demander pour quelle raison les autorités responsables bafouent ainsi des vestiges qui pourraient constituer un attrait touristique pour leur région.

Dans une rue latérale à proximité de l'église de Rossignol, un petit lavoir désaffecté porte un toit d'ardoises à quatre pans ; l'aire a été aplanie et on peut y remiser du matériel agricole.

Nous clôturons l'énumération en mentionnant un lavoir qui, à raison de ses dimensions, constitue un défi aux règles habituelles.

---

<sup>173</sup> A.E., dossier G.P., 1044A.

C'est le grand lavoir de Ferdjanwez, situé à la sortie d'Etalle en direction de Virton. La longueur de la poutre fait de cette construction une réalisation téméraire. Remarquons les murs pleins en pierre sinémurienne, le toit d'ardoises à deux pans, très abîmé, avec croupettes, et admirons encore la poutre énorme qui a résisté, mieux que tout le reste du bâtiment, à l'épreuve du temps.

#### Lavoirs avec « retours ».

Afin de réduire la portée à vide de la poutre principale, deux lavoirs ont été construits d'après un plan prévoyant des retours empiétant sur leur grand côté totalement ouvert.

Celui de Rachamps (commune de Noville) se trouve au pied de la belle église classée. Murs pleins en schiste, blanchis extérieurement, toit d'éternit à deux pans, beau dallage en pierre bleue, bacs en pierre calcaire bien irrigués. Cet ensemble bien proportionné serait digne d'être sauvé.

De format plus important, le lavoir de Guelff (commune de Habergy) présente une ouverture très large, ce qui explique l'ampleur frappante des retours. Murs en pierre locale avec revêtement de ciment, vaste toit d'ardoises à deux pans coiffant le bâtiment jusque



Habergy. — Le lavoir de Guelff.

très bas. La source qui irriguait le lavoir a été captée pour alimenter la distribution d'eau, mais le trop-plein de celle-ci est, paraît-il, restitué au lavoir dont l'installation était pourtant à sec lorsque nous l'avons visitée le 22 novembre 1973. Un peu écrasé peut-être sous son toit, ce lavoir très simple fait impression.

#### Lavoirs avec un seul pilier.

Dès qu'on aborde un type de construction plus développé dans le sens de la longueur, on constate qu'il a fallu recourir à la pose de piliers afin d'assurer à la toiture le soutien indispensable.

Cette fois encore, la diversification la plus grande s'observe dans les réalisations.

Les lavoirs dont les dimensions ne requéraient qu'un seul pilier sont généralement couverts, soit d'un toit à une seule pente, soit d'un toit à deux pans dont la ligne faîtière est orientée dans le sens de la plus grande dimension.

#### Toitures à un seul pan.

Dans la première série, nous dénombrons d'abord cinq lavoirs ardennais qui sont étroitement apparentés entre eux : murs pleins <sup>174</sup> en pierre de schiste, crépis au moins en partie, piliers de soutien en chêne équarri. Ils sont situés respectivement dans le village de Sainte-Marie-Chevigny, le long du ruisseau de la Tainière dans le bas de Wideumont (commune de Sainte-Marie-Chevigny), à un endroit perdu dans les prairies, entouré d'arbres, accessible par un sentier entre deux haies, en bordure de Bernimont (même commune), dans le village de Winville (commune de Witry) et au fond d'une voie en impasse dans le centre de Louftémont (commune d'Anlier). Les trois premiers sont couverts de tôle ondulée, le quatrième d'éternit et le dernier d'ardoises. Le pilier de soutien est pourvu de jambettes de force, sauf à Bernimont. L'installation de Wideumont a été en grande partie restaurée.

Viennent ensuite deux lavoirs gaumais situés à Latour et un lavoir de la région d'Arlon installé à Stockem (commune de Heinsch), qui ont aussi des traits communs entre eux : murs en pierre sinému-

<sup>174</sup> Il y a cependant une fenêtre aveuglée à Sainte-Marie.

rienne, terminés par des chaînages en pierre de taille jaune, toit en tôle ondulée, emboîtement dans un relèvement du niveau du sol (Latour) ou contre un autre bâtiment communal (Stockem). A Latour (bas), le pilier en pierre de taille jaune a pour réplique, contre le mur du fond, un solide contrefort sur lequel est gravée la date de 1809. A Latour (haut), le pilier en béton est accouplé à un pilastre solidaire du mur postérieur ; il s'agit sans doute d'une consolidation imposée par des considérations de prudence. Le fond de ce dernier lavoir est encombré d'un enchevêtrement hétéroclite de constructions indescriptibles d'où émergent plusieurs conduites d'arrivée d'eau. La source qui l'alimente n'est distante du lavoir que d'une centaine de mètres. Tous ces bâtiments, et surtout celui de Stockem, sont déparés par leur toiture en tôle.

Quand à ce dernier détail, on peut se demander si, dans les lavoirs qui viennent d'être évoqués, la tôle ondulée n'a pas remplacé des couvertures plus lourdes qui auraient justifié, mieux que le revêtement actuel, la présence du pilier.

Le long d'un passage rustique étroitement resserré entre des clôtures de jardins à flanc de coteau, parcouru par un sentier herbeux bordé dans le bas par un ruisseau, on a l'heureuse surprise de découvrir le lavoir de Baranzy (commune de Musson) qui ne manque pas d'intérêt. Par dérogation à l'usage courant, on distingue ici deux basses fenêtres percées dans le mur latéral orienté vers le sud. On remarque également le pilier central et les pilastres terminant les murs latéraux ; ces éléments sont réalisés en belle pierre de taille jaune et dotés de chapiteaux simples, mais bien proportionnés. Sous son toit d'ardoises à un seul pan, cette construction soignée, encore utilisable, fait bonne impression. Il existe un projet de réfection et d'aménagement des abords.

Un lavoir de même type, qui avait gardé son toit d'ardoises à une seule pente vers l'avant, se trouvait encore, l'an dernier, à Valansart (commune de Jamoigne), dans la montée vers Virton ; il ne présentait plus aucun intérêt et a été vendu par la commune à un voisin qui l'a démoli.

Toitures à deux pans.

Toujours dans la série des lavoirs dotés d'un seul pilier, un certain nombre de bâtiments sont surmontés d'un toit à deux pans orienté dans le sens de leur grande longueur.

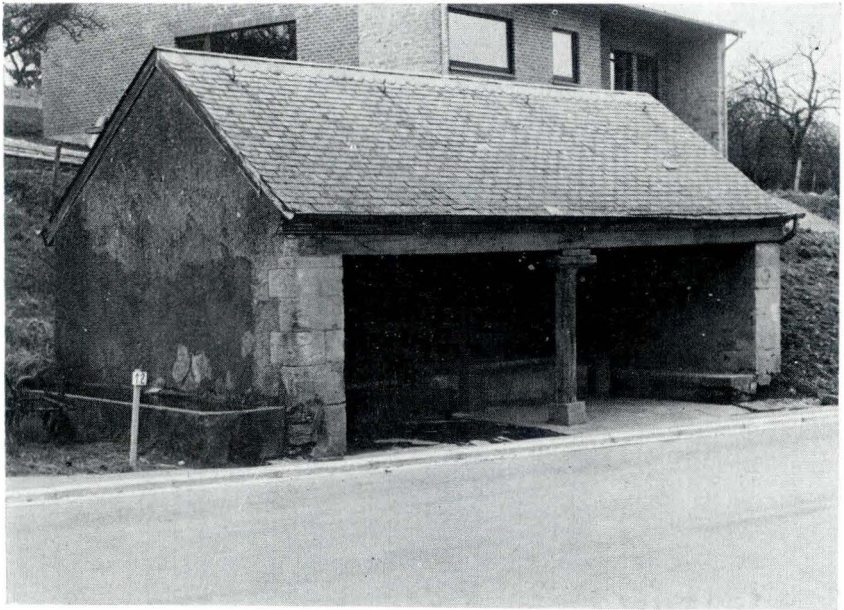
Par acquit de conscience, nous nous devons de mentionner d'abord trois réalisations de cette catégorie qui ne présentent guère d'intérêt. Le lavoir situé à la sortie d'Ethé vers Belmont est vulgaire et a par surcroît été réparé par l'addition de deux piliers en béton, l'un au droit de l'entrée, l'autre contre le mur postérieur, qui supportent la ferme centrale de la toiture. L'intérieur a été remanié pour y installer des aménagements sanitaires, mais a conservé un beau bac en pierre calcaire alimenté par un gros tuyau recourbé pourvu d'une vanne. Un autre lavoir, dont la toiture est garnie d'éternit, est encore en service à la sortie de Barnich (commune d'Autelbas) vers Sterpenich ; le pilier unique est construit en pierre de taille. Un troisième lavoir se trouve dans Harinsart (commune de Villers-sur-Semois). Il a dû être très caractéristique lorsqu'il était en bon état : ses murs pleins en pierre locale, malheureusement cimentés ou blanchis, marquent de légers retours en façade, où court, derrière un grand abreuvoir en pierre calcaire, une rustique, mais naguère robuste, balustrade en chêne ; une planche festonnée garnit le bord du toit d'ardoises ; mais l'ensemble se délabre et la poutre principale a dû être soutenue par une colonne métallique, réparation de fortune sans doute, comme à Pussemange.

On ne pourrait prêter plus d'intérêt au lavoir situé dans le bas du village de Bébange (commune de Habergy). Déparé par sa toiture en tôle ondulée, ce bâtiment ne présente aucune particularité digne de retenir l'attention.

Nous ne pouvons omettre non plus de signaler le lavoir typique qui tombe malheureusement en ruine à l'est de Vivy. Trois murs bas en pierre locale soutiennent les prairies qui le dominent vers l'arrière. Ils supportent tant bien que mal un toit branlant garni d'éternit qui repose en outre sur trois piliers de chêne ; les deux piliers posés aux angles sont pourvus de jambes de force orientées dans les deux directions ; le troisième occupe la position centrale habituelle. Le coup d'oeil est pitoyable : l'équilibre de l'ensemble est gravement compromis ; d'autre part, le ruisseau qui coule à proximité envahit tout le lavoir et l'inonde au point qu'une bande de canards a l'habitude d'y prendre ses ébats.

Les autres lavoirs de la même série sont, par contre, dignes d'intérêt.

Voici d'abord trois bâtiments équipés d'un pilier de chêne : ils se trouvent respectivement près de la nouvelle école au centre de Freylange (commune de Heinsch), le long de la route d'Arlon à Rachecourt et dans le bas de la route de Bièvre à Paliseul. A Freylange, le



Rachecourt. — Le lavoir de la route d'Arlon.

telier de bois a son assise dans un bloc de béton ; les deux autres piliers prennent appui sur le sol même ; celui de Paliseul était doté de jambes de force dont une seule est encore en place. Le bâtiment de Paliseul est en pierre de schiste ; les deux autres sont en pierre sinémurienne, avec à Rachecourt un chaînage terminal en pierre de taille française. Beaux toits d'ardoises partout ; état d'abandon total à Paliseul.

Cinq lavoirs du sud de la province présentent un pilier en pierre de taille jaune ; ils sont situés au Hêmeau près de Sainte-Cécile, à Udange (commune de Tœrnich), à Prouvy et à Romponcelle (commune de Jamoigne), et à Autelhaut (commune d'Autelbas). On a utilisé partout la pierre sinémurienne, avec revêtement de ciment à Prouvy, avec chaînage en pierre de taille à Udange et à Romponcelle. Toit d'ardoises, sauf à Prouvy où on a employé l'éternit. Signalons comme particularités : la porte pratiquée dans le mur du fond à U-

dange (alors que ces murs sont habituellement dépourvus d'ouvertures) ; la situation du bâtiment d'Autelhaut qui s'encastre fortement dans des terrains surélevés dont les sources suintent de façon malencontreuse à travers les murs ; et enfin la garniture superbe et plantureuse du lierre qui drapè de sa verdure le mur latéral libre du même lavoir.

Toutes ces fontaines sont en bon état et apportent une contribution esthétique appréciable à l'ambiance des villages où elles sont établies.

Lavoir avec toit à quatre pans.

A l'ouest de Vance, à 1 1/2 km de l'église, la fontaine de Dit' Brune, perdue dans les champs, est un vaste lavoir rectangulaire ouvert sur son grand côté et doté d'un pilier en bois reposant sur une borne en pierre ; ce bel ensemble est laissé à l'abandon. La construction est en pierre locale, revêtue d'un crépi ; on y remarque de beaux chaînages harpés en pierre de taille jaune. L'ensemble est coiffé d'un toit d'ardoises à quatre pans dont l'état d'entretien laisse à désirer. Les sources abondantes de Dit'Brune ont été captées en 1947 et alimentent la distribution d'eau <sup>175</sup>.

Lavoirs avec deux piliers.

Une fois de plus, l'éventail de la diversité des formes réalisées s'ouvre largement.

Voici d'abord le lavoir situé dans le bas d'Aubange, à gauche de la grand-route en direction d'Arlon. Il s'appuie contre le vieux mur de soutènement des jardins donnant accès à un remarquable immeuble ancien. Pour bien le juger, il faut essayer de se le représenter tel qu'il était lorsqu'il portait encore la toiture d'ardoises qui a certainement précédé son actuel revêtement de tôle ondulée à un seul versant. On admire alors ses deux beaux piliers en pierre de taille jaune, leur piédestal mouluré et leur chapiteau garni d'un tore surmonté d'un listel. L'eau provient du site proche de Clémarais et émerge d'un petit puits qui se trouve dans le coin N.O. du lavoir ; le trop-plein s'écoule vers le Brüll qui passe à proximité.

---

<sup>175</sup> MASSONNET, *op. cit.*, p. 15.

Dissimulé dans le village, un peu à l'écart de la voirie, le lavoir de Sélange porte une toiture d'ardoises à une seule pente. Une singularité de construction de ce lavoir retient immédiatement notre attention : les deux robustes piliers quadrangulaires en pierre de taille jaune qui en supportent le toit sont très rapprochés l'un de l'autre au centre de l'ouverture ; ils y encadrent l'escalier de trois marches livrant accès à l'aire des bacs, qui est enfouie dans une excavation emmurée ; la ferme unique soutenant le toit en sa partie centrale prend appui entre les piliers. Ce petit bâtiment, dont la facture est assez dépouillée, sombre dans le délabrement.

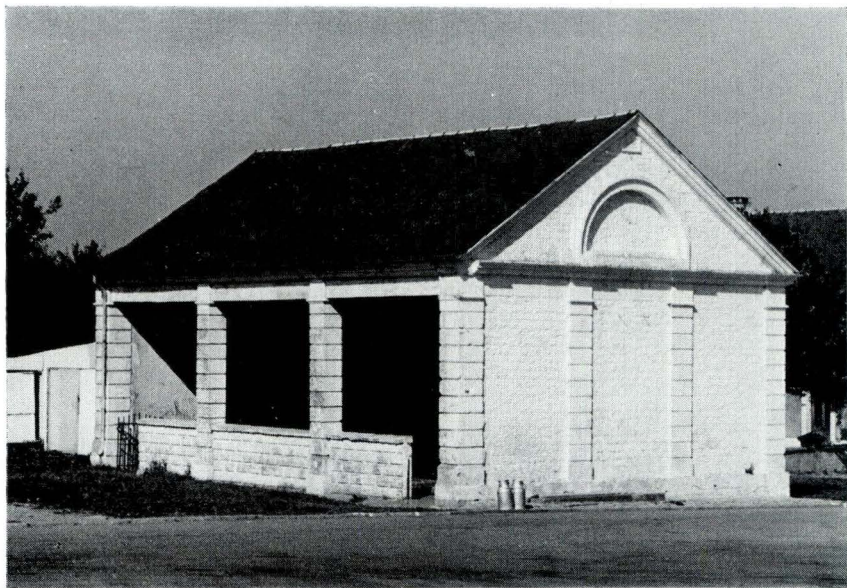
A Rachecourt, dans le bas du village, se trouve une fontaine coiffée d'un toit d'ardoises à deux pans. On y remarque quatre bacs très anciens, bordés à moyenne hauteur, richement pourvus d'eau claire. L'ensemble est simple et bien équilibré, mais les piliers en moellons de béton y jettent une fausse note regrettable.

Non loin de là, le lavoir de Battincourt (commune de Halanzy) est une ravissante apparition. Bien proportionnée sous son toit d'ardoises à deux pans, la construction se distingue par ses deux élégants piliers quadrangulaires à arêtes tronquées, reposant sur de robustes socles et couronnés de chapiteaux bordés d'une moulure en talon. De même que les chaînages terminaux des murs latéraux, ces piliers sont construits en une très belle pierre de taille jaune. Le bac unique, bordé à fleur du sol, est encore abondamment irrigué.

Un autre lavoir avec toiture d'ardoises à deux pans s'observe un peu en dehors de Valansart (commune de Jamoigne), le long du chemin de Prouvy. On est frappé ici par la hauteur anormale des murs latéraux et des piliers en pierre de la région, hauteur qui se justifie par la nécessité d'élever le toit jusqu'au niveau du talus dans lequel la construction est engagée. Assez récemment, deux ouvriers de la commune ont mis en ordre les abords de l'installation. Un tel souci d'entretien est rare et digne d'être signalé. La source qui alimente les bacs est indépendante du captage tout proche, mais le trop-plein éventuel de ce dernier se déverse dans le lavoir.

C'est avec admiration qu'on découvrait, récemment encore, le superbe lavoir qui se dresse dans l'axe de la grand-rue à Jamoigne. On pardonnait à la commune, à la rigueur, d'avoir fait badigeonner en blanc ce bâtiment construit en belle pierre locale, proportionné de façon heureuse, supportant bien l'élévation relativement grande de





Jamoigne. — Le lavoir situé au centre de la localité.

ses murs et de ses piliers. Et on se plaisait à détailler le pignon, face à la grand-rue, où un relief dans la pierre dessine un faux portique cintré, où un cartouche porte la date de 1863, où un reposoir grandiose est dressé le jour où passe la procession ; on remarquait la belle moulure de pierre en doucine qui encadre le bâtiment et que prolonge, au-dessus de la grande baie, une corniche en bois ; après avoir apprécié les proportions très réussies de l'édifice, on se complaisait à observer les beaux bacs en pierre calcaire qui étaient alimentés par trois bornes trapues dont seule la plus grande, en position centrale, fonctionnait encore. On ne s'attendait certes pas à ce que la commune condamne la travée de gauche par un mur en moellons de béton pour en faire une remise, aménage des installations sanitaires dans la travée de droite et ne laisse en place que le bac central et sa borne en les séparant des commodités par les parties de la grille frontale qui étaient devenues sans emploi. Piteux dénouement d'une procédure de classement qui était en cours à la Commission Royale des Monuments et des Sites !

Un autre lavoir portant un toit d'ardoises à deux pans, cette fois avec croupettes, se trouve à la Charbonnière, à Herbeumont. La construction en pierre de schiste est réalisée avec soin ; une corniche

moulurée borde la poutre maîtresse et les pignons. Les deux piliers en bois ont pour base de petits socles en béton. L'ensemble est empreint de l'allure simple et un peu sévère propre aux fontaines ardennaises.

Les plus beaux lavoirs de la série à deux piliers sont certainement ceux qui portent un toit à quatre pans.

A Meix-le-Tige, le lavoir est situé au nord du village, le long d'un chemin champêtre. Il se trouve dans un état pitoyable et sert actuellement à remiser du matériel agricole. C'était pourtant, à l'o-



Meix-le-Tige. — Lavoire désaffecté.

rigine, une belle construction en pierre locale soutenue vers l'avant par deux piliers en bois dont un seul est encore en place ; ce pilier est rustiquement équarri et s'élargit brusquement dans sa partie supérieure, un peu comme si on avait voulu imiter un chapiteau.

A Orsainfaing (commune de Villers-sur-Semois), un lavoir important est devenu une remise agricole. Pour autant qu'on puisse en juger, c'était une construction soignée en pierre du pays avec piliers en pierre de taille jaune terminés par des socles et des chapiteaux rudimentaires.

Lorsqu'on examine attentivement ces deux bâtiments anciens, on remarque qu'il est flagrant que les piliers ne sont pas répartis également entre les deux murs extrêmes ; le constructeur les a placés, sans doute aucun, à l'endroit où ils devaient recevoir les fermes de la toiture. Cette particularité saute aux yeux à Orsinfaing où les piliers sont beaucoup plus rapprochés des murs latéraux qu'ils ne sont distants l'un de l'autre.

Au nord d'Anloy, dans des prairies, au bord du ruisseau de Tcheneu qu'il faut franchir sur une dalle de pierre pour y accéder, un lavoir plus petit, la fontaine de la Hoigne, se présente coquettement. Pierre de schiste, toit d'ardoises, piliers remplacés par des colonnes en béton.

A Villers-sur-Semois, à gauche de la montée vers Mortinsart, un grand lavoir s'impose à l'attention. Bien construit en pierre locale, dite des Malpieres (nom d'un lieu-dit situé à proximité du village en direction du nord), il porte un toit d'ardoises et est bordé en façade par un très bel ensemble de piliers et de chaînages dont la hauteur est coupée par de profondes rainures horizontales. Encore en service, bien que peu utilisé, ce bâtiment intéressant mérite sans aucun doute d'être conservé.

Pour clôturer l'énumération des installations dotées de deux piliers, il nous reste à examiner le curieux lavoir qui se trouve dans le bas de Habay-la-Neuve, en direction de Vlessart. La construction est de grandes dimensions et est couverte d'un toit à quatre pans avec croupettes, garni d'éternit imitant bien l'ardoise. Elle donne l'impression d'être une réalisation timorée à raison de la surabondance des supports, du développement anormal des retours, de l'importance des piliers en pierre et de l'écartement faible des soutiens. Peut-être faudrait-il mettre ces particularités en rapport avec la situation juridique très spéciale de ce lavoir qui appartient, nous l'avons dit, à une personne du voisinage qui l'a recueilli elle-même dans la succession de membres de sa famille. Selon *Le Pays de Habay*, n° 61, décembre 1975 et janvier 1976, il aurait été construit en 1867 par Georges Jaumonet. Faut-il attribuer l'excès de prudence dont le bâtiment est visiblement inspiré aux circonstances dans lesquelles il est présumé avoir été construit ? Selon les renseignements que la propriétaire nous a fournis très obligeamment, les bacs étaient bordés initialement de lourds madriers et leur fond était formé lui aussi

de grosses pièces de bois, détails qui corroborent son origine ancienne. Le placement des bacs en béton actuels est un peu postérieur à 1956. L'installation n'est plus employée que par sa propriétaire ; auparavant, certains voisins l'utilisaient également moyennant paiement d'une redevance modique.

#### Lavoir avec trois piliers.

Pour clôturer la série des lavoirs ouverts sur leur grand côté, il nous reste à présenter le remarquable bâtiment qui borde la grand-route d'Arlon à Florenville dans la traversée de Pin (commune d'Izel). Ici, le développement en longueur a pris une ampleur telle qu'il a fallu recourir à trois piliers en pierre pour supporter le toit d'ardoises à quatre pans. L'aménagement était soigné : une belle moulure en talon, taillée dans la pierre au-dessus des murs latéraux et dans le bois au-dessus de la grande ouverture, court en corniche sous la toiture. Les bacs sont à sec : l'arrivée d'eau a été coupée il y a quelques années, lors du creusement de tranchées profondes en vue de la pose des égouts du village. Le lavoir se trouve dans un état d'abandon lamentable. Par surcroît, le réseau routier a dû être rehaussé, fort malencontreusement, jusqu'à proximité immédiate du lavoir, dont la base disparaît ainsi derrière un mur de soutènement bordé d'une balustrade métallique. Cet ensemble vraiment remarquable aurait mérité un meilleur sort.

#### *Les lavoirs semi-ouverts.*

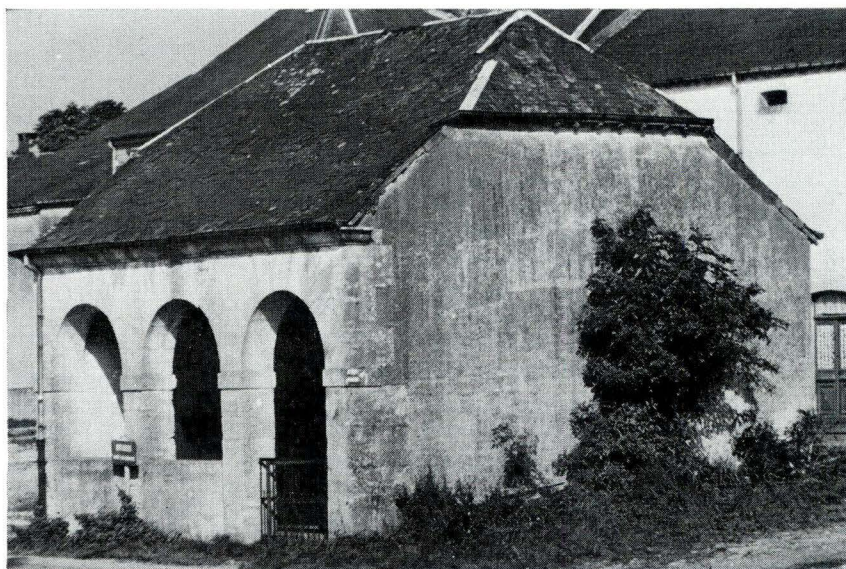
Tous les lavoirs que nous venons de décrire montraient une large ouverture béante sur l'un de leurs côtés. Avec le type que nous abordons maintenant, nous nous trouvons en présence de constructions dont le pourtour se ferme complètement par l'érection d'une façade, mais celle-ci est dotée d'ouvertures généralement larges visiblement destinées à ne recevoir aucune sorte d'obturation.

Les réalisations de cette catégorie sont particulièrement réussies ; elles méritent, à raison de l'intérêt qu'elles présentent, d'être examinées individuellement.

Le lavoir de Sivry (commune d'Etalle) est un bâtiment de dimensions relativement modestes, mais bien proportionné. On y remarque en façade trois ouvertures cintrées, une porte encadrée de deux fenêtres, et à chaque mur latéral une baie, celle de gauche

cintrée. Les parois sont épaisses et solides, en pierre sinémurienne garnie d'un revêtement protecteur. Le toit d'ardoises à deux pans est bordé, en corniche, d'une planche festonnée. L'installation est en service et les voisins continuent à l'utiliser. Les vitrages posés aux fenêtres sont visiblement surajoutés et détonnent malencontreusement, mais leur utilité ne paraît pas contestable, surtout si l'on tient compte de l'existence des ouvertures latérales.

Un lavoir du même type, mais plus beau d'allure et mieux proportionné encore, a été sauvagement démoli à Laiche (commune de Chassepierre) sous prétexte qu'il nuisait à la modernisation de la



Chassepierre. — Le lavoir de Laiche (août 1970), démoli depuis lors.

voirie communale. Dans sa jolie façade en pierre de taille jaune, rehaussée d'un cordon, s'ouvraient trois baies cintrées dont une porte ; le toit d'ardoises était à deux pans avec croupettes. La disparition de cet édicule a déconcerté tous ceux qui s'intéressent à la sauvegarde des beaux aspects de nos villages.

Le bâtiment de la rue Bellevue à Ethe porte un toit d'ardoises à un seul pan incliné vers la façade, où se montrent une porte rectangulaire, large et haute, flanquée de deux fenêtres. L'ensemble est réalisé en pierre locale et les ouvertures sont encadrées de pierre

de taille jaune. L'installation, qui est à sec, se compose d'un double alignement de bacs en belle pierre calcaire. Le tout serait, paraît-il, sur le point d'être vendu à un particulier.

Le lavoir de la rue de Burhaimont à Bertrix est une apparition très caractéristique. Sous le pignon se trouvent trois entrées cintrées surmontées d'une fenêtre également cintrée. Le bâtiment, en pierre de schiste de teinte claire, porte aux arcades quelques réparations en briques qui ont été effectuées avec beaucoup de soin et passent pratiquement inaperçues. Le toit d'ardoises est à deux pans. L'ensemble est à la fois simple et très original.

A la sortie de Chassepierre en direction de Florenville, un petit lavoir achève de se dégrader. Dans le mur assez étroit de la façade, garni d'un revêtement de teinte harmonieusement choisie, s'ouvrent trois hautes baies cintrées, celle du milieu servant d'entrée. La pierre de taille jaune encadre les baies et forme deux cordons horizontaux, l'un à hauteur des appuis des fenêtres, l'autre au niveau de la base des cintres. La maçonnerie semblait destinée à recevoir une porte et deux fenêtres dont le placement n'a jamais eu lieu.

Au centre du village de Toernich, le lavoir est une construction très soignée en belle pierre locale. L'impression qu'on éprouve en l'examinant est qu'il est peu élevé comparativement à sa surface qui est passablement développée. Ouvertures cintrées - celles du mur postérieur sont en grande partie aveuglées - ; beau toit d'ardoises à quatre pans.

Près de l'avenue Bouvier à Saint-Mard, la fontaine Saint-Martin est un très beau bâtiment qui retient l'attention. C'est une construction simple et solide, de dimensions assez développées, dont la façade, entièrement réalisée en belle pierre de taille française, montre trois grandes entrées cintrées ; pour toute garniture, un cordon à mi-hauteur. Le vaste toit d'ardoises est à quatre pans. L'installation a été désaffectée pour permettre de répondre à des besoins industriels. L'eau de cette source est regrettée par tous les voisins, qui en appréciaient hautement la qualité. Selon M. E.-P. FOUSS, la fontaine Saint-Martin se serait trouvée naguère le long d'un ancien chemin romain reliant le site de Mageroux et de Vieux-Virton au château des Sarrazins à Robelmont.

Rue des Fabriques à Saint-Léger se remarque un assez grand lavoir construit en pierre sinémurienne. La façade et les ouvertures



Lavoir semi-ouvert à Saint-Léger.

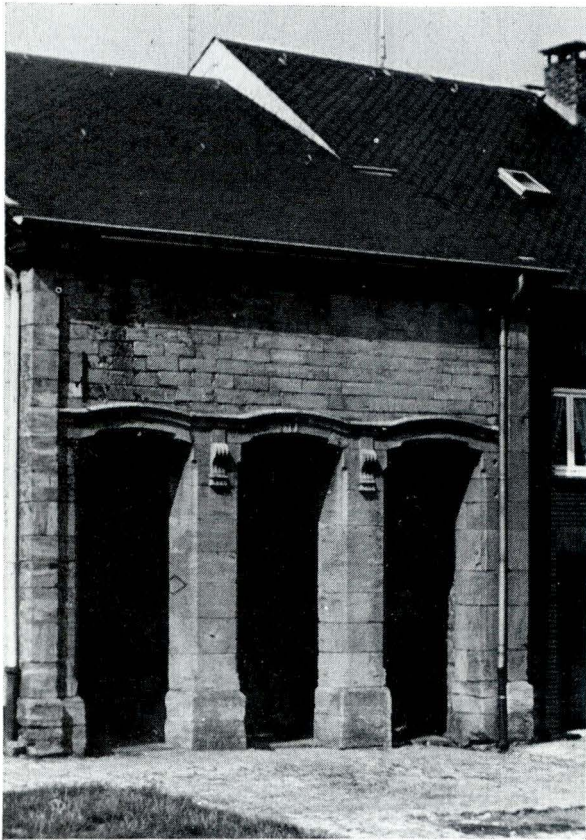
sont encadrées de pierre de taille jaune ; une belle moulure de même pierre rehausse le pignon, en corniche. Deux entrées encadrent une fenêtre surmontée d'un oculus. Un toit d'ardoises à deux pans couvre ce bâtiment très heureusement proportionné.

Les quelques lavoirs qui précèdent présentent entre eux un certain apparentement, ne serait-ce qu'à cause des ouvertures cintrées que nous retrouvons presque partout. Ceux qui vont suivre, par contre, s'individualisent plus nettement.

A Heinsch, au centre du village, le long de la route d'Arlon à Neufchâteau, se trouve un beau lavoir en pierre sinémurienne. La façade est entièrement couverte de pierre de taille jaune ; elle est encadrée, de même que le dessus des deux larges entrées, d'une belle plate-bande ; la corniche est une moulure en doucine taillée dans la même pierre. Deux abreuvoirs en pierre calcaire s'alignent en face du centre du lavoir, perpendiculairement à sa façade. L'édicule serait tout à fait digne d'intérêt si son toit à deux pans était garni d'ardoises au lieu d'éternit.

Dans l'alignement des habitations bordant la route vers Gérouville, le lavoir de Meix-devant-Virton est remarquable, avec sa façade encadrée de deux pilastres engagés, avec sa corniche dont la mou-

lure présente un talon surmonté d'un cavet, avec ses trois hautes ouvertures bordées de larmiers et séparées par deux piliers chanfreinés de cannelures et ornés de corbeaux, le tout en splendide pierre de taille française. Dans le mur postérieur du lavoir, une porte encadrée

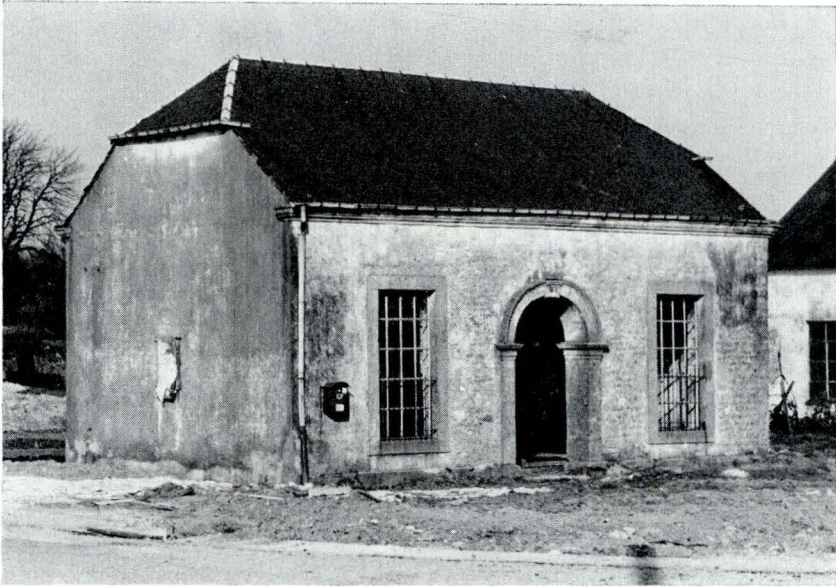


Façade du lavoir de Meix-devant-Virton.

de deux fenêtres peut donner accès à un terrain de fond appartenant à la commune. L'installation est encore couramment utilisée par les habitants du voisinage. Un abreuvoir en pierre calcaire que nous avons photographié devant le lavoir en 1969 a été démantelé depuis lors.

A Frenois (commune de Termes), la jolie fontaine est, elle aussi, digne de retenir notre attention. Les murs en pierre sinémurienne sont crépis, mais la pierre de taille jaune borde les ouvertures





Termes. — Le lavoir de Frenois.

et forme la corniche élégamment moulurée. L'entrée est encadrée de deux pilastres engagés dans la muraille, surmontés de chapiteaux et supportant un arc en plein cintre avec larmier. Elle est flanquée de deux fenêtres rectangulaires garnies de vitrages. Un toit d'ardoises à deux pans avec croupettes coiffe ce petit édifice qui ne manque pas d'allure.

Nous ne pouvons passer sous silence le curieux lavoir situé dans le centre de Bellefontaine. C'est un bâtiment très bas construit en pierre sinémurienne, dont les murs sont pourvus d'un revêtement protecteur. Placée au centre de la façade, l'entrée est encadrée de deux larges fenêtres cintrées et précédée d'un avant-corps très marqué dont le fronton triangulaire recoupe la pente du toit d'ardoises à deux pans. Deux piliers trapus, coupés horizontalement de profondes rainures, supportent le fronton qui est orné d'une grande rosace ajourée. Un cordon en relief imitant un faux portique décore chacun des pignons latéraux. Une spirale en fer forgé relie chaque pilier de l'avant-corps à la façade. Les piliers, le fronton, les encadrements des fenêtres et des faux-portiques, ainsi que les chaînages d'angle harpés, sont en belle pierre de taille jaune. Le toit très largement surplombant alourdit cet ensemble déjà peu élevé, d'autant plus qu'il

est bordé sur tout son pourtour d'une large frange métallique qui accentue encore l'impression d'écrasement que donne ce singulier bâtiment. Le village devait à son nom de posséder une belle fontaine ; force nous est de constater en toute franchise qu'il n'y est parvenu que dans la surcharge et l'exagération !

Nous devons une mention toute spéciale au superbe lavoir de Châtillon situé au pied de la montée vers Arlon. La silhouette de



Châtillon. — Le lavoir situé au centre du village.

la façade est dominée par les trois baies cintrées dont les arcs reposent sur de solides piliers carrés surmontés de chapiteaux. Les arcs sont rehaussés d'une moulure en doucine très marquée. Une moulure plus combinée orne la corniche. Les encadrements des baies, les moulures, la corniche, les chaînages d'angle non harpés sont réalisés en pierre de taille française. Le pied-droit gauche des baies a été restauré en pierre de taille grise. Une lézarde se remarque au-dessus de la baie de gauche. Rompant la pente unique du toit d'ardoises, un fronton triangulaire orné d'un médaillon circulaire profondément mouluré surmonte l'entrée centrale du lavoir. L'équipement est important ; il se compose de quatre doubles bacs en vieille pierre calcaire, renforcés de quatre grosses bornes en pierre bleue qui marquent les

angles antérieurs. L'irrigation est abondante et très constante. On raconte que la source qui alimente le lavoir s'est déplacée brusquement de Habergy où elle a tari subitement à Châtillon où elle n'a cessé depuis lors de couler abondamment. Dans l'aire pavée qui s'étend devant l'entrée du lavoir se trouve un grand abreuvoir en pierre calcaire où l'eau arrive par un tuyau recourbé terminé par la tête d'un animal fantastique. Il importerait que la conservation d'un ensemble aussi remarquable soit sérieusement assurée.

Pour clôturer cette brillante série de lavoirs dignes d'être admirés, il nous reste à présenter la belle fontaine de Saint-Gengoult, qui se trouve non loin de l'église, au centre de Villers-devant-Orval. Toute la construction est magnifiquement édifiée en pierre de taille française. Elle apparaît très simple, très dépouillée, lorsqu'on l'examine du côté des entrées : on n'y remarque que deux larges baies cintrées donnant accès au bâtiment, une plate-bande médiane et un toit qui se présente tout à fait sous les apparences d'une toiture à quatre pans. C'est du côté de la façade opposée qu'il faut l'observer pour en découvrir toute l'originalité : une large partie centrale, qui se dégage en relief par rapport à la façade proprement dite, est surmontée d'un vaste fronton triangulaire dont le sommet s'élève au niveau de la ligne faîtière principale ; il en résulte un jeu très réussi de pans de toits et de noues. Deux baies cintrées assurent l'éclairage, qui est complété par la présence d'une baie semblable à chacun des murs latéraux.

Au centre du fronton se creuse une niche semi-cylindrique couverte d'un quart de sphère en intrados, dans laquelle se dresse une belle statue sur pied de saint Gengoult, patron de la paroisse. Saint Gengoult est représenté armé, portant de la main gauche un bouclier circulaire marqué en son centre d'une croix en relief et de la main droite une bannière ajourée d'une croix. On venait l'invoquer autrefois pour la guérison des panaris et des autres maux des doigts et des mains <sup>176</sup>. Nous avons rappelé plus haut, d'après SEBILLOT, une légende qui court à son sujet. La fontaine de Saint-Gengoult, qui serait aussi ancienne que le village, a été reconstruite et agrandie en 1847 et la réception du travail a eu lieu en 1849 <sup>177</sup>.

\*  
\*\*

---

<sup>176</sup> *C.L.*, t. III, p. 1196.

<sup>177</sup> *C.L.*, t. III, p. 1114.

Nous clôturons ainsi l'inventaire des lavoirs de formes très variables dont l'abri comporte en permanence une ouverture béante vers l'extérieur.

Il nous reste maintenant à donner un bref aperçu des nombreux lavoirs qui sont protégés par un bâtiment entièrement fermé, comparable à tous égards à un local habitable qui se réduirait à une pièce unique.

Au risque de décevoir, nous n'hésitons pas à constater de prime abord que les réalisations que nous allons passer en revue dans cette catégorie de lavoirs sont, en règle générale, moins variées, moins différenciées les unes des autres, moins intéressantes en dernière analyse, que ne l'étaient celles que nous avons examinées jusqu'à présent.

Vu le nombre considérable des exemplaires qui relèvent de cette catégorie, il s'impose d'adopter une classification qui, même si elle est arbitraire, en facilitera la présentation.

Nous les subdiviserons donc d'abord selon la structure de leur toiture, ensuite selon l'emplacement de leur façade.

### *Les lavoirs en forme de bâtiments fermés.*

#### Toits à deux pans.

Comme nous venons de le dire, nous ferons encore parmi les lavoirs de cette série une distinction entre ceux dont la façade occupe l'une des grandes faces latérales du bâtiment et ceux où elle est placée dans le pignon.

Dans cette seconde catégorie viennent se ranger une bonne vingtaine de lavoirs ardennais et neuf lavoirs gaumais.

Parmi ces derniers, qui portent tous une toiture d'ardoises, ceux de Chantemelle et de Fontenoille ne présentent aucun intérêt particulier. Il en est de même de celui qui se trouve au nord de Villers-devant-Orval, près de la route conduisant à la ferme de Bois le Comte, le long d'un ruisseau. Il porte la date de 1898. Il n'y a pas grand-chose à dire non plus de la fontaine de la rue d'Arlon à Viville (commune de Bonnert), ni de celle située près de la nouvelle école de Ruette.

Le lavoir de Moyen (commune d'Izel), qui est adossé à d'autres bâtiments publics, est plus soigneusement construit que ceux qui précèdent ; on le remarque aux encadrements des baies et à la planche festonnée qui borde la toiture.

Arrêtons-nous un instant au lavoir situé au centre de Ruelle, un peu plus haut que l'église lorsqu'on monte vers le bois. Il est entièrement construit en pierre locale jaune ; les encadrements des baies, de même que les chaînages d'angle harpés, sont en pierre de taille française. La porte, qui s'ouvre dans le pignon, est surmontée d'un arc surbaissé dont la clé est couronnée d'un petit fronton en relief ; la maçonnerie en reproduit le contour et s'embellit d'un oculus en forme de losange reposant sur sa pointe, encadré d'un cordon étoilé. Quatre fenêtres s'ouvrent dans le mur latéral droit ; les deux centrales sont jumelées sous un larmier commun. Une corniche en belle pierre, taillée en doucine, termine les deux murs latéraux.

Plus dépouillé que celui qui vient d'être décrit, le lavoir de la rue du 22 août à Tintigny a été reconstruit assez récemment en pierre sinémurienne, dans un style inspiré de celui d'Orval. Dans le pignon, large porte d'entrée est dominée par un larmier horizontal et surmontée d'un oculus circulaire. La construction est volontairement simple, mais harmonieusement proportionnée.

A Couvreur (commune de Dampicourt), le lavoir était une bâtisse assez vaste dont le mur latéral orienté vers la route avait été spécialement soigné : il s'animait de trois paires de fenêtres cintrées et jumelées dont le pilier central s'ornait d'un chapiteau sculpté supportant les retombées des deux arcs ; il se terminait par des chaînages d'angle non harpés ; il était surmonté d'une corniche moulurée. Lorsque le lavoir cessa d'être utilisé, l'administration communale eut l'idée très louable d'en conserver le bâtiment et de le transformer en un local où on pouvait organiser des réunions et donner des conférences. Nous avons constaté tout récemment qu'il avait été mis à la disposition d'un rassemblement de jeunes gens s'adonnant à des distractions de plein air.

\*  
\*\*

Passons maintenant en revue, tout aussi sommairement, la série des lavoirs ardennais dont la façade se trouve dans le pignon.

La plupart de ces bâtiments portent un toit d'ardoises ; quelques-uns d'entre eux sont couverts d'éternit.

Une constatation générale s'impose de prime abord : les aménagements de l'Ardenne font assez piètre figure à côté de ceux de la Gaume.

La pierre locale, utilisée couramment de part et d'autre pour l'édification du gros-oeuvre, défavorise désastreusement la région ardennaise : le schiste ne peut évidemment pas se comparer aux produits plus nobles des carrières du Luxembourg méridional et de la France septentrionale.

Les ressources relativement modestes de l'Ardenne ne lui permettraient guère de compenser cette infériorité de départ par un effort plus poussé dans le sens de la recherche des formes et de l'ornementation. Dans cette région, le désir d'embellir les détails de la construction ne va guère au-delà de l'utilisation de la pierre de taille bleue, qui s'emploie seule ou combinée avec la brique pour former les encadrements des baies et - dans des cas très rares - les chaînages d'angle. Souvent, la brique est seule utilisée pour les encadrements. Il ne manque pas de lavoirs où ces possibilités pourtant déjà très étriquées ne sont même pas mises en application.

Tels quels cependant, les lavoirs de l'Ardenne prennent souvent un aspect sévère qui ne manque pas d'impressionner lorsque les proportions du bâtiment sont bien équilibrées.

\*  
\*  
\*

Dans la catégorie des lavoirs ardennais présentant leur entrée sous le pignon d'une toiture à deux versants, nous nous bornons à signaler par une simple mention tout d'abord ceux de Bernimont (commune d'Assenois), de Thibessart (commune de Mellier), de Harfontaine (commune de Grapfontaine), de Grandvoir, de la rue du Briga à Orgeo, de Straimont et de Habaru (commune d'Assenois) - ce dernier de facture relativement moderne, doté de linteaux en béton - ; ce sont des constructions typiquement ardennaises, très simples, qui n'accrochent l'attention par aucun détail.

Les lavoirs de Traimont (commune de Witry) et de Bellevaux (bâti en 1909, au nord du village, le long d'un ruisseau) sont des constructions misérables dont l'état d'abandon n'inspire plus que la pi-

tié. Il en est de même de celui qui se trouve au nord-est des Hayons en direction de La Cornette, qui fut probablement naguère un bâtiment solidement construit, mais qui est maintenant tout à fait déparé par les réparations désastreuses qu'on lui a infligées (placement de linteaux en béton et d'un toit en éternit ondulé). Le même sort pitoyable a été réservé au lavoir situé au sud de Fays-les-Veneurs, qui a été rénové par les mêmes méthodes pour être transformé en un local de réunions pour les jeunes.

Dans la série qui nous occupe, cinq lavoirs ont en commun une silhouette très caractéristique : leur porte flanquée de deux fenêtres étroites est surmontée d'un oeil-de-boeuf dans le premier et d'une ouverture en demi-lune dans les quatre autres. Ils sont situés respectivement à Offagne, à Fays-les-Veneurs, à Blanche-Oreille (commune de Jehonville), à Bagimont et à Bras (haut). Les deux premiers, et surtout celui d'Offagne, donnent l'impression d'avoir été réalisés avec un certain raffinement : cordons de pierre garnissant la façade, planche festonnée bordant le toit. En dépit de leur état actuel, ils ne méritent pas encore de passer inaperçus.

Malgré leurs dimensions sensiblement plus développées, les lavoirs de Mogimont (commune de Vivy) et de Corbion s'apparentent à ceux qui précèdent. Le premier est un bâtiment dépouillé de toute garniture dont les murs sont uniformément recouverts d'un revêtement. Corbion laisse voir ses murs bien construits en pierre de schiste et, au-dessus de la porte, une niche vide et une plaque portant la date de 1884. Malheureusement, le bâtiment a été mutilé par le placement, à l'endroit de la façade où se trouvait la fenêtre de droite, d'une grande porte donnant accès à un réduit communal qui ampute l'installation à concurrence du quart de sa superficie totale. La façade est littéralement défigurée par cette solution de pis-aller d'un problème communal qu'il aurait certainement été possible de résoudre autrement sans aggravation appréciable de la dépense totale. La commune est saisie d'une offre d'acquisition émanant d'un particulier.

Nous observons une silhouette qui ressemble beaucoup à celles qui viennent d'être évoquées dans trois autres lavoirs situés respectivement à Curfoz (commune de Sensenruth), à Poupehan et à Nollevaux, avec cette différence que dans ces lavoirs le centre de la façade est occupé par une fenêtre flanquée de deux portes. La fenê-



Poupehan. — Le lavoir.

tre est surmontée d'un oeil-de-boeuf à Poupehan et d'une baie en demi-lune à Nollevaux, où des vestiges de planche festonnée se remarquent en bordure du toit. Curfoz porte la date de 1914. Le lavoir de Poupehan est encore très caractéristique ; celui de Nollevaux est loué par la commune à un négociant ; de même qu'à Curfoz son état d'abandon lui enlève tout intérêt.

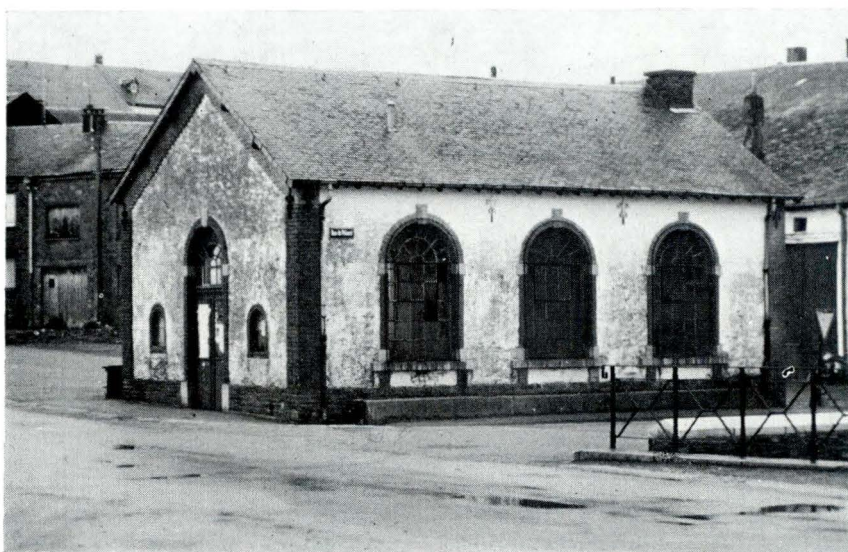
Au même titre que celui de Jenneville (commune de Moiricy), les deux lavoirs de Noirefontaine sont une variante simplifiée de ceux que nous venons d'évoquer. On n'y observe en façade qu'une porte surmontée d'un oeil-de-boeuf. Les fenêtres des deux lavoirs de Noirefontaine et la porte de l'un d'entre eux, celui de la rue de la Sentinelle, sont barrées d'un linteau horizontal en pierre doublé d'un arc de décharge en briques. Chainages d'angle harpés où la brique et la pierre de taille bleue se relaient, de même qu'aux encadrements des portes d'entrée. Ces deux ensembles aux murs crépis sont assez agréablement réussis, surtout celui de la rue de la Sentinelle situé en retrait et en contrebas d'un chemin dans un petit espace arboré bordé d'un triple abreuvoir en vieille pierre calcaire. Ce coin de village très pittoresque mériterait certainement d'être sauvegardé.





Noirefontaine. — Le lavoir de la rue de la Sentinelle.

A Suxy, on n'observe dans le pignon qu'une porte flanquée de deux poutres. Sur les murs couverts naguère d'un revêtement de teinte claire, les encadrements des baies et les chaînages d'angle en



Suxy. — Le lavoir public.

briques rouges devaient jeter une note gaie que ternit malencontreusement le salissement des surfaces extérieures résultant de leur manque d'entretien.

A Freux-Suzerain, le centre de la façade est curieusement occupé par une petite lucarne ; la porte unique se trouve en position latérale. C'est une bâtisse solide, bien proportionnée, soigneusement construite en belle pierre locale, qui mériterait d'être conservée comme type caractéristique de petit lavoir ardennais.

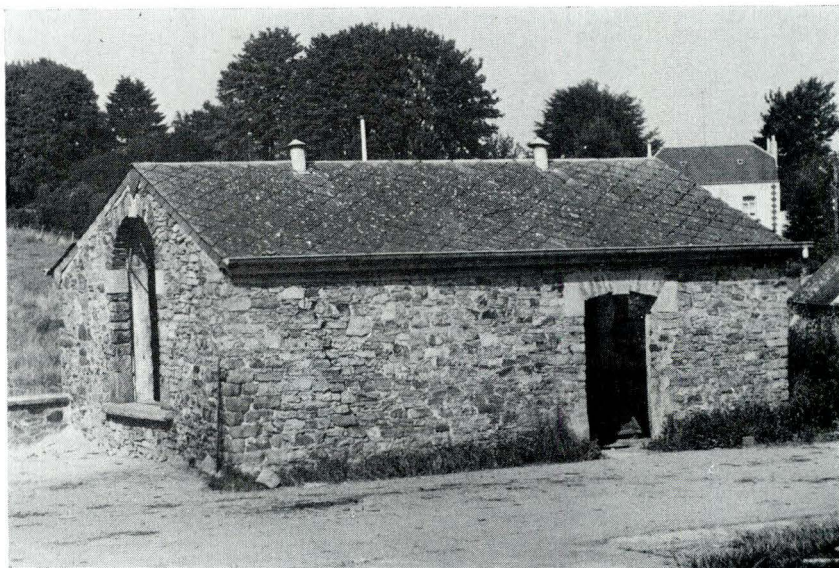
..

Restant toujours dans la série des toits à deux pans, nous examinons maintenant les lavoirs dont la façade se présente latéralement, en commençant par ceux de la région ardennaise.

Nous n'hésitons pas à éliminer immédiatement comme étant peu dignes d'intérêt et, souvent aussi, irrémédiablement dégradés, les lavoirs de Botassart (commune d'Ucimont, pourtant bien situé dans une tête de vallon), de Metzert (commune de Tontelange), de Nobressart (celui situé le long de la route montant vers le bois), de Scottons (commune de Haut-Fays), de Gérimont (commune de Tillet), d'Ucimont (dans le haut du village), de Bellevaux (le long de la route vers Noirefontaine), de Heinstert (commune de Nobressart), de Nevraumont et de Biourge (commune d'Orgeo), de Cousteumont (commune d'Assenois) et d'Autelbas (près de Sterpenich).

Le toit d'ardoises antiques (cornus) du petit lavoir de Rochehaut serait remarquable s'il n'était très délabré.

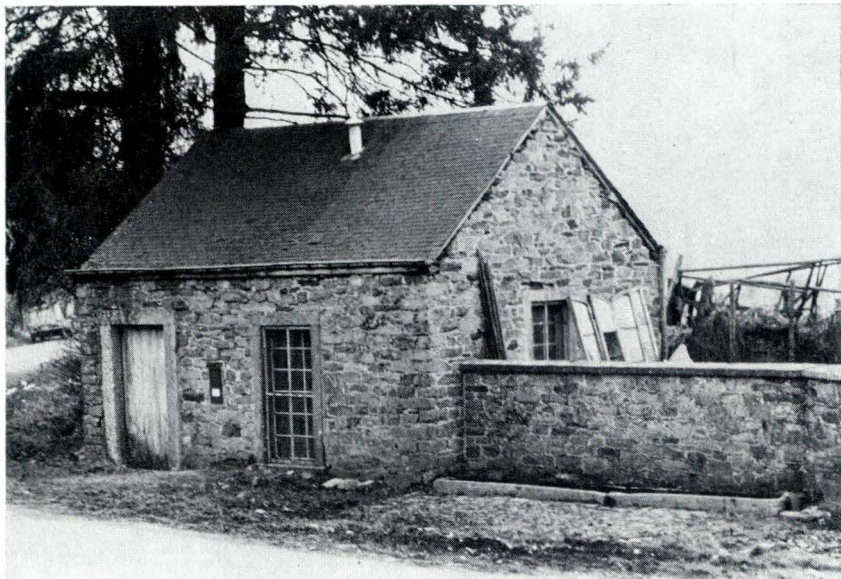
Quelques lavoirs n'ont qu'une porte s'ouvrant dans le mur plein de leur façade, l'éclairage étant assuré par les pignons ou par le mur postérieur. C'est le cas du petit lavoir de Chevados (commune d'Assenois), ainsi que de l'installation plus spacieuse de Brianon (commune de Sensenruth) où la lumière pénètre par une vaste demi-lune dans le pignon et où les eaux de ruissellement envahissent les abords et le bâtiment au point de rendre l'endroit inaccessible. Il n'y a non plus qu'une seule porte en façade à Tronquoy (commune de Longlier) et à Sugny. A première vue, ces deux bâtiments, le second surtout, ne paient pas de mine, mais dès qu'on les examine attentivement, on est frappé de constater la perfection des arcs en plein cintre de leurs fenêtres et de l'arc surbaissé de la porte de ce-



Longlier. — Le lavoir de Tronquoy.

lui de Tronquoy ; ils sont formés, comme dans les toutes vieilles habitations ardennaises, d'un appareillage impeccable en pierre de schiste et l'observation de ce détail de construction nous porte à croire que nous nous trouvons dans les deux cas en présence de vénérables vestiges d'un passé éloigné, qui sont malheureusement déparés, celui de Tronquoy par sa toiture d'éternit, celui de Sugny par son état de délabrement.

Voici maintenant quatre lavoirs qui ne présentent en façade qu'une porte et une fenêtre. Le premier se cache près d'une églisette à Flohimont (commune de Saint-Pierre). C'est une petite construction très soignée, en pierre de schiste de teinte claire, dont l'équipement intérieur, faisant exclusivement appel à la pierre bleue pour l'aménagement du dallage et des bacs, peut être cité comme étant l'exemple d'une réalisation parfaite. Il est inutile de dire que ce lavoir serait digne d'être maintenu dans son état actuel. Le deuxième se découvre dans le bas d'Ucimont. Edifié en pierre de schiste de couleur sombre, il menace ruine ; son toit d'ardoises montre déjà de larges plages dégarnies. L'état d'abandon dans lequel il sombre est déplorable car ses beaux linteaux en pierre de schiste appareillée nous portent à croire qu'il s'agit d'une construction ancienne qui aurait mérité un meilleur sort. Le troisième, celui de Freux-Ménil, s'abrite



Freux. — Le lavoir de Freux-Ménil.

coquettement sous de grands arbres dans le coude d'un chemin secondaire. Il vaudrait certainement la peine d'être conservé. Le quatrième, enfin, est situé au centre du village de Saint-Médard. On distingue de prime abord sa façade en pierre taillée provenant d'une carrière, actuellement abandonnée, qui se trouve à deux kilomètres de la localité. A l'intérieur du lavoir, on remarque la borne métallique imposante qui alimente généreusement le bac à rincer, la large plinthe en belle pierre d'ardoise qui orne la partie inférieure du mur postérieur, et la garniture en bois, très soignée, qui borde le bac à laver : elle comprend la planche à laver, malheureusement dégradée, une plinthe et une marche-agenouilloir.

Le lavoir de Transinne est accessible par deux portes encadrant une fenêtre ; on n'y remarque que les baies largement bordées de briques et les corniches boisées en quart de rond. Viennent ensuite trois lavoirs où s'ouvrent en façade une porte en position latérale et deux fenêtres : Sart et Blanche-Oreille, tous deux sous Jehonville, et Rossart (commune d'Orgeo). Seul ce dernier retient quelque peu l'attention : il est garni d'un soubassement de pierre appareillée, bordé d'une plinthe en pierre bleue ; la brique rehausse les linteaux retombants et les réunit par un cordon horizontal ; une planche fes-

tonnée borde le toit d'éternit moussu. Il n'y a rien de bien remarquable dans tout cela.

Nous trouvons une porte encadrée de deux fenêtres à Offagne, ainsi qu'à Nolinfaing (commune de Grapfontaine). Nous nous en voudrions de ne pas mettre l'accent sur l'intérêt que présente le bel ensemble de Nolinfaing. Ce n'est pas tant le lavoir lui-même qui retient l'attention, bien qu'il soit agréablement proportionné et soigneusement construit, que le complexe qu'il forme avec l'abreuvoir proche et avec la source couverte qui pourvoit à l'alimentation de toute l'installation. Ce petit ensemble, situé en dehors et un peu en contrebas de la voirie, mériterait certainement de faire l'objet d'une mesure de sauvegarde.

A Arlon, dans le bas de la rue de Bastogne, un ancien lavoir est laissé à l'abandon. Une vaste construction, étirée en longueur, y abritait une enfilade de bacs à laver (22 au total) interrompue de-ci de-là par des passages latéraux. On se trouve en présence d'une réalisation exclusivement utilitaire, à laquelle aucun effort d'ornementation n'a jamais été consacré. Le toit d'éternit à deux pans est totalement dégarni sur son versant vers la façade. L'ensemble se complétait d'un bâtiment à étage et d'une petite annexe qui partagent le sort pitoyable du lavoir proprement dit.

Par souci de ne rien omettre, signalons encore, bien qu'ils ne présentent aucun intérêt au point de vue qui nous occupe, des lavoirs où le béton intervient dans de larges restaurations comme à Smuid, rivalise avec la brique comme à Les Fossés (commune d'Assinois) ou triomphe en tant que matériau exclusif comme à Gribomont (commune de Saint-Médard) <sup>178</sup> et à Orgeo.

♦♦

Pour en terminer avec la série des lavoirs revêtus d'une toiture à deux pans, passons rapidement en revue quelques réalisations gaumaises dont la façade ne se trouve pas dans le pignon.

Éliminons de prime abord, à raison de leur insignifiance actuelle, les lavoirs de Post (commune d'Attert), transformé en station

---

<sup>178</sup> Un très beau lavoir qui se trouvait au carrefour principal du village de Gribomont a été détruit vers 1952.

de pompage, de Sampont (commune de Hachy), dont seul le pavement en belles dalles de pierre bleue est remarquable, de Villers-la-Loue, vendu à un menuisier qui n'y consacre aucun entretien, de Habergy, ressemblant à une grange, de Habay-la-Vieille, transformé profondément à l'intention du Comice agricole local qui le néglige, de Longeau (commune d'Athus), fort décati, et de Harnoncourt, récemment démoli, qui n'était intéressant qu'à raison de la présence dans le lavoir d'une statue polychromée de saint Roch à laquelle était attachée une tradition dont il a été parlé plus haut. Retenons-en seulement que c'est au pignon du lavoir de Habay-la-Vieille qu'est adossée la statue d'une femme qu'on accuse d'inconvenance parce que son attitude prête, paraît-il, à équivoque.

Arrêtons-nous un instant aux trois autres lavoirs de Villers-la-Loue, dans la façade desquels la porte d'entrée est symétriquement entourée de deux fenêtres. Le premier d'entre eux se trouve près de l'église ; les encadrements des baies sont lourds, très marqués, en pierre bleue présentant un large contour en relief ; il a été mis par la commune à la disposition de la paroisse. Les deux autres se trouvent à Houdrigny ; ils sont construits selon un plan unique : la silhouette de la façade est dominée par les larmiers retombants des ouvertures, par la corniche présentant une moulure en talon surmontée d'un cavet et par des chaînages d'angle harpés ; tous ces ornements sont réalisés en belle pierre de taille jaune. L'un de ces lavoirs a été vendu par la commune à un voisin qui redoutait qu'un autre acquéreur éventuel ne l'oblige à évacuer son fumier ; il garde un aspect très présentable ; l'autre lavoir est à l'abandon, sa façade est utilisée comme panneau d'affichage et son état de décadence est navrant.

Pour terminer l'inventaire de cette catégorie de fontaines, il nous reste à signaler deux lavoirs situés à Bellefontaine. Le premier se trouve à la périphérie du village, le long de la route menant à Saint-Vincent. Dans la façade (orientée vers l'est), une porte et deux fenêtres ; dans le pignon sud, deux ouvertures aveuglées. Toit d'ardoises à deux pans. Une fois encore, observons le mode original d'alimentation de ce dispositif : le trop-plein d'un abreuvoir en pierre calcaire qui est adossé au pignon nord est dirigé par une canalisation à travers le mur du lavoir vers les bacs dont il constitue la seule irrigation - généreuse du reste et sans défaillance, nous a-t-on dit. Le second lavoir est une construction relativement récente : elle a été

réalisée il y a une vingtaine d'années pour doter d'un abri de vieux bacs-abreuvoirs qu'on a pourvus à cette occasion de planches à laver. C'est un bâtiment sobre, mais soigné : en façade, deux fenêtres et une porte surmontée d'un prolongement de la retombée du toit formant auvent ; à chaque pignon, une fenêtre. Murs en pierre locale ; encadrement des baies en béton ; toit d'éternit à deux pans. Les deux installations de Bellefontaine sont toujours en service.

..

A titre de transition vers la série des fontaines abritées sous une toiture à quatre pans, deux lavoirs portent un toit d'ardoises à deux pans avec croupettes.

Le premier est celui de Wolkrange. Initialement, trois entrées identiques s'alignaient en façade ; il ne subsiste qu'un moyen d'accès, les deux autres ayant été barrés par des murs en briques. Le bâtiment sombre dans le délabrement.

Le deuxième se trouve au nord de l'église de Nobressart, le long d'un affluent de l'Attert. En façade, la porte est placée au milieu des deux fenêtres. L'emploi de la pierre de taille pour les encadrements des baies et pour les chaînages d'angle harpés ponctue les proportions parfaites de cet édicule bien construit, auquel on ne peut reprocher que la banalité des surfaces de ses murs crépis.

..

#### Toits à quatre pans.

Dans un but de simplification, nous rangeons sous cette rubrique le lavoir situé dans le centre de Tontelange, dont le toit n'a que trois pans parce qu'il est adossé à un autre bâtiment communal. Il date de 1957 et est tout à fait moderne. Il y a un an, la moitié du local avait déjà été accaparée par les services de la commune pour y entreposer des matériaux ; l'autre partie restait à la disposition de l'un ou l'autre utilisateur occasionnel. Le local est actuellement fermé.

..

Un petit nombre de lavoirs revêtus d'une toiture à quatre pans portent façade sur le petit côté de leur contour rectangulaire.

Celui de Muno a l'aspect lamentable d'un bâtiment voué à l'abandon.

On peut en dire autant de celui qui se trouve à la sortie de Saint-Mard en direction de Latour, à proximité de la chapelle du Charnier. Cette construction un peu austère en pierre locale n'a qu'une petite porte placée dans une partie centrale en relief de la façade, surmontée d'un fronton triangulaire. L'éclairage est assuré par trois larges fenêtres cintrées qui s'ouvrent dans chacun des murs latéraux. Dans la corniche en pierre est taillée une belle moulure. La commune se sert du local pour y entreposer des matériaux.

A Hachy, le lavoir, délaissé lui aussi, ne porte pas encore extérieurement les stigmates de la dégradation. Deux cordons en pierre de taille jaune traversent horizontalement les parois extérieures. La même pierre encadre les baies et forme la corniche dont la moulure est en doucine.

La commune de Sainte-Marie-sur-Semois fit construire deux fontaines à la fin du siècle écoulé, l'une à Sainte-Marie même, l'autre

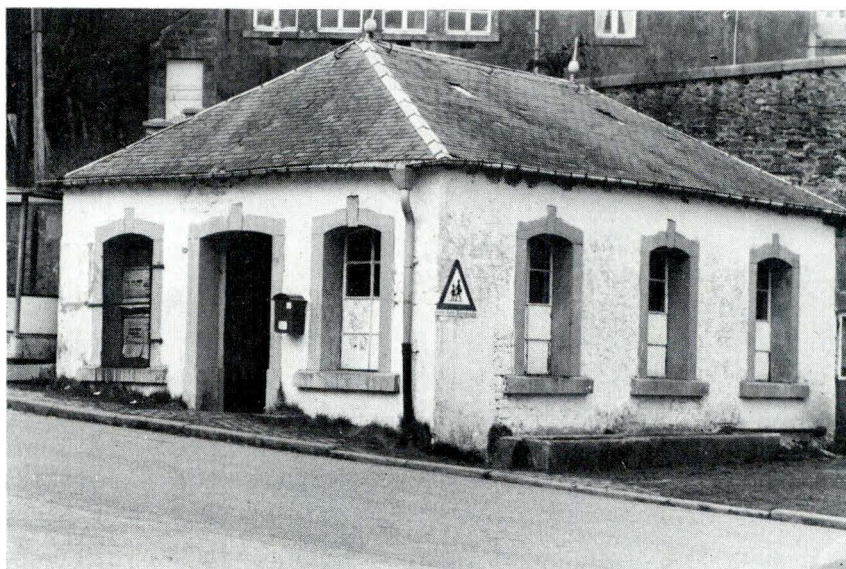


Sainte-Marie-sur-Semois. — Le lavoir de Fratin.



à la section de Fratin. On procéda au placement des bacs en 1880 et à l'érection des bâtiments en 1882 <sup>179</sup>. Il s'agit certainement des deux installations identiques qui sont encore en place actuellement aux endroits indiqués. Les murs en pierre sinémurienne sont crépis ; les quatre angles des deux bâtiments sont renforcés ; il n'y a qu'une porte en façade, dans le pignon ; quatre baies de faible hauteur, très rapprochées les unes des autres, animent la partie supérieure des murs latéraux. Des vestiges d'une bordure métallique en dents de scie se remarquent à la toiture. Les deux lavoirs sont à l'abandon. A Fratin, l'eau s'introduit abondamment sous le mur du fond du bâtiment et envahit toute l'aire du local pour en ressortir par la porte d'entrée.

A Lahage (commune de Bellefontaine), de nombreuses ouvertures découpent harmonieusement les surfaces blanchies des murs du lavoir : une porte encadrée de deux fenêtres en façade, trois fe-



Bellefontaine. — Lavoir à Lahage.

nêtres dans chacun des murs latéraux. Ce petit ensemble agréablement équilibré mériterait d'être sauvegardé.

<sup>179</sup> C.L., t. III, p. 662.

Un seul lavoir ardennais clôture cette série jusqu'ici exclusivement gaumaise. Nous le trouvons à Savy (commune de Longchamps), parmi les fermes dispersées qui forment ce petit village. C'est une modeste construction très simple en pierre de schiste, dont les ouvertures sont bordées de pierre de taille bleue. La corniche est une grosse moulure de bois en quart de rond qui contourne tout le bâtiment. A l'intérieur se remarquent des bacs solides en pierre calcaire épaisse.

\* \*

Les lavoirs dont la façade occupe la grande dimension du bâtiment sont plus nombreux, et, dans l'ensemble, plus intéressants que les précédents.

Nous y inventorions cependant, comme dans tous les genres, des exemplaires qui ne méritent pas d'être décrits vu leur état pitoyable : ce sont ceux de Breuvanne (commune de Tintigny), démolis du reste vers 1971, de Harinsart (commune de Villers-sur-Semois), situé au départ du chemin de Villers, et de Thiaumont, sis à proximité du moulin en ruine. Nous ne nous arrêterons pas non plus à la construction moderne, en béton, qui se trouve dans le bas de Tonnelange.

A Rulles, deux lavoirs sont dignes d'intérêt. Le premier, dans la section de Marbehan, se présente agréablement malgré son extrême simplicité ; il est utilisé comme magasin par les services communaux. Le second, au centre de Rulles, est un peu plus figolé : on y remarque, notamment, une belle corniche moulurée en pierre de taille jaune ; sa façade est longée par un abreuvoir en pierre calcaire alimenté par une borne métallique. Le local a été mis à la disposition d'un club sportif de l'endroit ; de telles reconversions sont d'autant plus dignes d'éloges qu'elles assurent la conservation des aspects extérieurs et l'entretien général de bâtiments qui en valent la peine.

A Gérouville, le lavoir est construit en pierre sinémurienne couverte par endroits d'une couche protectrice ; il est pourvu de six hautes fenêtres. On remarque la pierre de taille jaune aux encadrements des ouvertures, aux chaînages d'angle harpés et à la corniche dont la moulure est en doucine.

On observe une même corniche aux lavoirs de Lambermont et de Watrinsart, qui dépendent de Muno et sont, eux aussi, très gé-

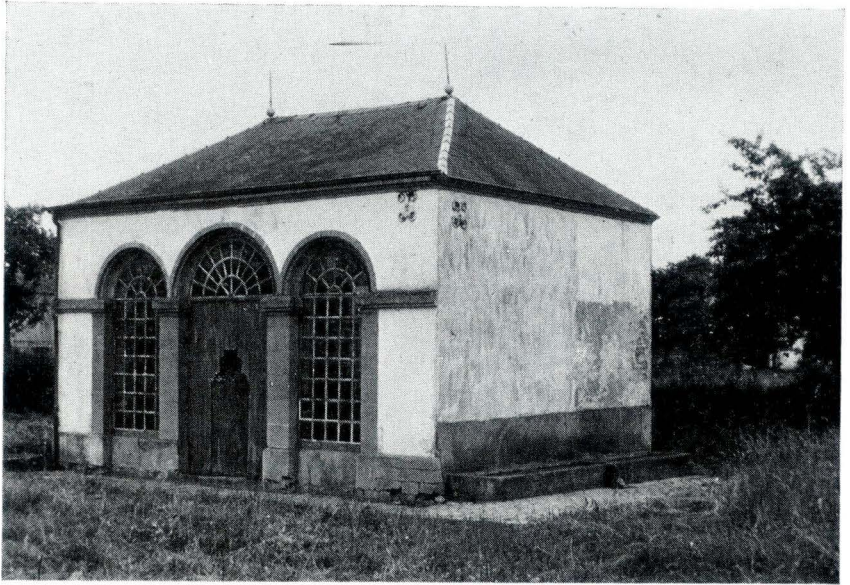


Muno. — Le lavoir de Watrinsart.

néreusement éclairés. A l'examen de ces deux bâtiments, on est intrigué d'y relever dans les murs l'existence d'une assez grande excavation rectangulaire dont la destination est difficile à supputer en l'absence de toute cheminée. Le lavoir de Watrinsart est fortement enclavé dans une prairie en pente et les murs qui soutiennent les terres souffrent l'infiltrations d'eau assez abondantes.

Dans le village d'Ansart (commune de Tintigny), un lavoir original retient l'attention. Le local n'est éclairé que par la façade où s'ouvrent trois baies cintrées accolées l'une à l'autre, une porte un peu plus grande que les deux fenêtres qui la bordent. Les deux piliers qui séparent les ouvertures entre elles portent des chapiteaux que prolonge une moulure de même profil qui traverse les bords libres de la façade. Les arcs cintrés sont creusés d'une profonde moulure. Le profil de la corniche en pierre est moins accentué. Tout l'intérêt se concentre sur les grandes baies de la façade, qui se détachent élégamment sur les murs blanchis.

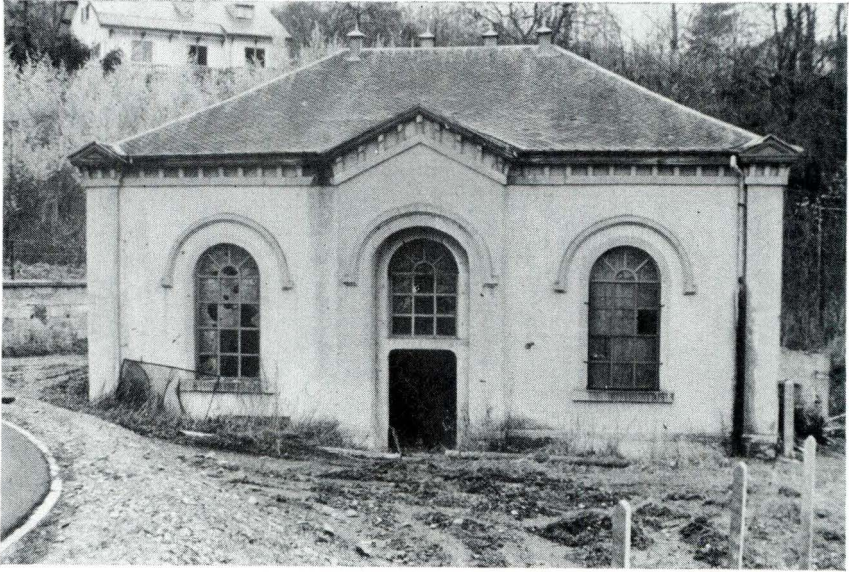
Le lavoir de Barnich (commune d'Autelbas) est entièrement construit en belle pierre et est abondamment éclairé par six fenêtres. Un jeu de trois cordons horizontaux rehausse le bâtiment. De



Tintigny. — Le lavoir d'Ansart.

même que les encadrements des ouvertures et les corniches portant une moulure en doucine, ces cordons sont réalisés en une jolie pierre blanche, beaucoup plus claire que la nôtre, provenant sans doute du Grand-Duché tout proche. Ce beau bâtiment, encore en service, mériterait d'être maintenu en état.

Passons en Ardenne, à Neufchâteau, pour nous attrister devant l'aspect actuel du lavoir de la Kikaine. Ce lavoir fut construit vers 1864 ; un règlement communal arrêté en séance du 22 avril 1865 se rapporte à l'usage et à la police de la fontaine nouvellement construite. Le bâtiment est important et encadré de deux pilastres. L'entrée est située au milieu de la façade, dans une partie centrale en relief surmontée d'un fronton triangulaire, autour de laquelle les deux fenêtres se placent en position symétrique. Toutes ces ouvertures sont cintrées et entourées d'une moulure en demi-cercle imitant un larmier. Indépendamment de son état de délabrement, la fontaine de la Kikaine pâtit aussi de l'altération profonde du site où elle se trouvait : une épaisse couche de terres rapportées y a été déversée jusqu'à proximité de la façade du lavoir, en vue de l'aménagement d'une aire à destination industrielle.



Neufchâteau. — La fontaine de la Kikaine.

Les deux autres lavoirs ardennais qu'il nous reste à présenter dans la catégorie qui nous occupe peuvent rivaliser sans crainte avec ceux de Gaume que nous venons de décrire sommairement.

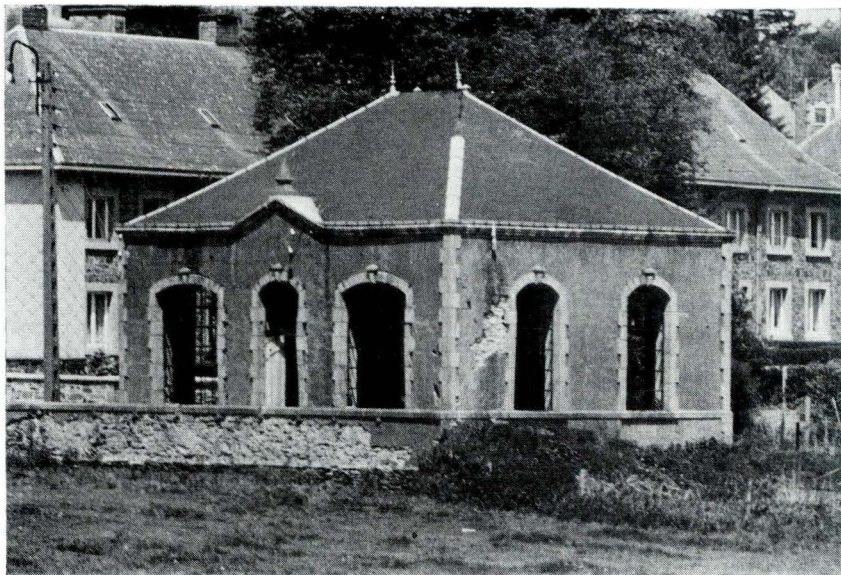
L'un d'eux se trouve à Auby. C'est une robuste construction en pierre de schiste de teinte sombre ; en façade, une porte encadrée de deux fenêtres ; au mur postérieur, trois fenêtres. Un détail curieux retient d'emblée l'attention : les ouvertures sont bordées de pierre de taille jaune, probablement d'origine française, dont l'emploi est assez rare en Ardenne et dont la taille n'est achevée qu'en partie, car du côté des raccords avec la muraille les bords des pierres ne sont pas rectifiés. Nous n'avons observé une particularité similaire qu'à la porte du vieux lavoir de Sugny et à des maisons anciennes situées respectivement à Nothomb et à Gros-Fays. L'interprétation de ce détail de construction est particulièrement vétilleuse et nous laisse perplexe. En faisant remarquer que ces pierres, qui ne prennent pas toute l'épaisseur du mur, ont dû être destinées initialement à être partiellement crépies, d'où une partie de leur surface mal dégrossie vers l'extérieur, on serait tenté d'avancer avec le Dr. CLEMENT l'hypothèse d'un réemploi. Mais l'administration communale n'a pas connaissance d'une telle restauration qui, si tant est



Auby. — Le lavoir communal.

qu'elle ait eu lieu, doit remonter très loin dans le passé, car des documents photographiques datant du début du siècle montrent le lavoir dans son état actuel, tandis que les plus vieux souvenirs d'habitants d'Auby évoquant les conversations d'ancêtres signalent le lavoir comme ayant toujours existé tel quel. Du reste, il serait pratiquement impensable qu'on ait trouvé, en matériaux de réemploi, exactement ce qu'il fallait pour garnir de façon aussi impeccable - et sans la moindre bavure ou retouche à la maçonnerie - les six baies du bâtiment. Il n'est donc pas impossible que le lavoir ait été érigé d'emblée dans son état actuel. S'il en était ainsi il serait très ancien, car le Dr. CLEMENT signale que, dans la région bouillonnaise, l'emploi de la pierre jaune signe l'occupation, ou plutôt le régime français, depuis 1776 jusqu'en 1815. Un détail encore : le lavoir est contigu à un quintuple abreuvoir en cascade dont le trop-plein assure seul l'irrigation des bacs à rincer et à laver. L'installation est encore en service et un préposé communal en effectue hebdomadairement le nettoyage. Inutile de dire que ce lavoir est digne d'être l'objet d'une mesure de classement.

L'autre lavoir ardennais restant à décrire ici est celui de la rue des Frênes à Bertrix. De plan presque carré, il est abondamment



Bertrix. — Le lavoir de la rue des Frènes.

éclairé par de hautes fenêtres. La porte se trouve au milieu de la façade, dans une légère avancée surmontée d'un petit fronton. Les chaînages d'angle légèrement harpés et les encadrements des ouvertures ressortent en pierre de taille bleue sur les murs extérieurs crépis ; les clés des arcs sont couronnées d'un ornement en relief. Il est franchement regrettable que ce beau bâtiment soit laissé dans un état d'abandon total ; il est déjà irrémédiablement dégradé.

#### *Les lavoirs de plan carré.*

Dans un très petit nombre de lavoirs, on a adopté le plan carré qui s'associe avec bonheur au toit à quatre pans égaux. La formule est heureuse et fait merveille dans les bâtiments de dimensions restreintes.

Malheureusement, la plupart des rares exemplaires que nous connaissons se trouvent dans un état déplorable : celui de Turpange (commune de Messancy) se désagrège sous sa toiture de tôle ondulée rongée par la rouille <sup>180</sup> ; celui de Villers-devant-Orval, dans le

<sup>180</sup> Il figurait avec son ancien toit d'ardoises sur la photographie d'une rue de Turpange reproduite par Louis VERHULST dans *La Lorraine Belge*, 1920, pl. I, fig. 2.

haut du village, a dû être un joli bâtiment en pierre sinémurienne revêtu d'un toit d'ardoises ; il n'est plus entretenu et la commune y range du matériel ; enfin, celui de Brizy (commune de Cherain), minuscule construction ardennaise en pierre de schiste avec toiture d'ardoises, tombe en ruine à un endroit envahi par des eaux de ruissellement et par des déversements d'immondices.

A Hardigny (commune de Noville), le long du ruisseau du Fond de Bourcy, nous sommes en présence d'une réalisation un peu plus importante et très originale : chaque mur porte un pignon et la toiture se répartit sur huit pans égaux autour de deux lignes faîtières qui se coupent à angle droit. Le gros-oeuvre est en pierre de schiste. Les baies sont encadrées de pierre de taille bleue et les linteaux sont soulagés par des arcs de décharge en briques. L'ensemble est une apparition inattendue et très réussie qu'il importerait de sauvegarder, d'autant plus qu'elle paraît en bon état d'entretien et que son équipement intérieur, exclusivement réalisé en pierre calcaire, est intact.

#### *Les lavoirs hors série.*

Il aurait été présomptueux de vouloir tout inclure dans le cadre forcément général d'une classification. Quelques lavoirs y étaient rebelles et nous en dirons quelques mots à bâtons rompus.

Le lavoir de la rue de la Brasserie à Bertrix et deux petits lavoirs de Herbeumont ne sont que de haïssables blocs en béton.

On ne peut guère être plus indulgent pour celui de Villance inspiré uniquement de préoccupations utilitaires, ni pour celui de Sainte-Marie-sur-Semois qui partage étrangement avec une habitation contiguë un grand toit d'ardoises avec croupettes, pas plus que pour celui de Mussy-la-Ville construit dans le haut du village en 1926 et dont seuls les beaux bacs en pierre calcaire épaisse méritent de retenir l'attention.

Au fond d'une impasse issue de la rue de Bohet à Ethe, un lavoir composé de deux bacs en pierre calcaire a fonctionné initialement à ciel ouvert. Il a été doté vers 1932 d'une couverture de fortune en moellons de béton supportant un toit en tôle ondulée à un seul versant. Cette construction laisse entièrement libres deux côtés adjacents de son contour, à l'angle desquels le toit est supporté par



un pilier en moellons. L'installation est bien irriguée et est encore assidûment fréquentée par les voisins.

Dans la même localité, en remplacement d'un lavoir à ciel ouvert qui dut être démantelé pour permettre l'aménagement de la voirie dans la rue de la Colline, l'administration communale fit placer un lavoir dans une petite maison acquise à cette fin. Composée de bacs anormalement proportionnés, cette installation déroutante n'est pas digne d'intérêt.

Il faut en dire autant du pitoyable lavoir situé dans le centre du village de Sesselich (commune de Wolkrange) : il est tout à fait déparé par ses murs en moellons et par son toit de tôle à un seul versant.

Il est difficile de se faire une idée de ce que fut le « laveux », situé à deux kilomètres de Chantemelle, sur le territoire de cette commune, dans le vallon du cours supérieur de la Rouge Eau, à un endroit où au XVIII<sup>e</sup> siècle a existé un lavoir de minerai<sup>181</sup>. Le bâtiment est tombé en ruine et les bacs sont délabrés. Les vestiges semblent provenir d'une petite construction très basse, largement ouverte au moins sur l'un de ses côtés. L'eau de cette fontaine avait la réputation de blanchir impeccablement le linge.

On éprouve des difficultés semblables pour se représenter ce qu'était le lavoir qui était situé rue Al Baul à Bertrix. Mis en place par la commune avant 1914 sous la forme d'une fontaine à ciel ouvert, il fut doté ultérieurement, toujours par les soins de l'administration communale, d'un bâtiment en pierre de schiste avec toiture d'éternit. Les documents photographiques disponibles ne permettent pas d'en reconstituer la silhouette. La construction fut mise en vente par la commune et passa successivement en deux mains différentes ; le dernier propriétaire la fit démolir en 1971. Le bac, resté en place, était à l'origine un rectangle de 1,93 x 5 m. ; lors de la démolition du bâtiment, il fut recoupé trapézoïdalement afin de rendre possible l'aménagement d'un passage donnant accès à un hangar.

A Plainevaux (commune de Nollevaux), l'entrée du bâtiment se trouve en pan coupé à l'angle de deux murs ; on a fait du lavoir une station de pompage.

---

<sup>181</sup> J. MASSONNET, *op. cit.*, p. 29.

Florenville possède un vaste lavoir en pierre sinémurienne situé en contrebas de la route de Martué. L'attention est attirée par la présence d'une grande baie en demi-lune dans chacun des pignons. On remarque aussi l'emploi de la pierre de taille jaune pour les chaînages d'angle et les moulures en doucine qui bordent tout le toit. Les bacs en béton, de grande dimension, sont abondamment pourvus d'eau.

Tout près de Florenville, le lavoir de Lacuisine n'est plus en service ; la commune l'utilise comme remise. Initialement, la façade était percée de trois larges fenêtres cintrées ; on accédait au local par une petite porte latérale. Lorsque le lavoir fut désaffecté, l'administration communale transforma la fenêtre centrale en une porte. Une large gorge creusée dans l'épaisseur des murs reçoit la garniture des fenêtres. La façade proprement dite est couverte en belle pierre de taille jaune ; le pignon est crépi en un ton assorti. Un toit d'ardoises à deux pans couvre ce grand bâtiment.

On rencontre aussi parfois l'un ou l'autre lavoir qui est une bien surprenante apparition. C'est le cas de celui de Lischert (commune de Thiaumont), qui se cache à un demi-kilomètre du village,



Thiaumont. — Le lavoir de Lischert.

à l'entrée d'un bois, dans le vallon d'un ruisseau sortant du Weid Busch. Une énorme voûte en berceau fait office de toiture ; elle semble écraser sous sa masse imposante la construction en pierre locale qui est éclairée par deux grandes baies cintrées à encadrements de béton.

Le lavoir de Pussemange est tout aussi déroutant que le précédent. La configuration de sa toiture intrigue dès le premier coup d'oeil. La ligne faîtière n'existe pas : elle est remplacée par deux pe-



Pussemange. — Lavoir présentant une grande ouverture rectangulaire au centre de sa toiture.

tits ensembles de pans de croupes séparés par un grand espace central, rectangulaire, entièrement ouvert sur le ciel, de telle sorte que non seulement la lumière mais aussi la pluie peuvent pénétrer sans entraves dans le bâtiment. Ce dernier, si déroutant que cela paraisse, semble avoir toujours existé sous cette forme ahurissante.

Une situation similaire s'observe au lavoir de la Maladrerie à Saint-Hubert, qui est pourtant conçu selon un plan tout autre. Ici, un petit bâtiment bas, rectangulaire, en pierre de schiste, est garni en guise de toiture d'un ensemble de versants à quatre pans dont les pentes sont dirigées vers l'intérieur de la fontaine ; au centre de cel-

le-ci règne ainsi une ouverture rectangulaire béante par laquelle les eaux de pluie tombent librement dans le bac unique ; aux quatre angles, ce toit étrange est supporté par de solides piliers en chêne avec jambes de force. L'installation a été reconstruite il y a une vingtaine d'années en en respectant le plan initial <sup>182</sup>.

D'après les témoignages recueillis de part et d'autre, l'ouverture béante dans la toiture assure l'éclairage du local, totalement dépourvu de fenêtres ; quant à la pluie, elle tombe verticalement au centre des bacs et n'incommode nullement les lessiveuses occupées aux bords de ceux-ci ! Les deux lavoirs sont encore en service et assidûment fréquentés.

Voici encore une autre situation singulière : à Sommethonne, la maison communale a été aménagée dans un ancien lavoir. A vrai dire, lorsque la fontaine qui se trouvait ailleurs dans le village fut détruite pendant la dernière guerre, la commune installa un lavoir dans le rez-de-chaussée d'un immeuble lui appartenant ; à cette occasion, elle entoura les grandes baies du rez-de-chaussée de la façade d'un beau revêtement en pierre jaune qui est resté en place lorsque, après l'aménagement de la distribution d'eau dans la localité, la commune mit le lavoir hors service et décida de faire du local devenu disponible le siège de son administration.

Une situation comparable existait à Séviscourt (commune de Bras) où un lavoir avait été établi dans une partie du rez-de-chaussée d'un vaste bâtiment communal. Le lavoir a été désaffecté et son emplacement est utilisé comme hangar par la commune.

A Sugny, un beau lavoir fonctionne encore dans les fondations de la partie postérieure de la maison communale ; il est accessible de plain-pied grâce à une forte dénivellation du terrain.

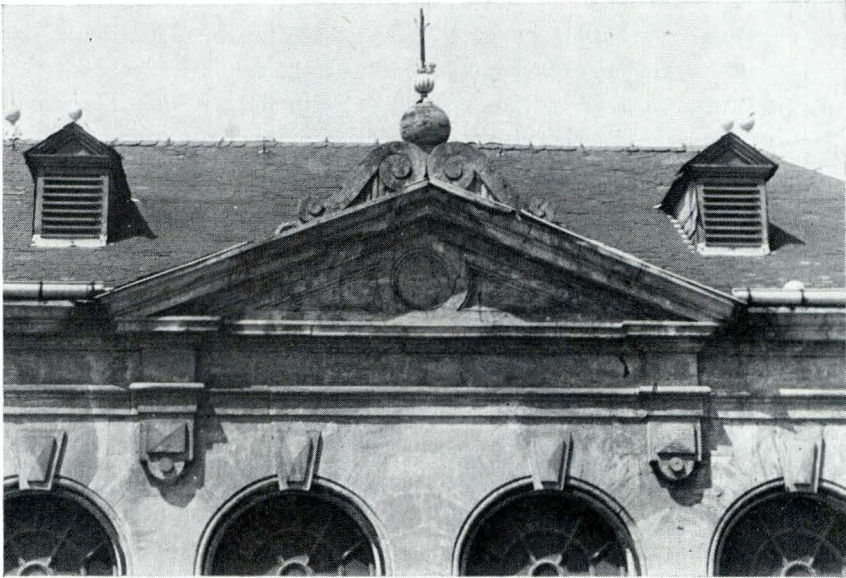
De même, à Neufchâteau, un lavoir, actuellement désaffecté, a existé dans la partie inférieure d'un bâtiment communal situé au pied du Terme du Moulin ; ce bâtiment était accessible à deux niveaux différents à cause d'un mouvement du sol.

\*  
\*\*

---

<sup>182</sup> En France, les lavoirs de Breux, près d'Avioth, dans la Meuse, et de la Ferté-sur-Chiers, dans les Ardennes, sont construits selon le même type que celui de Saint-Hubert.

Avant de clôturer la description des lavoirs de la province, nous avons encore à nous acquitter du devoir agréable de présenter le magnifique édifice qu'on peut admirer à l'angle des rues de la Fontaine et des Combattants à Izel. C'est une grande construction entièrement réalisée en belle pierre de taille jaune et abondamment éclairée par de nombreuses fenêtres, hautes et cintrées ; il y en a six sur chacun des grands côtés et deux sur chacun des petites côtés du lavoir. Les appuis se réunissent par un cordon horizontal très marqué au-dessus du soubassement. La clé des arcs cintrés s'affirme en relief sur la façade. On remarque à chacun des angles du bâtiment un pilastre engagé surmonté d'un chapiteau dont la moulture se poursuit sur tout le pourtour de la façade, doublant la corniche elle-même taillée en doucine. Un beau fronton triangulaire, orné d'un motif sculpté, rehausse le centre de la façade. En contemplant cette réali-



Izel. — Fronton triangulaire ornant le centre de la façade du lavoir.

sation merveilleusement réussie, on aurait facilement l'impression que le constructeur a dû oublier d'y ménager un moyen d'y accéder ! La porte d'entrée n'est qu'une petite baie rectangulaire percée à l'un des angles du bâtiment. Un dispositif d'aération très bien conçu existait dans le beau plafond à caissons. L'installation intérieure est à sec. Des voisins certifient que la source, encore très abondante, a dû

être détournée à la Semois parce qu'elle avait été polluée par des habitations installées en amont. Il serait hautement souhaitable que cet édifice remarquable reçoive une affectation de rechange qui permette d'en assurer la conservation.

### *L'équipement des lavoirs.*

Après avoir décrit sommairement les bâtiments qui abritent les lavoirs de la province, il nous reste à dire quelques mots de leur équipement.

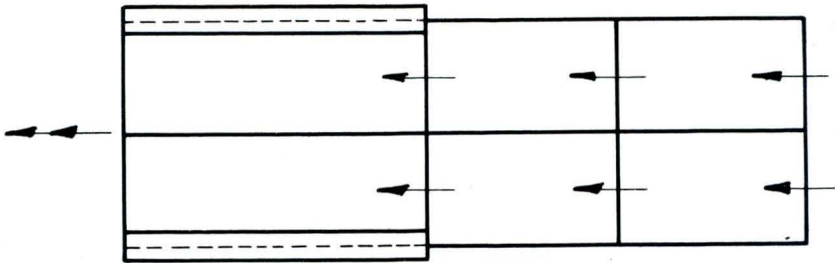
Rappelons tout d'abord que les sources sont en général très rapprochées des lavoirs qui en utilisent le débit. Il peut se faire qu'afin de régulariser l'arrivée de l'eau dans les installations un réservoir souterrain s'interpose à proximité de la fontaine sur le trajet de l'aqueduc d'amenée. Il arrive aussi parfois que le lavoir ne soit pas directement ravitaillé : en pareil cas, l'eau transite d'abord par un jeu d'abreuvoirs en cascade alignés dans l'axe du lavoir et contigus à celui-ci par le petit côté du dernier élément de la série ; elle pénètre ensuite dans les bacs par une percée à travers le mur. Pareil état de choses s'observe notamment à Auby, à Hatrival et à Ucimont (haut). A Bellefontaine, le lavoir situé route de Saint-Vincent est alimenté exclusivement par le trop-plein d'un abreuvoir en pierre calcaire accolé par son grand côté au pignon du bâtiment ; la goulotte de l'abreuvoir se creuse au milieu de son grand côté longeant le pignon et une canalisation étanche percée à travers le mur irrigue l'ensemble jumelé des bacs en cascade. A Ansart (Tintigny), on récupère dans le lavoir le trop-plein des abreuvoirs contigus, mais uniquement dans le but d'assurer un supplément à l'alimentation indépendante des bacs. Rappelons qu'à Recogne (Noville), l'installation du lavoir n'est autre que la partie inférieure de l'enfilade d'un quintuple abreuvoir sur lequel chevauche l'un des murs latéraux du rustique bâtiment. Discutables au point de vue hygiénique, ces solutions de compromis se sont probablement imposées dans les circonstances où il était à craindre, en période de disette, que le débit d'une source devienne insuffisant pour ravitailler séparément et parallèlement lavoir et abreuvoir.

Généralement, l'eau se déverse dans les bacs par une simple tuyauterie métallique. Parfois, comme à Saint-Médard et à la rue du Briga à Orgeo, une borne termine la conduite d'amenée. A Ansart

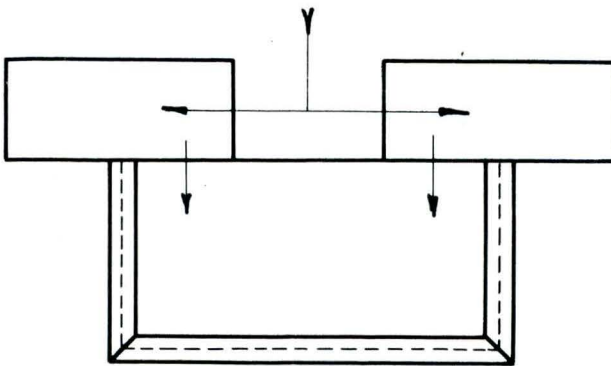
(Tintigny) et à Corbion, une borne basse assurée par deux tuyaux cou-  
dés l'alimentation des bacs. A Jamoigne, trois belles bornes trapues  
faisaient le service du lavoir ; deux d'entre elles ont disparu lors des  
transformations malencontreuses qu'on a fait subir à cette remarqua-  
ble installation.

Partout, le principe du dédoublement des bacs est de rigueur ;  
chaque lavoir comporte au moins deux bacs que l'eau traverse succes-  
sivement ; on lave le linge dans le dernier ; on le rince dans le pre-  
mier. S'il y a quatre bacs, ils sont en général jumelés deux par deux,  
et chaque élément de l'ensemble est alors alimenté et utilisé selon  
les mêmes méthodes.

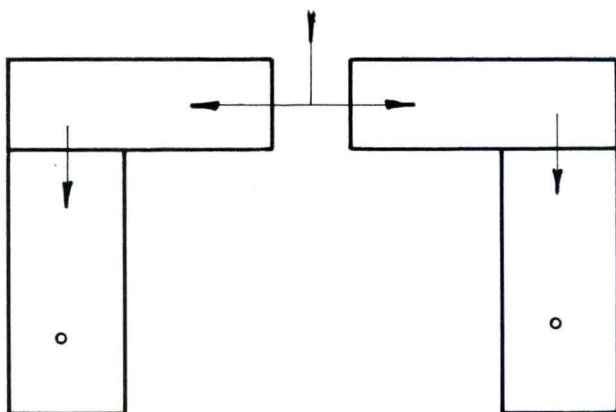
Dès que les installations prennent un certain développement,  
la mise en application de ces principes de base se traduit par des  
plans assez variés. En voici quelques exemples choisis parmi beaucoup  
d'autres :



rue des Fabriques à Saint-Léger : deux éléments jumelés com-  
prennent chacun deux bacs à rincer et un bac bordé de plan-  
ches à laver ;

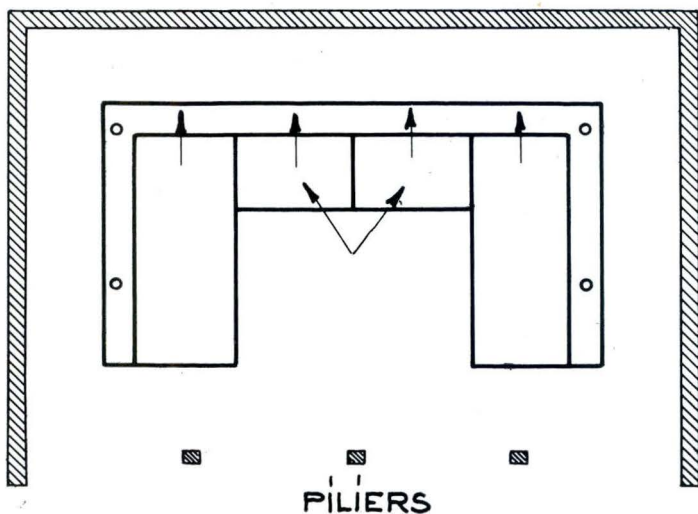


Rossart (Orgeo) : deux bacs à rincer alimentent en parallèle  
un grand bac à laver ;



### ◦ BORDS LARGES ET INCLINÉS

Blanche-Oreille (Jéhonville) : deux éléments symétriques composés selon les traditions, affectant chacun la forme d'une lettre « L » majuscule, laissent entièrement libre un grand espace central ;



Pin (Izel) : un vaste bac à laver épousant les trois côtés d'un rectangle entouré un jeu de petits bacs à rincer.

Il existe dans la province bien des répliques et des variantes de ces formes de lavoirs.



Pour autant qu'il soit possible de se faire une opinion en tablant sur l'interprétation comparative des éléments encore disponibles, il semble que les lavoirs les plus anciens devaient être garnis de bords très bas, dépassant peu le niveau du sol, et rendant donc indispensable le recours aux agenouilloirs.

Ceux-ci étaient naguère couramment utilisés et de vieux habitués continuent probablement à en faire usage car nous en avons observé des exemplaires laissés à demeure dans plusieurs lavoirs, à Chassepierre, à Corbion, à Chevaudos (Assenois), à Mogimont (Vivy) et à Nolinfaing (Grapfontaine). Nous avons eu du reste la même surprise en France, à Halles-sous-les-Côtes, où une personne du voisinage ayant une petite lessive à faire est venue se servir sous nos yeux de l'agenouilloir qu'elle avait trouvé en place dans le lavoir.

Mais l'agenouilloir individuel devait être, dans une certaine mesure, une solution évoluée, sinon de luxe, qui résolvait de manière aussi parfaite que possible le problème consistant à préserver au mieux son occupante des éclaboussures résultant de l'exercice de son activité.

L'utilisation ne devait pas en être unanimement répandue car, dans certaines localités, le lavoir est bordé à faible hauteur d'une planche continue servant d'agenouilloir collectif. C'est le cas à Buzenol et à Saint-Médard, ainsi qu'à la rue de la Sentinelle à Noirefontaine.

Assez souvent, cette planche, sorte de marche basse longeant le bac, était complétée par une plinthe en bois qui bordait extérieurement le lavoir. Nous avons observé pareils dispositifs à Straimont, à Bertrix (trois lavoirs), à Rossart et à Nevraumont (Orgeo), de même qu'à Tronquoy (Longlier).

Une dalle de pierre bleue jouait le rôle d'agenouilloir à la Charbonnière à Herbeumont, à Flohimont (Saint-Pierre) et dans plusieurs lavoirs d'Etalle.

Dans des aménagements plus modernes, on a parfois adopté une sorte de marche en béton ; c'était le cas à Harinsart et à Mortinsart (Villers-sur-Semois), à Pin (Izel), à Orgeo (deux lavoirs) et à Biourge (Orgeo).

Voyons maintenant en quelle matière les bords des lavoirs étaient constitués. Comme nous l'avons dit plus haut, Madame

SCHLOREMBERG-GOFFINET, propriétaire du lavoir de Habay-la-Neuve, a connu ce lavoir bordé de gros madriers ; le fond était lui aussi formé de lourdes pièces de bois. Cette situation archaïque n'a pris fin que vers 1956, lorsque le lavoir dut être encadré de béton. Ce n'était probablement pas un cas unique.

Dans la catégorie des lavoirs bordés à fleur du sol, on semble avoir utilisé, de longue date certainement, des pierres calcaires qui sont restées en usage jusqu'à nos jours, et que nous retrouvons, toujours en place, souvent recouvertes de planches à laver. Parfois, la garniture destinée au battage du linge était constituée de belles dalles épaisses, lisses et inclinées, en pierre bleue, dont nous avons remarqué des exemplaires à Grandvoir et à la rue du Briga à Orgeo.

\*  
\*\*

Mais il est à présumer qu'on entra sans tarder dans une voie nouvelle consistant à rehausser quelque peu les bords des lavoirs, sans toutefois dépasser la hauteur compatible avec la position de lavandières travaillant agenouillées. Dans cet ordre d'idées, les vestiges les plus anciens que nous avons pu repérer montrent des pierres bleues de moyenne épaisseur (huit centimètres environ) posées sur crête et ajustées entre elles par de véritables assemblages (tenons et mortaises) afin d'assurer une bonne étanchéité. On peut encore trouver de tels bords à Filly (Nadrin) et à Recogne (Noville), ainsi qu'à Wibrin où il a fallu les entourer en partie d'un encadrement de béton. Pour autant qu'on puisse en juger, il est à présumer que les pierres bordant le vieux lavoir de Bastogne, également enrobées, étaient constituées de la même manière.

Nous avons remarqué aussi, au lavoir ouvert de Lahage (Belfontaine), des bords composés de pierres calcaires très anciennes, plus épaisses, partiellement restaurées, dont l'assemblage est renforcé par des tringles en fer.

\*  
\*\*

Mais, à un stade ultérieur, on construit également des lavoirs dont les bords atteignent une hauteur permettant aux lavandières de travailler debout.

Dans cette nouvelle formule, on utilisa la pierre calcaire épaisse, souvent d'une seule pièce en blocs énormes, creusée en une cavité d'une régularité impeccable entourée de larges bords. Parfois ces derniers étaient taillés en pleine matière de la façon requise pour former les surfaces larges et inclinées se prêtant au battage du linge. Mais il était fréquent aussi que les bords soient garnis de planches à laver.

La mise en place de ces planches n'entraînait, semble-t-il, aucune difficulté particulière. La commune de Latour avait pourtant adopté en l'occurrence une solution très originale : aux quatre angles des bacs des lavoirs situés respectivement dans le bas du village et dans la section de Chenois, elle avait fait poser de solides bornes en pierre garnies de crampons. Au Chenois, les vénérables planches à laver fixées de cette manière sont encore en place ; par contre, elles ont disparu à Latour (bas). La méthode présentait l'avantage d'exclure tout risque de dégradation à la grande pierre constituant le bac à laver.

Arrivée à ce stade, la facture des installations des lavoirs ne devait plus évoluer que par la nature des matériaux utilisés et par le recours aux possibilités plus modernes offertes par le béton, non seulement pour la confection des dalles à lessiver, mais aussi pour la construction des bacs.

A l'occasion d'une démolition en cours le 23 mai 1974 à Curfoz (Sensenruth), nous avons pu nous rendre compte de la façon dont étaient agencés certains bacs modernes : leur forme fondamentale était solidement construite en briques et servait de squelette au revêtement en béton.

Dans les trois lavoirs de Châtillon, de grosses bornes en pierre bleue marquent les angles des bacs.

A propos de la hauteur des bords des bacs à laver, rappelons encore une singularité déjà signalée en ce qui concerne le vieux lavoir délabré de Martelange : le pavement s'y trouve à un niveau plus élevé d'un côté du bac que de l'autre, de telle façon qu'il est possible, à volonté, d'y travailler debout ou à genoux.

Disons enfin que d'éventuelles modifications du niveau des bords n'allaient pas toujours sans poser de problèmes. A Fontenoille, les bords des bacs étaient bas à l'origine, ont été relevés par la suite,

puis, à cause de l'arrivée d'eau mal assurée à ce niveau, ils ont dû être rabaissés au sol vers 1956 !

\*

\*\*

Passons brièvement en revue quelques autres particularités liées à l'agencement intérieur des lavoirs.

Beaucoup de pavements ont été remaniés. Bien souvent, un banal revêtement de ciment a pris la place d'intéressants vestiges. On ne peut qu'attacher d'autant plus d'intérêt à ceux qui, par-ci par-là, semblent avoir gardé leur aspect ancien.

Il y eut certainement, dans les temps héroïques, des lavoirs simplement établis sur une aire de terre battue. On en retrouve une illustration à Scottons (Haut-Fays).

Le pavement du lavoir de Limes (Gérouville) montre des parties qui semblent très anciennes : elles sont constituées par des enrochements de pierres rustiques posées sur crête et encastrées dans le sol. Rappelons que ce lavoir a dû exister initialement à ciel ouvert ; actuellement, plus de la moitié de sa superficie est revêtue de ciment.

Mentionnons aussi les intéressants pavements en pierre locale qu'on peut observer à Lambermont et Watrinsart (Muno).

Mais, en définitive, ce qui mérite le plus de retenir l'attention dans le domaine qui nous occupe est le nombre élevé de lavoirs soigneusement construits dont l'aire est garnie d'un beau dallage en grandes pierres bleues. Enumérons-en un certain nombre : Bagimont (Sugny), Barnich (Autelbas), Etalle (plusieurs lavoirs), Sampont (Hachy), la Charbonnière (Herbeumont), Moyen (Izel), Savy (Longchamps), Muno, Noirefontaine (rue de la Sentinelle), Hardigny (Noville), Ruette (bas), Flohimont (Saint-Pierre), Thiaumont (près du vieux moulin), Torgny (au centre des jardins), Villers-devant-Orval, (sortie vers la ferme de Bois-le-Comte), Mortinsart (Villers-sur-Semois) et Mogimont (Vivy). Mentionnons aussi qu'on trouve des vestiges de tels pavages dans le lavoir délabré de Brizy (Cherain).

On ne peut manquer d'être impressionné par le nombre considérable de lavoirs dotés ainsi d'un beau pavement ; cette particularité illustre le soin dont ces constructions pourtant purement utilitaires avaient été entourées.

Une même remarque s'impose à propos des « raffinements » secondaires dont nous avons relevé l'existence un peu partout.

Beaucoup de lavoirs sont équipés de banquettes en pierre massive, généralement revêtues de dalles lisses en pierre bleue, sur lesquelles on pouvait indifféremment s'asseoir ou déposer une charge. Ces banquettes couraient sur toute la longueur d'un mur, et parfois de plusieurs murs d'un même lavoir. Parmi celles, nombreuses, que nous avons observées, citons :

Heinsch, Herbeumont (à la Charbonnière), Turpange (Messancy), Udange (Tœrnich), Rachecourt (bas du village) et Thiaumont (près du vieux moulin en ruine), où la banquette longe les deux murs latéraux ;

Rachecourt (route d'Arlon), où elle s'appuie à l'un des murs latéraux ;

Pin (Izel), Saint-Mard, Sélange et Villers-devant-Orval (route vers la ferme de Bois le Comte), où elle est accolée au mur du fond ;

Vance et Bastogne où, comme nous l'avons dit plus haut, elle garnit tout le pourtour intérieur du bâtiment.

Une petite banquette pleine en pierre se trouve à chacun des angles du revers de la façade à Botassart (Ucimont).

Parfois, le siège ne se composait que d'une planche épaisse fixée au mur par des ferrures. Il en est ainsi à Wolkrange, à Jamoigne, à Valansart et à Prouvy (même commune) ; toutes ces planches sont suspendues au mur du fond du lavoir.

Un autre dispositif accessoire se rencontre dans plusieurs installations : il s'agit de dalles épaisses en pierre de taille jaune posées à 45° à cheval dans l'angle formé par deux murs, à une hauteur souvent supérieure à celle d'un siège, ce qui permet de supposer qu'il s'agit d'appuis essentiellement destinés à recevoir des charges. On peut observer cette particularité à Les Hayons, à Muno, à Corbion, à Saint-Mard (fontaine Saint-Martin), à Torgny (au centre des jardins) et à Noirefontaine (rue de la Sentinelle). Nous ne prétendons pas donner à ces énumérations un caractère exhaustif.

Un autre sujet d'étonnement est la découverte dans d'assez nombreux lavoirs de vestiges d'anciens foyers rudimentaires. Ce sont

des excavations de formes et de dimensions variables, empiétant sur les murailles et surmontées d'une cheminée. Parfois, un grillage métallique dont la destination n'apparaît pas nettement est en place dans la partie inférieure de ce qu'on est tenté de considérer comme un foyer.

Somme toute, la présence d'un dispositif de chauffage dans certains lavoirs s'explique par le désir de préparer le linge à l'eau chaude au moment même de le laver, mais on est en droit de s'étonner de l'insignifiance des moyens mis à la disposition des usagers pour y faire du feu, pour autant, bien entendu, qu'on puisse émettre un jugement en tablant sur les seuls vestiges encore observables.

Tout en sachant que notre inventaire n'est pas complet, nous avons relevé des traces d'installations de foyers avec cheminées à Heinsch, à Izel, à Moyen (même commune), à Savy (Longchamps), à Neufchâteau, à Noirefontaine, à Rossart (Orgeo), à Ruette (bas), à Thiaumont (près des ruines du moulin) et à Mortinsart (Villers-sur-Semois). Une cheminée existe aussi à Straimont et à Suxy.

Parfois, des excavations, des niches ou des hottes sont creusées dans les murs des lavoirs sans que rien ne permette d'en supputer la destination. Certaines d'entre elles atteignent la dimension d'une guérite, d'autres sont sensiblement plus petites. Faute d'éléments probants, nous nous abstenons de toute interprétation au sujet de ces particularités de construction.

Signalons encore, pour terminer, que les lavoirs ouverts constituaient, à raison de la fraîcheur qui y régnait, un milieu ombreux et humide auquel étaient associées certaines plantes. *Cystopteris fragilis* (L) Bernh, une ravissante fougère au feuillage délicat, tapisse abondamment les parois du lavoir de Warmifontaine (Grapfontaine). La fontaine Sainte-Catherine à Virton est richement garnie de Corydales jaunes (*Corydalis lutea* (L) D.C.). Le point d'eau couvert de Villance s'orne d'une épaisse garniture de Polypode commun (*Polypodium vulgare* L.). En mélange avec la rue de muraille (*Asplenium ruta-muraria* L.), Corydales et *Cystopteris* constituent l'ornement des murs intérieurs de la plupart des lavoirs non fermés.

## Coup d'œil rétrospectif.

Nous avons adopté pour la présentation des différents types de lavoirs un plan qui nous a semblé logique en ce sens qu'il s'efforçait de suivre l'évolution dans ses grandes lignes en commençant par les formes les plus rudimentaires, celles des lavoirs ouverts, pour se terminer par les modèles les plus parfaits, ceux des fontaines fermées, en passant par tous les stades intermédiaires au cours desquels les installations se couvraient de plus en plus complètement au fur et à mesure qu'on progressait dans les degrés de notre classification.

Il va sans dire que l'ordre auquel nous nous sommes ainsi rallié est purement arbitraire et il est probable qu'il aurait été facile d'imaginer d'autres manières de présenter la matière.

Telle quelle, cependant, notre méthode s'avère d'autant plus défendable qu'elle donne l'impression de correspondre plus ou moins à une succession chronologique. On remarque en effet que les constructions les plus archaïques prédominent presque exclusivement parmi les formes les plus simples que nous avons décrites en premier lieu, qu'elles deviennent moins fréquentes puis plus rares au fur et à mesure qu'on avance dans la hiérarchie, et qu'elles finissent par disparaître totalement ou à peu près dans les séries de lavoirs fermés.

Il est évident qu'il ne faut pas donner à ce rapprochement un caractère absolu car des communes ont pu rester fidèles aux anciennes traditions de construction bien après que des méthodes plus modernes avaient été mises en honneur ailleurs.

Il aurait été facile de trancher la question de manière irréfutable si la datation des lavoirs avait été mieux connue. Le temps très court qui nous a été imparti pour terminer la mise au point du présent travail ne permettait pas d'entamer de longues recherches dans ce sens. Du reste, les archives communales sont en général difficilement accessibles et leur classement actuel n'est pas parfait. En outre, la plus grande prudence est de rigueur dans l'interprétation des renseignements. De nombreux documents font simplement état de l'érection d'une « fontaine » à un endroit déterminé, sans fournir aucune autre précision. Telle quelle, pareille information est inutilisable : la plupart des communes ont érigé plusieurs fontaines sur leur territoire ou dans l'une de leurs sections ; beaucoup de cons-

tructions font l'objet de modifications profondes ou même d'une reconstruction totale au cours des temps, de telle sorte qu'on pourrait se tromper lourdement en attribuant à un bâtiment actuel la datation d'un lavoir différent ayant pu exister au même emplacement. La seule méthode irréfutable reposerait sur l'examen de plans datés ; malgré les concours précieux qui nous ont été assurés, l'occasion d'y recourir ne s'est pratiquement pas présentée au cours de nos travaux.

Force nous est donc de nous contenter de constater, sans autrement approfondir, qu'il semble, dans les grandes lignes, que la typologie et la chronologie des lavoirs ont dû cheminer par des voies à peu près parallèles.

\*  
\*\*

## Conclusions.

Pendant bien des générations, les fontaines ont été un élément essentiel de la vie rurale. Leur utilité était primordiale et il y régnait constamment une grande animation. Elles faisaient partie du décor coutumier de nos villages campagnards.

En peu d'années, elles ont été détrônées par les possibilités confortables que l'évolution du progrès a mises à la portée de chacun.

Après avoir aménagé la distribution d'eau sur leur territoire, beaucoup d'administrations communales ont brusqué le changement d'habitudes en prenant des dispositions radicales à l'égard des fontaines ; nombre d'entre elles ont été sevrées, cadenassées, barricadées, voire même démolies sans pitié ; laissées à l'abandon, les survivantes se dégradent rapidement, faute d'entretien.

Et cependant, on recueille un peu partout, dans le voisinage des fontaines désaffectées, les témoignages de personnes qui font un rapprochement désabusé entre l'eau qu'on leur impose et la source dont on les prive, et qui déplorent de ne plus pouvoir utiliser une eau dont elles appréciaient depuis toujours la qualité.

D'autre part, il est édifiant de constater que les rares fontaines encore en service conservent généralement un noyau de clientèle qui leur reste inébranlablement fidèle.



De plus, bien qu'on soit à l'ère des congélateurs et des réfrigérateurs, les fontaines et les abreuvoirs jouent encore un rôle utile dans ce domaine. Un peu partout, on voit les cultivateurs déposer leurs grands bidons de lait dans le bac où l'eau se renouvelle sans cesse, en attendant le passage des camions de laiterie.

De nombreuses personnalités, éprises du respect des traditions, du souci de conserver les vestiges du passé, du désir de sauvegarder les aspects esthétiques et originaux de nos villages, s'émeuvent à l'idée que les lavoirs, éléments caractéristiques du paysage campagnard d'autrefois et de toujours, sont menacés dans leur existence à cause de leur mise hors service. Les auteurs du *Plan d'Aménagement et de Développement pour le Sud-Luxembourg* (1964) estiment que « les anciens équipements dignes d'intérêt, nombreux dans la région, devraient être revalorisés », et préconisent, parmi les « mesures de conservation ou de réadaptation des anciens équipements communautaires conservant un intérêt folklorique ou esthétique, afin d'éviter leur défiguration » ou leur disparition, de « conserver et éventuellement réadapter les fontaines et les lavoirs publics . . . ». Ils suggèrent de les transformer en « abri, fontaine d'agrément, local d'information (syndicat d'initiative), etc . . . ». Dans le rapport qu'il a présenté le 28 novembre 1973, en sa qualité de Président, à la Commission Royale des Monuments et des Sites, le baron WIGNY faisait remarquer que « le monument le plus modeste a son importance. Un abreuvoir au milieu d'un village luxembourgeois évoque le souvenir un peu nostalgique d'un monde pas encore mécanisé. S'il est classé pour sa qualité, il donne en même temps à la Commission Royale un droit de regard sur les alentours, pour empêcher notamment un vacancier mal inspiré de défigurer toute une grand-place par « l'embellissement » malencontreux de sa fermette ». Ces considérations lui furent certainement inspirées par quelques propositions de classement de lavoirs et d'abreuvoirs auxquelles nous n'étions pas étranger !

Mais l'ambiance de sympathie en faveur de la conservation de ces vieux équipements, qui s'est fait jour dans les milieux attachés au folklore, aux traditions et aux souvenirs du passé, et qui est du reste latente également au sein de la majorité de la population, ne reçoit guère d'écho auprès des administrations communales, propriétaires de ces bâtiments.

Reconnaissons en toute franchise qu'il n'est pas facile de maintenir en place et de conserver en état des équipements qui ont perdu leur raison d'être.

Et cependant la contribution marquante que leur présence apporte à l'ambiance caractéristique et traditionnelle du milieu rural justifierait pleinement les dépenses que leur entretien entraînerait.

Une solution de compromis consisterait à leur découvrir une destination de rechange qui permette de les rendre utiles sans entraîner d'altération de leur aspect extérieur. Nous en avons, chemin faisant, signalé quelques applications dignes d'intérêt.

Parfois aussi, dans le même ordre d'idées, un abreuvoir désaffecté devient un bac fleuri. Pareille réadaptation est couramment pratiquée en Franche-Comté et dans le Doubs. De telles initiatives ne sont certainement pas à décourager.

Mais il est indéniable que toutes les fontaines ne se prêtent pas à une reconversion, quelle qu'elle soit.

Faudra-t-il se résigner à leur disparition ? Faudra-t-il admettre que le présent travail ne serve qu'à en fixer le souvenir ?

Il semblerait souhaitable que la conservation d'un certain nombre de lavoirs soit sérieusement prise en considération, à raison de la note originale que ces équipements maintiennent dans les aspects de nos villages et à titre de réaction contre la modernisation inconsidérée du milieu campagnard.

Le moment est venu de constater que la physionomie de l'habitat rural se dégrade lamentablement. On fait disparaître sous des revêtements aux tonalités hurlantes de respectables maçonneries en pierre du pays, on accable de couleur voyante de beaux encadrements en pierre de taille, on rehausse de peinture noire les lettres et les chiffres sculptés dans les linteaux, on applique un coloris criard aux boiseries, on remanie malencontreusement les encadrements des portes et des fenêtres, en un mot on ensevelit sous une débauche de modernisations inadéquates des bâtiments séculaires dont la beauté intense résidait dans leur aspect traditionnel.

Nos villages, construits en matériaux de la région, agréablement inféodés au paysage dans lequel ils sont insérés, avaient déjà perdu une grande partie de leur attrait caractéristique par suite de l'aménagement de la voirie communale et de l'intrusion de nouvelles habitations mal assorties à l'ambiance existante.

Les lavoirs y maintenaient une note marquante et pittoresque dont la disparition nous ferait franchir une nouvelle étape vers la banalisation désespérante du milieu rural.

C'est pourquoi nous n'hésitons pas à plaider avec ferveur pour leur conservation.

Etalle, le 31 juillet 1974.

## Abréviations

- A.E. Archives de l'Etat, Arlon
- A.I.A.L. Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, Arlon
- B.I.A.L. Bulletin de l'Institut Archéologique du Luxembourg, Arlon
- C.L. Emile TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises* :
- I. Partie générale, 1889, 678 p. ;
  - II. L'arrondissement d'Arlon, 1889, 538 p. ;
  - III. L'arrondissement de Virton, 1890, 1313 p. ;
  - IV. L'arrondissement de Bastogne, 1891, 712 p. ;
  - V. L'arrondissement de Marche, 1892, 706 p. ;
  - VI. L'arrondissement de Neufchâteau, 1893, 1516 p. ;
  - VII. Table onomastique, 1894, CCCXL p.

## Autres ouvrages consultés

- Jules BORGNET (sous le pseudonyme de Jérôme Pimpurniaux), *Guide du Voyageur en Ardenne*, Bruxelles, 1858, 424 p.
- Bernard BUFFET et René EVRARD, *L'Eau Potable à travers les Ages*, Liège, 1950, 243 p.
- Maurice COSYN, *Guide, Vallée de la Meuse*, Bruxelles.
- Maurice COSYN, *Guide, Vallée de l'Ourthe*, Bruxelles.
- Maurice COSYN, *Guide, Vallée de la Semois inférieure*, Bruxelles.
- Th. DELOGNE, *L'Ardenne méridionale belge*, Bruxelles, 1914, 270 p.
- J.-Th. de RAADT, *Les Sobriquets des Communes Belges*, Bruxelles, 1904.
- Dr. G. DUFORT, *Topographie Médicale du Royaume de Belgique, Zone XI : les Ardennes, 58e monographie*, 1909.
- Luc Fr. GENICOT et coll., *Le Domaine d'Orval, Cinq Fermes et Une Ville entre Meuse et Semois*, Liège, 1973, 109 pp.
- A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du Pays de Neufchâteau*, Gembloux, 1956, 467 pp.

- Alfred HAROU, *Mélanges de Traditionnisme en Belgique*, Paris, 1893, vol X.
- Giovanni HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais, L'Evolution Economique et Sociale d'une région*, Gembloux, 1949.
- Virctor JOLY, *Les Ardennes*, Bruxelles, 1854, 2 volumes
- M.A. LEFEVRE, *L'Habitat Rural en Belgique*, Liège, 1926.
- Jules MASSONNET, *Histoire de Vance*, A.I.A.L., XC, 1959, 381 p.
- Prosper MICHEL, *La « buâye » ou grande lessive à Saint-Mard* (Le Pays Gauthois, II, 1941, pp. 52-53.
- Louis REMACLE, *Les noms du porte-seaux en Belgique romane*, Liège, 1968.
- Joseph REMISCH, *La Semois et ses Affluents, Le Luxembourg Méridional*, 3e édition, Bruxelles, 1929, 214 pp.
- P. ROUSSEAUX et coll., *La Province de Luxembourg*, Louvain 1959, 410 pp.
- Paul SEBILLOT, *Le Folklore de France*, Paris, 1907 (réédité en 1968), 4 volumes : Volume II, *La Mer et les Eaux Douces*, 466 pp.
- E. VAN DEN BROECK, E.A. MARTEL et Ed. RAHIR, *Les Cavernes et les Rivières souterraines de la Belgique*, Bruxelles, 1910, 2 volumes, 1592 pp.
- Louis VERHULST, *La Lorraine Belge*, Bruxelles, 1920, 216 pp. (Mémoires de l'Académie Royale de Belgique).
- Auguste VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927.

## Index des Communes Citées

Amberloup, 70  
 Anlier, 17 - 109  
 Anloy, 117  
 Arbrefontaine, 25  
 Arlon, 56 - 135  
 Arville, 24 - 57  
 Assenois, 128 - 132 - 135 - 155  
 Athus, 136  
 Attert, 87 - 135  
 Aubange, 113  
 Auby, 54 - 143 - 152  
 Autelbas, 19 - 20 - 35 - 83 - 111 - 112 - 132 - 141 - 158  
 Awenne, 16 - 83  
 Aye, 70 - 77  
 Bande, 35 - 43 - 58 - 65  
 Barvaux, 64 - 65 - 70  
 Bastogne, 54 - 62 - 70 - 102 - 156 - 159  
 Beausaint, 70 - 71 - 77  
 Bellefontaine, 25 - 32 - 57 - 63 - 83 - 87 - 103 - 123 - 136 - 139 - 152  
 156  
 Bellevaux, 128 - 132  
 Bende, 65  
 Bertogne, 37  
 Bertrix, 120, 144, 146, 147, 155  
 Bihain, 25 - 82  
 Bleid, 23 - 57 - 64  
 Bonnert, 16 - 126  
 Borlon, 81 - 87  
 Bouillon, 21 - 45 - 58 - 78  
 Bras, 37 - 57 - 129 - 150  
 Buzenol, 15 - 32 - 97 - 155  
 Carlsbourg, 24 - 56  
 Chanly, 70  
 Chantemelle, 85 - 126 - 147  
 Chassepierre, 21 - 24 - 81 - 83 - 99 - 119 - 120 - 155  
 Châtillon, 24 - 70 - 83 - 85 - 95 - 103 - 124 - 157  
 Cherain, 105 - 146 - 158

Chiny, 49 - 70  
Corbion, 30 - 57 - 81 - 82 - 129 - 153 - 155 - 159  
Dampicourt, 87 - 127  
Dochamps, 58 - 70  
Dohan, 101  
Durbuy, 22  
Erezée, 26 - 81 - 84  
Etalle, 54 - 66 - 76 - 85 - 100 - 101 - 103 - 108 - 118 - 155 - 158  
Ethe, 20 - 103 - 111 - 119 - 146  
Fauvillers, 18 - 25 - 62 - 63  
Fays-les-Veneurs, 129  
Flamierge, 64  
Florenville, 66 - 148  
Fontenoille, 25 - 126 - 157  
Forrières, 70  
Freux, 132 - 133  
Gérouville, 94 - 140 - 158  
Grand-Halleux, 24 - 33 - 62  
Grand-Han, 41 - 70  
Grandvoir, 128 - 156  
Grapfontaine, 14 - 25 - 75 - 97 - 128 - 135 - 155 - 160  
Grune, 70 - 72  
Grupont, 57 - 81 - 85  
Guirsch, 70 - 92  
Habay-la-Neuve, 49 - 53 - 85 - 117 - 156  
Habay-la-Vieille, 30 - 70 - 136  
Habergy, 108 - 111 - 125 - 136  
Hachy, 24 - 87 - 136 - 138 - 158  
Halanzu, 18 - 34 - 104 - 114  
Halleux, 77  
Halma, 70  
Hamipré, 38 - 92 - 104  
Hargimont, 18 - 63 - 70  
Harnoncourt, 39 - 57 - 136  
Harre, 20 - 34 - 35  
Harsin, 57  
Hatrival, 105 - 152  
Haut-Fays, 57 - 70 - 132 - 158  
Heinsch, 24 - 109 - 112 - 121 - 159 - 160  
Herbeumont, 21 - 65 - 115 - 146 - 155 - 158 - 159

Hives, 57  
Hodister, 78 - 107  
Hollange, 77  
Hompré, 62  
Hondelange, 42 - 91 - 99  
Hotton, 17 - 19 - 34 - 69  
Houffalize, 43  
Humain, 70  
Izel, 58 - 70 - 103 - 118 - 127 - 151 - 154 - 155 - 158 - 159 - 160  
Izier, 34  
Jamoigne, 57 - 110 - 112 - 114 - 153 - 159  
Jehonville, 83 - 90 - 129 - 134 - 154  
Juseret, 23 - 70  
Lacuisine, 70 - 83 - 148  
Lamorteau, 57 - 77  
Laroche, 21  
Latour, 21 - 88 - 96 - 104 - 109 - 157  
Lavacherie, 37 - 41 - 80  
Léglise, 64  
Les Hayons, 129 - 159  
Lesterny, 72 - 77 - 81  
Libin, 58  
Limerlé, 62  
Lomprez, 70 - 74  
Longchamps, 62 - 140 - 158 - 160  
Longlier, 132, 155  
Longvilly, 62 - 75  
Mabompré, 70  
Maissin, 70  
Malempré, 23  
Marche, 42 - 43 - 56 - 83 - 101  
Marcourt, 36  
Marenne, 33 - 34 - 65 - 70 - 77  
Martelange, 18 - 70 - 100 - 157  
Masbourg, 74  
Meix-devant-Virton, 35 - 56 - 87 - 105 - 121  
Meix-le-Tige, 24 - 81 - 87 - 116  
Mellier, 35 - 128  
Messancy, 24 - 145 - 159  
Mirwart, 56 - 70 - 75



Moircy, 130  
Mont, 25 - 62 - 64  
Mormont, 33 - 34 - 81 - 83  
Muno, 24 - 26 - 58 - 76 - 89 - 138 - 140 - 158 - 159  
Musson, 99 - 110  
Mussy-la-Ville, 41 - 63 - 92 - 106 - 146  
My, 70  
Nadrin, 79 - 156  
Nassogne, 14 - 18 - 20 - 25 - 26 - 40 - 58 - 70 - 72 - 75 - 77  
Neufchâteau, 21 - 29 - 30 - 53 - 74 - 76 - 88 - 142 - 150 - 160  
Nobressart, 17 - 95 - 132 - 137  
Noirefontaine, 24 - 25 - 56 - 130 - 155 - 158 - 159 - 160  
Nollevaux, 129 - 147  
Nothomb, 88  
Noville, 38 - 62 - 75 - 106 - 108 - 146 - 152 - 156 - 158  
Ochamps, 44  
Odeigne, 57  
Offagne, 129 - 135  
On, 19 - 65  
Orgeo, 128 - 132 - 134 - 135 - 152 - 153 - 155 - 156 - 160  
Ortho, 15  
Paliseul, 56 - 70 - 112  
Poupehan, 30 - 129  
Rachecourt, 99 - 112 - 114 - 159  
Redu, 34 - 70 - 83 - 91  
Robelmont, 87  
Rochehaut, 49 - 132  
Rossignol, 58 - 83 - 107  
Roy, 33 - 34 - 44 - 70 - 77 - 87  
Ruelle, 126 - 127 - 158 - 160  
Rulles, 83 - 140  
Sainte-Cécile, 112  
Sainte-Marie-sur-Semois, 86 - 138 - 146  
Sainte-Marie-Chevigny, 109  
Saint-Hubert, 20 - 43 - 57 - 66 - 149  
Saint-Léger, 42 - 94 - 95 - 120 - 153  
Saint-Mard, 29 - 30 - 120 - 138 - 159  
Saint-Médard, 92 - 134 - 135 - 155  
Saint-Pierre, 133 - 155 - 158  
Saint-Vincent, 24 - 42 - 57 - 66

Samrée, 16 - 69  
Sélange, 70 - 114 - 159  
Sensenruth, 101 - 129 - 132 - 157  
Septon, 73  
Sibret, 43 - 62 - 70  
Smuid, 58 - 135  
Sohier, 70  
Sommethonne, 150  
Soy, 35 - 64 - 66 - 70  
Straimont, 128 - 155 - 160  
Sugny, 58 - 82 - 83 - 129 - 132 - 149 - 150 - 158  
Suxy, 37 - 92 - 99 - 131 - 160  
Tavigny, 73  
Tenneville, 23  
Termes, 56 - 122  
Thiaumont, 13 - 17 - 63 - 96 - 140 - 148 - 158 - 159 - 160  
Tillet, 62 - 132  
Tintange, 87  
Tintigny, 16 - 25 - 42 - 44 - 45 - 69 - 93 - 127 - 140 - 141 - 142 - 152  
153  
Tœrnich, 18 - 49 - 112 - 120 - 159  
Tohogne, 64 - 70 - 77  
Tontelange, 63 - 132 - 137 - 140  
Torgny, 53 - 85 - 93 - 105 - 158 - 159  
Transinne, 57 - 66 - 134  
Ucimont, 132 - 133 - 152 - 159  
Vance, 69 - 113 - 159  
Vaux-Chavanne, 66  
Vaux-sur-Sûre, 62 - 83  
Vesqueville, 57 - 70  
Vielsalm, 57 - 58 - 62  
Villance, 70 - 73 - 74 - 92 - 146 - 160  
Villers-devant-Orval, 19 - 41 - 94 - 125 - 126 - 145 - 158 - 159  
Villers-la-Bonne-Eau, 25 - 36 - 62  
Villers-la-Loue, 17 - 56 - 136  
Villers-Sainte-Gertrude, 70  
Villers-sur-Semois, 14 - 99 - 100 - 111 - 116 - 117 - 140 - 155 - 158  
160  
Virton, 58 - 96 - 160  
Vivy, 57 - 111 - 129 - 155 - 158

Waha, 24 - 70  
 Wardin, 33 - 62  
 Wellin, 58 - 66 - 70  
 Wibrin, 62 - 70 - 80 - 156  
 Witry, 109 - 128  
 Wolkrange, 24 - 137 - 147 - 159

## Illustrations

- 31 Agenouilloir
- 39 Harnoncourt. — La cérémonie traditionnelle du chapelet récité le 15 août à la fontaine Saint-Roch
- 44 Ochamps. — Fontaine d'allure monumentale
- 65 Bende. — Borne-fontaine à Jenneret
- 71 Lacuisine. — Puits dans le bas du village
- 73 Villance. — Point d'eau couvert
- 77 Beausaint. — Abreuvoir à Ronchamps
- 79 Bouillon. — Abreuvoir taillé dans le roc en place dans la montée de la vieille route de France
- 79 Nadrin. — Abreuvoir à Filly
- 80 Chassepierre. — Abreuvoir à Azy
- 81 Corbion. — Abreuvoir circulaire
- 82 Sugny. — Abreuvoir octogonal alimenté par des bornes de forme caractéristique
- 84 Un des abreuvoirs typiques d'Awenne
- 85 Grupont. — Pompe alimentant un abreuvoir posé sur des socles en pierre
- 86 Une des pompes caractéristiques de Sainte-Marie-sur-Semois
- 88 L'endroit de Nothomb où on lessivait au bord de la rivière
- 89 Une personne de Bellefontaine lave encore son linge à l'abreuvoir
- 90 Jéhonville. — A Sart, un double abreuvoir en pierre calcaire alimente un bac à laver en béton
- 91 Redu. — Vestiges d'un vieux lavoir à ciel ouvert près de Séchery
- 96 Saint-Léger. — Un des deux lavoirs-tunnels
- 97 Virton. — Le vieux lavoir Sainte-Catherine

- 98 Grapfontaine. — Le lavoir de Warmifontaine
- 98 Buzenol. — Double lavoir-tunnel
- 100 Etalle. — Lavoir dont la ferme est exposée à nu dans le pignon
- 102 Bastogne. — Le lavoir de la rue de la Fontaine
- 104 Etalle. — Lavoir situé au nord du village à proximité de la chapelle de Saint-Antoine
- 106 Noville. — Le lavoir de Recogne
- 108 Habergy. — Le lavoir de Guelff
- 112 Rachecourt. — Le lavoir de la route d'Arlon
- 115 Jamoigne. — Le lavoir situé au centre de la localité
- 116 Meix-le-Tige. — Lavoir désaffecté
- 119 Chassepierre. — Le lavoir de Laiche (août 1970), démoli depuis lors
- 121 Lavoir semi-ouvert à Saint-Léger
- 122 Façade du lavoir de Meix-devant-Virton
- 123 Termes. — Le lavoir de Frenois
- 124 Châtillon. — Le lavoir situé au centre du village
- 130 Poupehan. — Le lavoir
- 131 Noirefontaine. — Le lavoir de la rue de la Sentinelle
- 132 Suxy. — Le lavoir public
- 133 Longlier. — Le lavoir de Tronquoy
- 134 Freux. — Le lavoir de Freux-Menil
- 138 Sainte-Marie-sur-Semois. — Le lavoir de Fratin
- 139 Bellefontaine. — Lavoir à Lahage
- 141 Muno. — Le lavoir de Watrinsart
- 142 Tintigny. — Le lavoir d'Ansart
- 143 Neufchâteau. — La fontaine de la Kikaine
- 144 Auby. — Le lavoir communal
- 145 Bertrix. — Le lavoir de la rue des Frênes
- 148 Thiaumont. — Le lavoir de Lischert
- 149 Pussemange. — Lavoir présentant une grande ouverture rectangulaire au centre de sa toiture
- 151 Izel. — Fronton triangulaire ornant le centre de la façade du lavoir

L'illustration photographique a été réalisée entièrement par l'auteur.

# Table des Matières

## I

### ESSAI DE RECHERCHES DOCUMENTAIRES SUR LES FONTAINES.

<i>Introduction</i> ... ..	9
<i>La localisation des implantations humaines autour des points d'eau :</i>	
Aperçu général ... ..	12
Refuges fortifiés en forme d'éperons barrés ... ..	15
Etablissements de l'époque romaine ... ..	16
Abbayes ... ..	19
Ermitages ... ..	20
Châteaux-forts ... ..	20
Site médiéval ... ..	24
Villages ... ..	24
<i>L'eau et la vie rurale de jadis</i> ... ..	26
Approvisionnement en eau potable ... ..	27
Abreuvement des bestiaux ... ..	28
Lessivage du linge ... ..	28
<i>Quelques particularités des sources de la Province :</i>	
Sources pétifiantes ... ..	32
Sources d'eaux minérales ... ..	32
Sources guérissantes ou miraculeuses ... ..	35
Folklore des sources ... ..	40
Fontaines aux noms curieux ... ..	40
Une anecdote historique ... ..	43
Fontaines ornementales ... ..	43
<i>Le souci de l'eau potable au XIXe siècle</i> ... ..	45
<i>L'aménagement des points d'eau</i> ... ..	53
Le statut administratif des lavoirs ... ..	53
Bref aperçu de la documentation disponible concernant l'aménagement des points d'eau ... ..	55
Ouvrages réalisés entre 1863 et 1875 ... ..	56
Les aménagements qui existaient en 1867 ... ..	59
La situation en 1880 ... ..	61
Les distributions d'eau ... ..	63

## II

### *PARTIE DESCRIPTIVE :*

<i>Introduction</i> ... ..	68
<i>Les puits</i> ... ..	69
<i>Les points d'eau couverts</i> ... ..	72
<i>Les abreuvoirs</i> ... ..	76
<i>Les lavoirs :</i>	
Les lavoirs à ciel ouvert ... ..	87
Les lavoirs ouverts sous toit ... ..	93
Les lavoirs-tunnels ... ..	95
Les lavoirs rectangulaires ouverts sur leur petit côté ... ..	99
Les lavoirs carrés ouverts sur l'un de leurs côtés ... ..	104
Les lavoirs rectangulaires ouverts sur leur grand côté ... ..	105
Lavoirs de petites dimensions ... ..	106
Lavoirs avec « retours » ... ..	108
Lavoirs avec un seul pilier ... ..	109
Toitures à un seul pan ... ..	109
Toitures à deux pans ... ..	110
Lavoir avec toit à quatre pans ... ..	113
Lavoirs avec deux piliers ... ..	113
Lavoir avec trois piliers ... ..	118
Les lavoirs semi-ouverts ... ..	118
Les lavoirs en forme de bâtiments fermés :	
Toits à deux pans ... ..	126
Toits à quatre pans ... ..	137
Les lavoirs de plan carré (x) ... ..	145
Les lavoirs hors série ... ..	146
L'équipement des lavoirs ... ..	152
<i>Coup d'œil rétrospectif</i> ... ..	161
<i>Conclusions</i> ... ..	162
<i>Abréviations</i> ... ..	166
<i>Autres ouvrages consultés</i> ... ..	166
<i>Index des communes citées</i> ... ..	168
<i>Illustrations</i> ... ..	173

(x) autres que ceux décrits p. 102.

# Province de Luxembourg.

## LÉGENDE DE LA CARTE

- ∨ LAVOIRS À CIEL OUVERT
- ⌒ LAVOIRS OUVERTS SOUS TOIT
- ⌒ LAVOIRS-TUNNELS
- ⌒ LAVOIRS RECTANGULAIRES OUVERTS SUR LE PETIT CÔTÉ
- ⌒ LAVOIRS CARRÉS OUVERTS SUR L'UN DES CÔTÉS

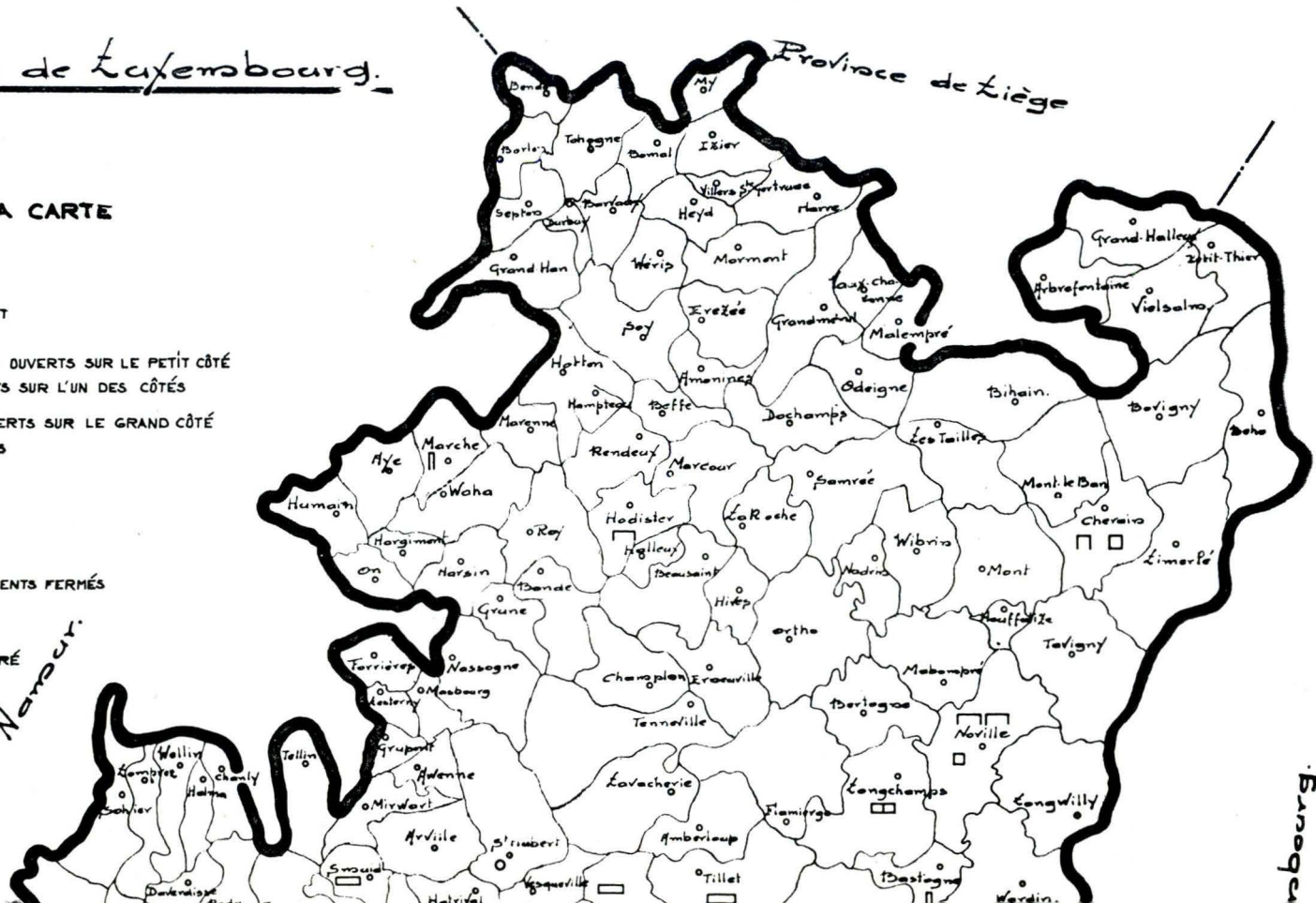
### LAVOIRS RECTANGULAIRES OUVERTS SUR LE GRAND CÔTÉ

- DE PETITES DIMENSIONS
- AVEC UN SEUL PILIER
- AVEC DEUX PILIERS
- AVEC TROIS PILIERS
- LAVOIRS SEMI-OUVERTS

### LAVOIRS EN FORME DE BÂTIMENTS FERMÉS

- TOITS À DEUX PANS
- TOITS À QUATRE PANS
- LAVOIRS DE PLAN CARRÉ
- LAVOIRS HORS SÉRIE

*Province de Namur.*



*Province de Namur.*

